



# Rapport d'Activités

## de la Communauté de Communes des Quatre Vallées

### Année 2017



Communauté de Communes des Quatre Vallées  
4, Place Saint Macé, BP 22 – 45210 Ferrières-en-Gâtinais  
Tél. 02.38.26.02.70  
Mail : [cc4v@wanadoo.fr](mailto:cc4v@wanadoo.fr)  
[www.cc4v.fr](http://www.cc4v.fr)

## Table des matières

INTRODUCTION .....	4
PARTIE 1 : PRÉSENTATION DE LA CC4V .....	5
A. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DE LA CC4V .....	6
B. LE FONCTIONNEMENT POLITIQUE DE LA CC4V .....	7
1. L'exécutif et les commissions thématiques .....	7
2. Le processus de décision politique.....	7
3. Les délégués communautaires.....	8
C. VIE POLITIQUE .....	9
D. RESSOURCES HUMAINES.....	10
1. Organigramme de la CC4V (au 31 décembre 2017).....	10
2. Organigramme du Service Petite Enfance, Enfance, Jeunesse .....	11
3. Mouvement de personnel.....	12
PARTIE 2 : LES COMPÉTENCES DE LA CC4V .....	13
I. FINANCES – FISCALITÉ - COMPTE ADMINISTRATIF .....	14
1. Le Compte Administratif .....	14
2. Les Données synthétiques des Comptes Administratifs 2017 .....	14
II. PETITE ENFANCE - ENFANCE JEUNESSE.....	22
1. Présentation des structures enfance jeunesse : .....	22
2. Fonctionnement Général des structures enfance jeunesse .....	23
3. Changement organisationnel des ALSH depuis le transfert de compétences : .....	27
4. Bilan des ALSH CC4V sur 2017 :.....	28
5. Nouvelle tarification, à partir des vacances d'hiver 2017 :.....	30
6. Evolution du Service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse :.....	31
7. Illustrations.....	31
III. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - COMMERCE.....	34
IV. CULTURE – TOURISME – PATRIMOINE.....	38
1. Maison des Métiers d'Art.....	38
2. Musée du Verre et de ses Métiers .....	44
3. Le PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire).....	46
4. Associations Culturelles et Communes : financements .....	46
5. Conservatoire de Musique de Montargis : participation de la CC4V.....	47
6. Gîte CC4V.....	48
V. TRAVAUX – ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES.....	49
1. Tableau de réalisations depuis la création de la CC4V.....	49
2. Intervention et recensement des heures effectuées par les services communaux .....	52
3. Illustrations des travaux sur l'année 2017. ....	53

VI.	SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC).....	55
1.	Préambule sur le SPANC.....	55
2.	Les Contrôles : conception, exécution, diagnostic, bon fonctionnement.....	56
3.	Les vidanges .....	56
4.	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le SPANC .....	58
5.	Résultats comptables .....	58
6.	Tarifs des contrôles 2017 .....	59
VII.	URBANISME - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE.....	60
1.	Urbanisme – Logement .....	60
2.	Convention de prestation de service .....	61
3.	SOLIHA : Opérations façades et la réhabilitation du parc de logements privés. ....	61
VIII.	ACTIONS SOCIALES - SPORT .....	64
1.	Piscines de Ferrières et de Corbeilles.....	64
IX.	COMMUNICATION - RELATIONS PUBLIQUES .....	67
	<b>ARTICLES DE PRESSE .....</b>	<b>68</b>
	<b>STATUTS DE LA CC4V AU 28/12/2017 .....</b>	<b>89</b>

## INTRODUCTION

*Le présent rapport d'activités a pour vocation :*

- *De reprendre les grands axes des politiques communautaires et des actions menées par la Communauté de Communes des Quatre Vallées (CC4V) ;*
- *De présenter par délégation et par compétence, les données collectées, les faits marquants de l'année, des repères, etc. ;*
- *De livrer une information pertinente sur la situation comptable et budgétaire de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).*

*L'Article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Locales (CGCT) prévoit que chaque EPCI établit un rapport annuel d'activités, qui doit être adressé à chaque Maire des communes membres, accompagné du Compte Administratif avant le 30 septembre.*

*Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le Maire au Conseil Municipal, en séance publique, au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.*

*La Loi prévoit en revanche ni la forme, ni le contenu, qui sont donc totalement libres.*

## PARTIE 1 : PRÉSENTATION DE LA CC4V



## B. LE FONCTIONNEMENT POLITIQUE DE LA CC4V

### 1. L'exécutif et les commissions thématiques

- **Le Président** est élu par le Conseil Communautaire. Il prépare et exécute les délibérations, validées en Bureau et en Conseil de Communauté. Il gère le budget, le patrimoine de la CC4V et dirige les services.

**PRÉSIDENT**  
Georges GARDIA



*Secrétaire de séance*  
Chantal PONTLEVÉ



**1<sup>er</sup> Vice-Président**  
Gérard LARCHERON



Finances  
(Budget, Fiscalité,  
Ordures Ménagères)

**2<sup>ème</sup> Vice-Président**  
Gérard GUIDAT



Petite Enfance –  
Enfance – Jeunesse -  
RAM

**3<sup>ème</sup> Vice-Président**  
Jacques LASSOURY †



Développement  
Économique et  
Commerce

**4<sup>ème</sup> Vice-Président**  
Antoine FELIX



Culture – Tourisme -  
Patrimoine

**5<sup>ème</sup> Vice-Président**  
Jacquie GRISARD



Travaux –  
Équipements  
communautaires

**6<sup>ème</sup> Vice-Président**  
Patrick RIGAUT



S.P.A.N.C.

**7<sup>ème</sup> Vice-Président**  
Sylvie COSTA



Urbanisme –  
Aménagement de  
l'Espace

**8<sup>ème</sup> Vice-Président**  
Didier DEVIN



Sports  
Actions sociales

**9<sup>ème</sup> Vice-Président**  
Jean BERTHAUD



Communication  
Relations Publiques

### 2. Le processus de décision politique

<p><b>9 COMMISSIONS THÉMATIQUES</b> (cf. ci-dessus)</p> <p>↓</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emettent un avis sur les dossiers et projets de la CC4V avant leur passage en Réunion de Bureau et de Conseil Communautaire ;</li> <li>- Les membres des commissions proposent des pistes de réflexion sur les projets de la CC4V.</li> </ul>
<p><b>BUREAU DE LA CC4V</b> 9 Vice-Présidents</p> <p>↓</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les membres du bureau étudient les délibérations et les avis des commissions avant le passage au Conseil Communautaire ;</li> <li>- Ils préparent le Conseil Communautaire.</li> </ul>
<p><b>CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> 45 élus (cf. ci-après)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- C'est l'instance politique décisionnaire ;</li> <li>- Elle décide et acte toutes les décisions politiques de la CC4V.</li> </ul>

### 3. Les délégués communautaires

COMMUNES	Nombre de délégués communautaires	Noms des Délégués Communautaires
LE BIGNON-MIRABEAU	2	M. Jean-Luc D'HAEGER Mme Valérie JULY
CHEVANNES	2	M. Antoine FELIX M. Jean-Claude DELLION
CHEVRY-SOUS-LE-BIGNON	2	M. Jean-Michel BOUQUET M. Christian CORDIER
CORBEILLES	3	M. Georges GARDIA Mme Jacqueline BESSE-DESMOULIERES M. Maxime CANELA
COURTEMPIERRE	2	M. Pierre DELION M. Didier GIBAULT
DORDIVES	4	M. Jean BERTHAUD Mme Sophie VRAI M. Guy DUSOULIER M. Frédéric NÉRAUD
FERRIERES-EN-GÂTINAIS	4	M. Gérard LARCHERON Mme Sylvie COSTA M. Jacques DUCHEMIN Mme Monique PICARD
FONTENAY-SUR-LOING	3	M. Didier DEVIN Mme Evelyne LEFEUVRE M. Hubert DECAUDIN
GIROLLES	2	M. Jacquie GRISARD M. Pascal DROUIN
GONDREVILLE-LA-FRANCHE	2	M. Rémi DURAND M. Denis BAUDUIN
GRISELLES	2	M. Gérard GUIDAT M. Edmond LAUX
MIGNÈRES	2	M. Éric BUTTET M. Bernard SALIGOT
MIGNERETTE	2	M. Jacky BERTON M. Joël FACY
NARGIS	3	M. Patrick RIGAULT Mme Annie BARTHOD TONNOT M. Edouard GARREAU
PRÉFONTAINES	2	M. Michel HARANG Mme Martine NORET
ROZOY-LE-VIEIL	2	M. Jacques LASSOURY M. Jacques HUC
SCEAUX-DU-GÂTINAIS	2	Mme Chantal PONTLEVE M. Claude LELIEVRE
TREILLES-EN-GÂTINAIS	2	M. Henri MOLINIER Mme Françoise WOEHRLÉ
VILLEVOQUES	2	M. Daniel MELZASSARD Mme Chantal LAMIGE-ROCHE
<b>TOTAL</b>		<b>45</b>

## C. VIE POLITIQUE

---

- **VICE-PRESIDENCE † :**

- Le 14 décembre 2017, **Monsieur Jacques LASSOURY**, Maire de Rozoy-le-Vieil et 3<sup>ème</sup> Vice-Président de la CC4V, en charge de la compétence Développement économique/Commerce est décédé.

- **PRISE DE COMPETENCES :**

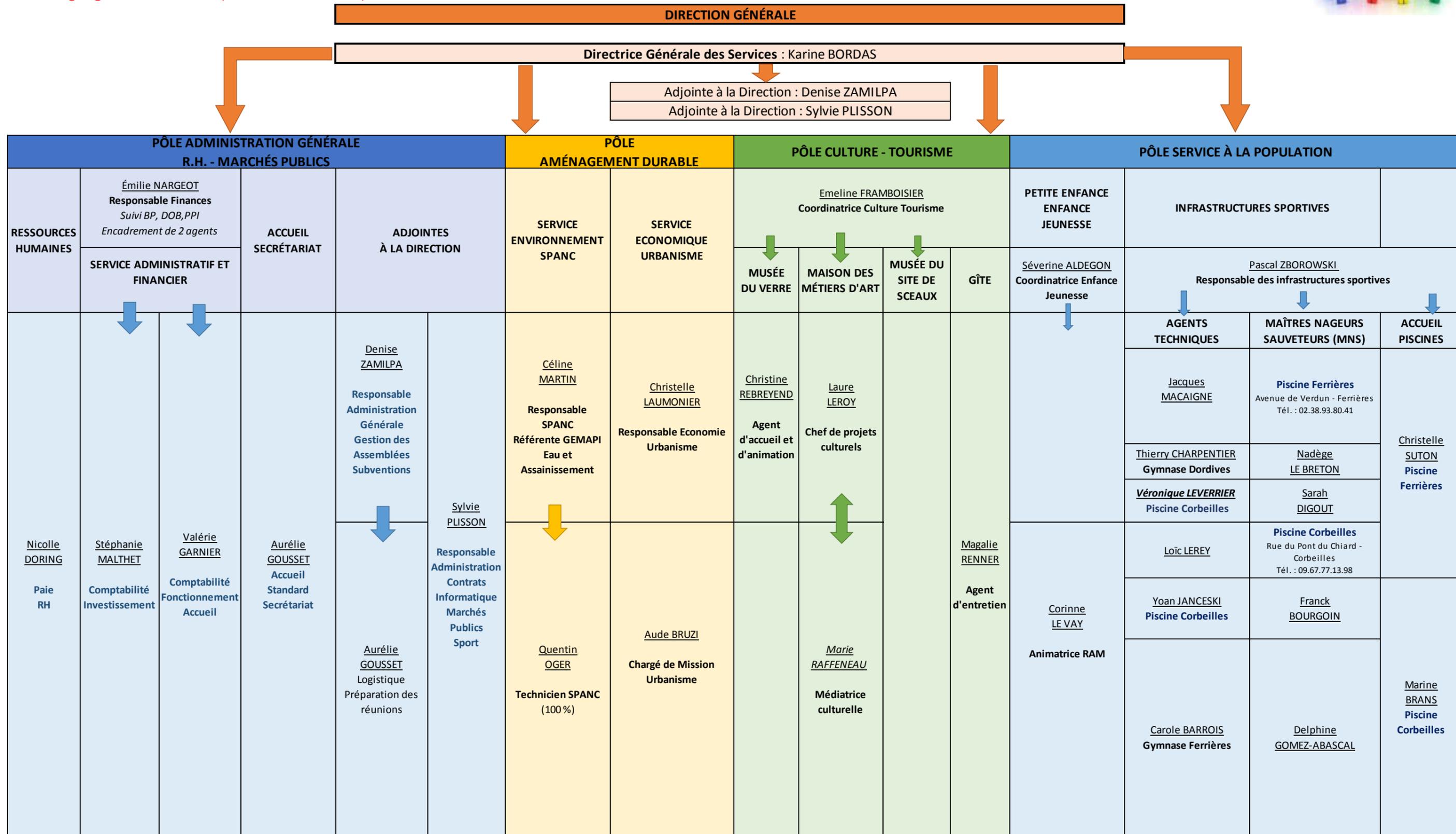
- 28 décembre 2017 :
- ✓ Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- ✓ Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- ✓ Gestion de la fourrière animale.

Au cours de l'année 2017, il y a eu 8 Conseils Communautaires et 158 délibérations de prises.

# D. RESSOURCES HUMAINES



## 1. Organigramme de la CC4V (au 31 décembre 2017)

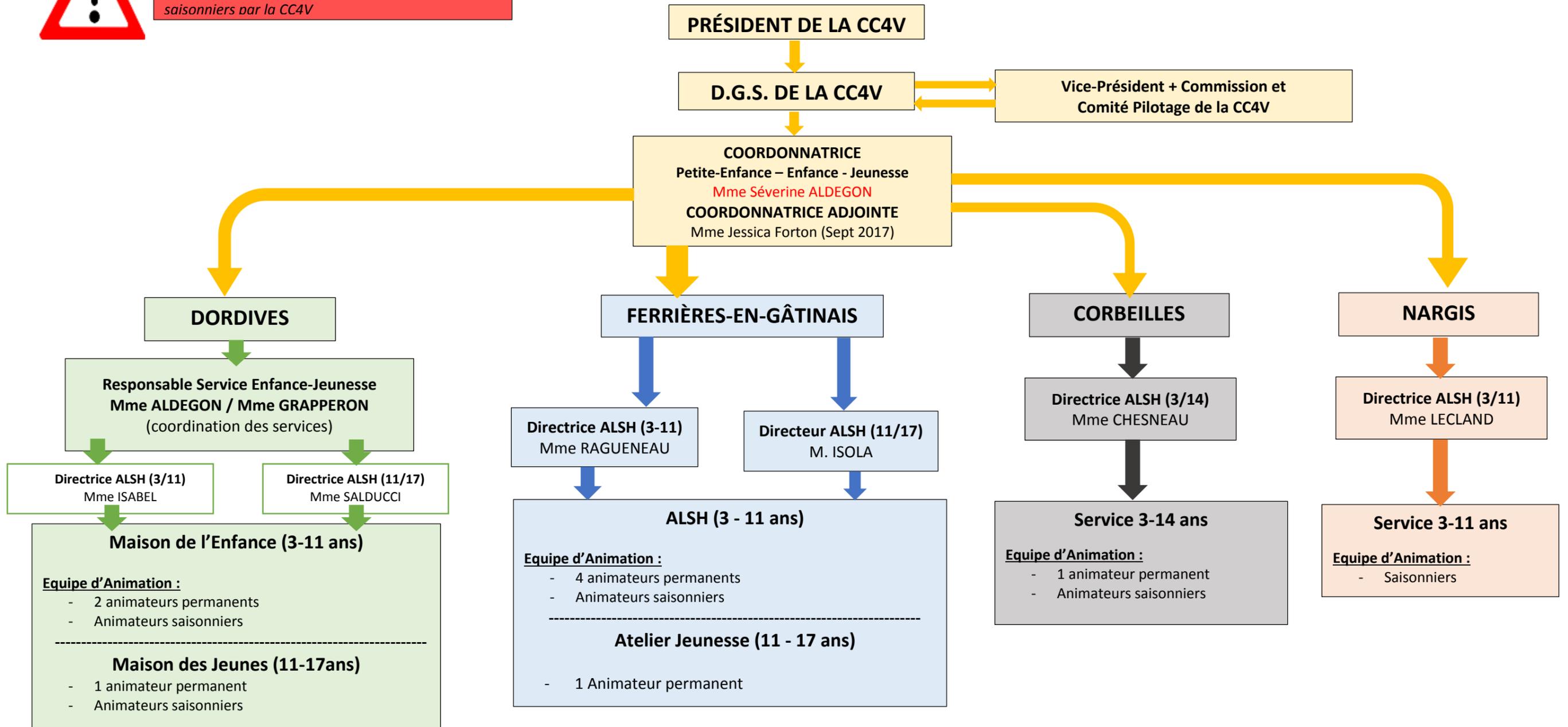


# ORGANIGRAMME EN 2017

## Service Animation Enfance et Jeunesse



Mise à disposition du personnel d'animation des Communes à la CC4V – transposé sur le mode de fonctionnement actuel – Gestion directe des saisonniers par la CC4V



### 3. Mouvement de personnel

Suite aux transferts de compétence, le personnel communal a été également transféré à l'intercommunalité dont Mme Séverine ALDEGON au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Mais, des départs à l'initiative de certains agents ont été également recensés.

#### **MOUVEMENTS :**

- **Mme Emeline FRAMBOISIER**, Coordinatrice de la compétence Culture-Patrimoine et Tourisme, depuis le 01/02/2017 (anciennement chef de projets Culture à la Maison des Métiers d'Art) ;
- **Mme Laurence GIRARD**, Responsable RH : départ le 30/04/2017, remplacée par **Mme Nicole DORING**, déjà en place au sein de la CC4V ;
- **Mr Victor FERREIRA**, agent technique : départ le 23/08/2017, remplacé par **Mr Loïc LEREY** depuis le 04/09/2017 ;
- **Mme Marine DECAUX**, agent d'entretien à la piscine de Corbeilles : départ le 27/11/2017, remplacée par **Mme Véronique LEVERRIER** au 28/11/2017.
- **Mme Jessica FORTON**, mise à disposition à temps quasiment complet par la Mairie de Ferrières-en-Gâtinais, en octobre 2017 pour venir épauler **Mme ALDEGON**.

## PARTIE 2 : LES COMPÉTENCES DE LA CC4V



## 1. Le Compte Administratif

**Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes émis par la CC4V et prend en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes. Il doit être voté le 30 juin au plus tard.**

Il se compose d'une **section de fonctionnement** liée aux affaires courantes et d'une **section d'investissement** qui recense notamment les travaux d'importance, les acquisitions de terrains ou d'équipements et leurs financements.

La sphère financière de la CC4V se compose de six budgets distincts : un budget principal et cinq budgets annexes (Service Public d'Assainissement Non Collectif, ZAE la colline à Dordives, ZAE Puy la Laude à Fontenay sur Loing, ZAE du bois carré à Ferrières en Gâtinais, ZAE Moulin Chevallier à Corbeilles en Gâtinais).

## 2. Les Données synthétiques des Comptes Administratifs 2017

Tous budgets confondus, l'excédent de fonctionnement consolidé s'élève à 5 695 177,95 € et l'excédent d'investissement à 1 831 960,77 €.

L'analyse des comptes administratifs 2017 fait apparaître au 31/12/2017 :

- un endettement faible : pas d'emprunt toxique → Au niveau de la dette, le capital restant dû au 31/12/2017 s'élève à 2 350 513,86 €, tous budgets confondus avec une capacité de désendettement de 1,98 année
  - des réserves pour financer les investissements
  - un niveau d'autofinancement brut en baisse mais à maintenir dans la mesure du possible compte tenu d'une conjoncture très contrainte (faible dynamisme des recettes, baisse des dotations de l'Etat...) tout en continuant à proposer des projets indispensables au développement de notre territoire et aux services rendus.
  - Une capacité d'épargne qui diminue.

Les comptes administratifs 2017 ont été approuvés le 5 avril 2018.

## A. La CC4V

<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - AVEC REPORTS DE CREDITS</b>		
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
①	Réalisation de dépenses au 31/12/2017	1 235 407,82 €
		<b>1 235 407,82 €</b>
	Réalisation de recettes au 31/12/2017 (y compris le 1068 - Affectation résultat CA 2016)	2 652 044,55 €
	Excédent reporté 2016	422 614,64 €
②	<b>Sous-total recettes 2017 + excédent reporté 2016</b>	<b>3 074 659,19 €</b>
③	<b>Excédent brut d'investissement 2017</b> ② - ① Excédent Investissement à reporter en R001	<b>1 839 251,37 €</b>
④	REPORTS DES DEPENSES INV	2 639 270,22 €
⑤	REPORTS DES RECETTES INV	169 405,00 €
⑥	<b>Besoin de financement sur crédits reportés 2016</b> ④ - ⑤	<b>- 2 469 865,22 €</b>
⑦	<b>Besoin de financement brut de la section d'investissement</b> ⑥ - ③ ou résultat définitif (article 1068)	<b>- 630 613,85 €</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
⑧	Réalisation de dépenses au 31/12/2017	7 326 238,39 €
⑨	Réalisation de recettes au 31/12/2017	7 719 580,53 €
⑩	<b>Excédent de fonctionnement 2017</b> ⑨ - ⑧	<b>393 342,14 €</b>
⑪	Excédent antérieur reporté de fonctionnement (2016)	5 138 459,92 €
⑫	Résultat 2017 avec report exercice 2016	12 858 040,45 €
⑬	<b>Excédent brut de fonctionnement 2017</b> ⑪ + ⑩	<b>5 531 802,06 €</b>
	<b>Excédent net 2017</b> ⑬ - ⑦	<b>4 901 188,21 €</b>
	<b>Excédent Fonctionnement à reporter en R002</b>	

### a) La Section de Fonctionnement

#### Généralités

Comme le budget d'une famille, il comprend des dépenses et des recettes. Les recettes permettent d'alimenter les dépenses. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services intercommunaux comme les ALSH et le RAM (Relais Assistantes Maternelles), les équipements sportifs (les piscines, les stades, les gymnases), les équipements culturels (la Maison des Métiers d'Art à Ferrières, le Musée du Verre à Dordives...).

### Les recettes de fonctionnement correspondent :

- aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population ;
- à la fiscalité : impôts locaux (impôts payés par les ménages à savoir la taxe d'habitation, les ordures ménagères et les impôts payés par les entreprises comme la cotisation foncière des entreprises, la cotisation sur la valeur ajoutée, l'Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux...);
- aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions.

Elles s'élèvent à 7 719 580,53 € en 2017 avec un excédent 2016 de 5 138 459,92, soit un montant total de 12 858 040,45€.

### Évolution la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) :

Dotation d'intercommunalité et Dotation de compensation

EVOLUTION FISCALITE ET DOTATIONS 2013-2017						
Libellé	2013	2014	2015	2016	2017	EVOLUTION 2013-2017
Dotation d'intercommunalité	598 442,00 €	534 399,00 €	408 272,00 €	279 319,00 €	213 712,00 €	-384 730,00 €
TOTAL CONTRIBUTION REDRESSEMENT FINANCES PUBLIQUES		-49 817,00 €	-172 517,00 €	-294 768,00 €	-354 595,00 €	
Dotation de compensation des groupements de communes	656 440,00 €	649 310,00 €	635 139,00 €	622 849,00 €	605 542,00 €	-50 898,00 €
DGF	1 254 882,00 €	1 183 709,00 €	1 043 411,00 €	902 168,00 €	819 254,00 €	-435 628,00 €

### Zoom sur la fiscalité :

- Montants des produits de la fiscalité locale pour 2017 concernant les ménages :
  - o *Taxe d'habitation* : 1 296 054 €
  - o *Taxe foncière sur le bâti* : 0 €
  - o *Taxe foncière sur le non bâti* : 22 582 €
  - o *Montants des produits de la fiscalité locale pour 2016 concernant les entreprises* :
    - Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 1 203 006 €
    - Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) : 102 303 €
    - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) : 534 672 €
    - Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) : 118 880 €

Les dotations de l'Etat (dotation d'intercommunalité et dotation de compensation) se sont élevées à 819 254 € soit une baisse de 82 914 € (-9% environ) par rapport à l'année précédente (2016 : 902 168 €).

### Les dépenses de fonctionnement correspondent :

- aux attributions de compensations versées aux communes ;
- à la participation versée aux syndicats pour la collecte et le traitement des ordures ménagères (Cette participation est neutre au BP de la CC4V car elle encaisse les taxes qu'elle reverse au SMIRTOM) ;
- aux salaires du personnel intercommunal ;
- à l'entretien des bâtiments intercommunaux ;
- aux achats de matières premières et de fournitures ;
- aux prestations de services ;
- aux subventions versées aux associations ;
- aux intérêts des emprunts à payer pour financer les projets d'investissement.

Les dépenses réelles de fonctionnement ont représenté 7 326 238,39 € en 2017.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement 2017 ont généré un excédent de fonctionnement de 5 531 802,06 € dont 5 138 459,92 € d'excédent reporté de 2016.

## L'analyse des chiffres par section

<b>En fonctionnement</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Les dépenses</b>	<b>7 326 238,39€</b>	
<b>Chapitre 011</b> – Charges à caractère général	1 117 417,67 €	
Principalement concerné par les fluides (eau, gaz, fuel, électricité) des 4 Gymnases, 1 BAF (6 mois) et 2 piscines (dont 1 pour 6 mois), l'entretien des bâtiments, le transport des enfants de primaire et maternelle vers le Bassin d'Apprentissage Fixe et les piscines. Le reste étant consacré aux frais de fonctionnement habituels (contrats, maintenance, assurances, etc.)		
<b>Chapitre 012</b> – Charges de personnel	1 321 069,33 €	
<b>Chapitre 014</b> – Atténuation de produits -Attribution de compensation communes et reversement taxe de séjour commune de Griselles pour les locations du gîte	1 994 307,50 €	
<b>Chapitre 042</b> – Opération d'ordre entre sections (cessions et dotations aux amortissements)	877 424,99 €	
<b>Chapitre 65</b> – Autres charges de gestion courante dont 1 197 438,55 € pour les participations des ordures ménagères	1 869 987,46 €	
<b>Dans ce chapitre figurent les subventions et participations versées aux organismes de regroupement, aux associations et aux communes, la rémunération de SOLIHA (voir état joint ci-après)</b>		
<b>Chapitre 66</b> – Charges financières (intérêts des emprunts)	83 426,71 €	
<b>Chapitre 67</b> – Titres annulés exercices antérieurs et Subvention façades et habiter mieux (SOLIHA). Indemnisation dégâts aux cultures parcelle Sceaux	62 604,73 €	
<b>Les recettes</b>		<b>7 719 580,53€</b>
<b>Chapitre 013</b> - Atténuation de charges		5 319,51 €
<b>Chapitre 042</b> – Opération d'ordre entre sections (cessions et dotations aux amortissements) : moins-value cession		82 024,05 €
<b>Chapitre 70</b> – Produits des services (redevances à caractères sportif, culturel, de loisirs, des services de la CC4V frais de fonctionnement du budget annexe SPANC)		289 224,00 €
<b>Chapitre 73</b> - Impôts et taxes (produits des taxes ménages et Ordures Ménagères)		5 697 503,00 €
<b>Chapitre 74</b> – Dotations et participations (Dotation de l'Etat, subventions Etat/Région/Département, participations des communes)		1 591 444,10 €
<b>Chapitre 75</b> – Autres produits de gestion courante (redevances mise à disposition des Bassins de Natation et loyer versé par la SAFER (Mardeleux)		43 391,00 €
<b>Chapitre 77</b> – Produits exceptionnels, et annulations de mandats sur exercices antérieurs (sinistres, cession véhicule)		10 674,84 €
<b>Excédent de clôture d'exercice 393 342,14 €</b>		

## **b) La Section d'investissement**

### **Généralités**

Le budget d'investissement concerne des actions, dépenses ou recettes sur des projets bien identifiés et des acquisitions mobilières ou immobilières. Il regroupe :

- en dépenses : toutes celles faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création et le remboursement du capital des emprunts contractés. ;
- en recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département ou autres), le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, Fonds versés par l'Etat à la CC4V pour les dépenses ciblées d'investissement (FCTVA) et les excédents de fonctionnement capitalisés.

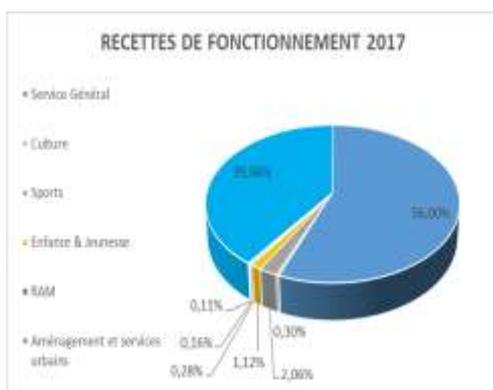
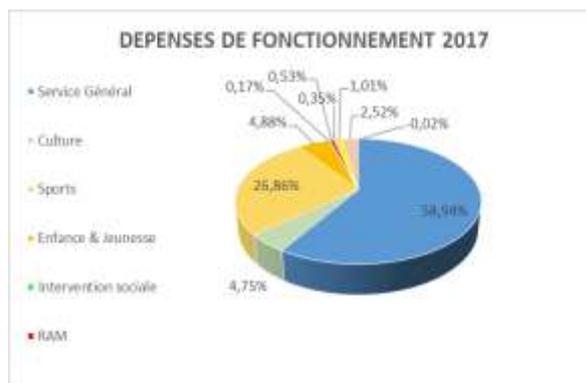
### **Vue d'ensemble de la section d'investissement réalisée en 2017 :**

- Recettes : **3 074 659 €**
  - Fonds de compensation TVA versé par l'Etat sur les bâtiments construits par la CC4V ;
  - Participation des Communes aux projets comme par exemple la Commune de Corbeilles qui a participé au financement de la piscine intercommunale basée à Corbeilles.
  
- Les principales Dépenses: **1 235 408 €**
  - Stade de Dordives (études) ;
  - Travaux d'accessibilité pour la mise aux normes de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (Études) ;
  - Isolation du gymnase de Corbeilles (études) ;
  - Le futur musée de site de Sceaux (étude de programmation) ;
  - La régénération et la rénovation des courts de tennis de Ferrières, Fontenay, Girolles et Griselles (études) ;
  - ZAE du Mardeleux de Ferrières-en-Gâtinais (études) ;
  - Les études sur l'urbanisme : modification de PLUI, AVAP de Ferrières

L'année 2017 termine sur un excédent d'investissement de 1 839 251,37€. En 2018, est reporté un état des restes à réaliser en dépenses de 2 639 270,22€ et en recettes de 169 405€, c'est-à-dire des travaux débutés en 2017 mais pas finis en fin d'année et des recettes pas totalement encaissées en 2017. Soit un déficit de reste à réaliser de 2 469 865,22€ financés par l'excédent d'investissement de 1 839 251,37€ et l'excédent de fonctionnement de 5 531 802,06€ soit un excédent net de 2017 de 4 901 188,21€.

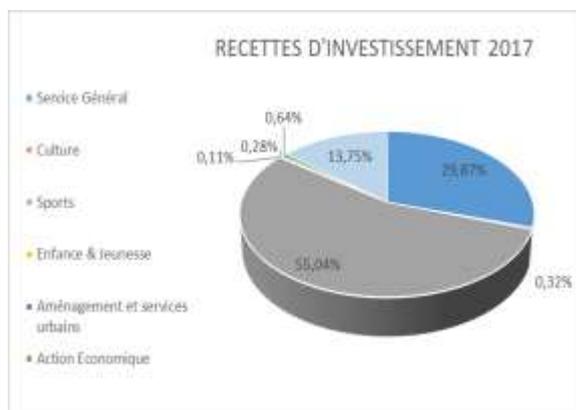
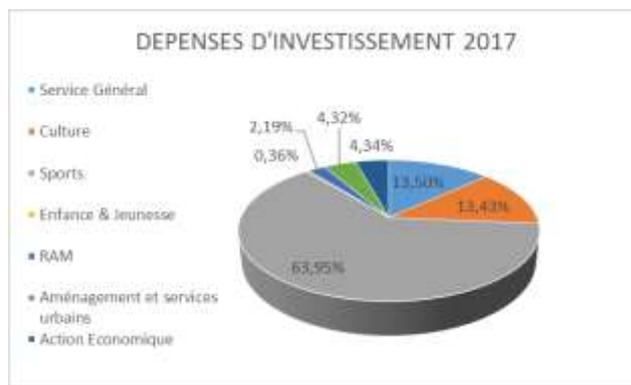
## La section de Fonctionnement et d'Investissement par services

Dépenses de fonctionnement		
Services	%	Montants
Service Général	58,94%	4 317 934,40 €
Culture	4,75%	348 005,85 €
Sports	26,86%	1 967 944,94 €
Enfance & Jeunesse	4,88%	357 630,59 €
Intervention sociale	0,17%	12 600,00 €
RAM	0,53%	38 473,88 €
Logement	0,35%	25 746,35 €
Aménagement et services urbains	1,01%	74 345,59 €
Action Economique	2,52%	184 819,74 €
Opérations non ventilables	-0,02%	-1 262,95 €
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>7 326 238,39 €</b>



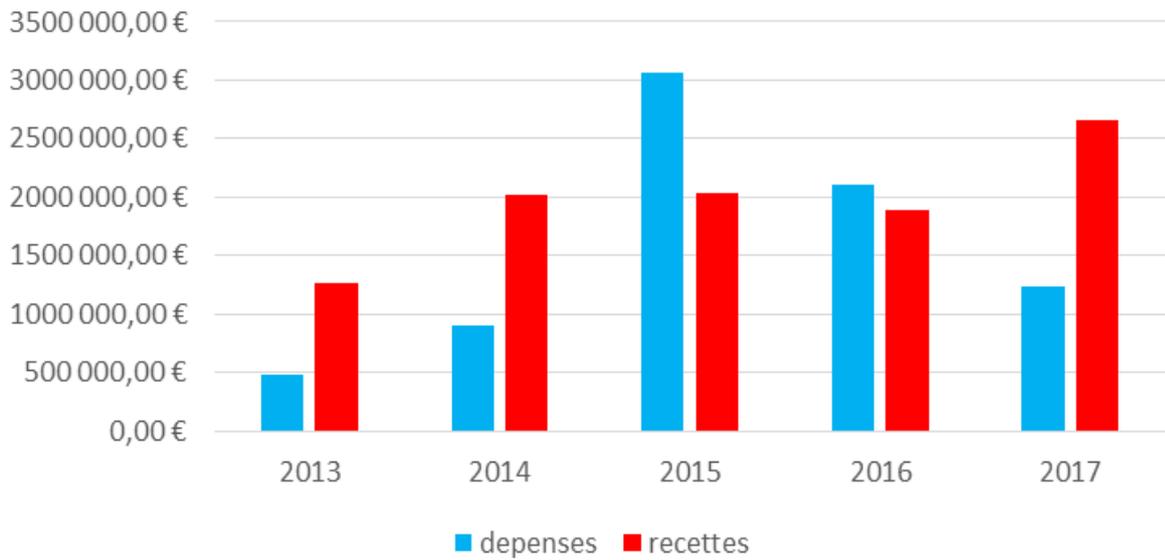
Recettes de fonctionnement		
Services	%	Montants
Service Général	56,00%	7 200 877,26 €
Culture	0,30%	38 530,03 €
Sports	2,06%	264 494,20 €
Enfance & Jeunesse	1,12%	143 617,44 €
RAM	0,28%	36 463,77 €
Aménagement et services urbains	0,16%	21 151,47 €
Action Economique	0,11%	14 446,36 €
Excédent reporté 2016	39,96%	5 138 459,92 €
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>12 858 040,45 €</b>

Dépenses d'investissement		
Services	%	Montants
Service Général	13,50%	166 800,32 €
Culture	13,43%	165 966,41 €
Sports	63,95%	790 076,94 €
Enfance & Jeunesse	0,36%	4 427,00 €
RAM	2,19%	1 176,00 €
Aménagement et services urbains	4,32%	53 332,21 €
Action Economique	4,34%	53 628,94 €
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>1 235 407,82 €</b>



Recettes d'investissement		
Services	%	Montants
Service Général	29,87%	918 518,74 €
Culture	0,32%	9 709,50 €
Sports	55,04%	1 692 192,20 €
Enfance & Jeunesse	0,11%	3 286,27 €
Aménagement et services urbains	0,28%	8 528,32 €
Action Economique	0,64%	19 809,52 €
Excédent reporté 2016	13,75%	422 614,64 €
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>	<b>3 074 659,19 €</b>

## EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2013-2017



## Evolution de la section de fonctionnement



## **B. Le SPANC**

Certaines opérations particulières ou à caractère commercial nécessitent l'élaboration d'un budget spécifique, c'est le cas du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Les missions du SPANC sont les suivantes :

- contrôle des installations ;
- contrôle de l'entretien périodique ;
- entretien des installations et opérations de réhabilitation ;
- les vidanges (convention passée avec une entreprise).

C'est un service public à caractère industriel et commercial, exploité en régie et dont le budget est annexé à celui de la collectivité.

Le SPANC termine l'an 2017 avec un excédent de fonctionnement de 1 092,34€ (Recettes = 76 025,65 € et Dépenses = 74 933,31 €) ; les recettes proviennent des vidanges et des contrôles payés par les usagers. Les dépenses proviennent du versement des frais du SPANC à la CC4V (Agents payés sur BP CC4V, amortissement du matériel...), du paiement des vidanges à l'entreprise par le SPANC avant facturation par le SPANC aux usagers et de l'achat de petites fournitures.

**Il n'y a pas de section investissement.**

## **C. Les ZAE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la CC4V est compétente en matière de développement économique, elle a donc repris la gestion des zones d'activités économique (ZAE) en lieu et place des communes :

ZAE à Dordives (Les Ailes et la Colline),

ZAE à Corbeilles (Moulin Chevalier),

ZAE à Ferrières en Gâtinais (le bois carré),

ZAE à Fontenay sur Loing (la Plaine de Puy la Laude).

Elle a créé des budgets annexes pour ces ZAE, c'est une comptabilité de stocks où les achats et les ventes de terrains aux entreprises sont retracés.

En 2017, il n'y a eu que très peu, voir aucune opération.



## II. PETITE ENFANCE - ENFANCE JEUNESSE

**Vice-Président en Charge de la Petite Enfance, Enfance et Jeunesse : Gérard GUIDAT**

### 1. Présentation des structures enfance jeunesse :

Depuis le 1er juillet 2016, la CC4V s'est dotée de la compétence « Enfance-Jeunesse », composée de la manière suivante :

4 ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) situé à : Corbeilles-en-Gâtinais, Dordives, Ferrières-en-Gâtinais et Nargis, pour les enfants scolarisés de 3 à 11 ans

Maison de l'Enfance  
24 rue de l'Ouche, 45680 Dordives  
Tél : 02 38 92 76 88 / Mail : maison-enfance@dordives.com

Centre Culturel de l'Enfant  
4 Avenue de Verdun -, 45210 Ferrières-en-Gâtinais  
Tél : 02 38 96 88 97 / Mail : cc4valshferrieres@orange.fr

Accueil Collectif pour Mineurs  
230 Rue du Caporal Raymond Beignet, 45210 Nargis  
Tél : 02 38 95 84 20 / Mail : siis-prefontaines45@orange.fr

Centre de l'Enfance  
1 Rue des Ecoles, 45490 Corbeilles-En-Gâtinais.  
Tél : 02 38 96 98 67 / Mail : centreculturel@mairie-corbeilles.fr

2 ALSH Jeunes situés à Dordives et Ferrières-en-Gâtinais, pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans

Maison des Jeunes  
3 rue Pasteur, 45680 Dordives  
Tél : 07 85 53 23 80 / Mail : cc4vjeunesse@orange.fr

Atelier Jeunesse  
2 Rue Debourienne, 45210 Ferrières-en-Gâtinais  
Tél : 06 43 86 94 55/ Mail : cc4vjeunesse@orange.fr

1 RAM (Relais Assistantes Maternelles) itinérant, depuis octobre 2011.  
Son siège étant situé à la CC4V, 4 Place Saint Macé, 45210 Ferrières-en-Gâtinais  
Tel : 02 38 92 80 34 / 06 79 15 56 16 / Mail : [cc4v-ram@orange.fr](mailto:cc4v-ram@orange.fr)

**TOUTES LES INFORMATIONS relatives à l'ensemble de ces services sont sur le site [www.cc4v.fr](http://www.cc4v.fr)**

**Les programmes et les plannings de réservation sont diffusés sur ce site généralement un mois avant le commencement des vacances. Merci aux familles de bien vouloir respecter les délais d'inscription notifiés sur ces plannings.**

## 2. Fonctionnement Général des structures enfance jeunesse

### A/ Les accueils de loisirs 3/11 ans et 11/17 ans

Ces accueils de loisirs ont pour mission d'assurer l'encadrement de mineurs grâce à un personnel de direction et d'animation compétent, diplômé ou en cours de formation, et ce conformément à la réglementation en vigueur.

L'équipe éducative favorise l'intégration des enfants et des jeunes dans la vie sociale et intervient dans le développement de leur personnalité. Les orientations politiques en faveur de la jeunesse sont traduites dans le projet éducatif de la CC4V et sont appliquées sur le terrain par la mise en oeuvre d'activités variées, éducatives et ludiques.

Tous les mineurs de la CC4V et des communes environnantes ont la possibilité de fréquenter les structures de loisirs du service Petite-Enfance, Enfance-Jeunesse, indépendamment de leur milieu social, de leur sexe, de leur appartenance religieuse ou de leur origine culturelle.

Tous les ALSH sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP). Leur fonctionnement s'inscrit dans un cadre législatif et réglementaire prévu par le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Un contrat Enfance-Jeunesse a également été conclu avec la CAF. Ce contrat est la garantie pour les familles de bénéficier d'accueils de qualité répondant à des critères rigoureux en matière de locaux et d'encadrement, de par la qualification exigée des équipes d'animation.

#### **Bilan annuel :**

Depuis un peu plus d'un an maintenant, nous avons pu constater une hausse des inscriptions sur l'ensemble des accueils de loisirs.

De nombreuses activités sont proposées durant les vacances scolaires : artistiques, culturelles, sportives et de loisirs :

- Des projets passerelles entre les 8/11 ans et les 11/14 ans; des projets intergénérationnels avec les maisons de retraite (Dordives et Château Landon), des projets en lien avec certaines associations du territoire (ESG, association de pêche, association SOBOKO, SEL et CAD...) artisans et entreprises du territoire, l'ESAT (...) *que nous remercions pour avoir pris le temps de partager avec les enfants vos passions, savoir-faire et d'avoir participer à la mise en place d'animations (grâce aux dons apportés), merci de votre générosité.*

- Des activités artistiques menées grâce à l'intervention de prestataires talentueux, l'aide de certains bénévoles pour l'encadrement d'activités spécifiques.

- Des sorties organisées chaque semaine : base de loisirs, parcs d'attractions, cinéma, bowling, laser game, parcs naturels, médiathèque, ludothèque, piscine (nous remercions les maîtres-nageurs de la piscine de Ferrières et Corbeilles, pour la mise en place d'activités aquatiques de qualité), patinoire, cirque ....

- Des activités proposées par les équipes d'animation : activités créatives, sportives et ludiques. Nous remercions aussi les familles de s'investir dans des évènementiels (casino, loto, soirée halloween...), de participer aux animations que vos enfants organisent (ateliers jeux, concours pâtisserie, repas interculturels...)

- Premier séjour organisé cet été par la CC4V, pour les enfants de 8 à 14 ans, dans le coeur du Morvan, en camping avec des activités nautiques. Séjour qui a connu un franc succès.

- Des animations innovantes autour de projets tels qu'un atelier journalisme rédigé par les jeunes avec l'intervention de journalistes, la découverte de certains métiers, des animations autour de la photographie et du graphisme, d'handisport...

## **B/ Présentation du Relais Assistants Maternels (RAM)**

Le RAM a ouvert ses portes le 2 novembre 2012. La Mutualité Française était alors gestionnaire.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Communauté de Communes des 4 Vallées (CC4V) a repris la gestion du relais.

Le RAM est géré par une animatrice diplômée « Educatrice Jeunes Enfants », Mme Le Vay.

Le RAM, intitulé : "Les P'tits Loups des 4 Vallées" couvre la totalité des 19 communes que regroupe la CC4V.

Le siège se situe à la CC4V, place Saint Macé à Ferrières-en-Gâtinais. Le bureau du RAM est, quant à lui, situé Rue Pasteur à Dordives.

En juillet 2016, la CC4V a acquis de nouvelles compétences. Aujourd'hui, Mme Le Vay travaille en collaboration avec la coordinatrice de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse : Mme Séverine Aldegon et la directrice générale des services (DGS), Mme Karine Bordas.

M. Gérard Guidat, élu de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse succède à M. Didier Devin, chargé de l'action sociale.

### **a. Répartition des assistantes maternelles (AM) sur la CC4V**

En décembre 2017, 98 Assistantes Maternelles (AM) agréées ont été recensées sur le territoire de la CC4V (contre 134 en 2013), réparties sur 16 des 19 communes de la CC4V.

Le Bignon Mirabeau, Chevannes et Chevy sous le Bignon sont des communes sans AM.

### **b. Rôle du RAM**

Le RAM propose:

#### **Des permanences destinées aux familles pour :**

- Information des différents modes d'accueil existants sur le territoire ;
- Diffusion de la liste des AM agréées qui exercent sur le territoire ;
- Accompagnement dans le rôle de parent employeur ;
- Information sur les droits et obligations du parent-employeur.
- Orientation vers des organismes administratifs et juridiques compétents.

#### **Des permanences destinées aux AM pour :**

- Soutien et écoute dans leur métier ;
- Informations administratives, juridiques et pédagogiques ;
- Orientation vers des organismes administratifs et juridiques compétents.

#### **Des ateliers, sorties pédagogiques et animations exceptionnelles destinés aux AM et aux enfants accueillis pour :**

- Rencontres et échanges des pratiques entre AM en présence de l'animatrice du RAM ;
- Appropriation d'outils pédagogiques ;
- Professionnalisation par le biais de temps informels et formels via des formations, des forums, réunions, conférences... en association avec d'autres professionnels.

Un planning mensuel est diffusé à toutes les AM du territoire, par mail, par courrier, ainsi que sur le site CC4V et certains sites de Mairie.

### c. Evolution du RAM

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017, le relais est plus mobile et propose :

- Des ateliers en matinée sur les communes de Gondreville et Rozoy en alternance avec Nargis et Ferrières, une semaine sur deux.
- Des permanences le mardi après-midi sur Gondreville en alternance avec Dordives, une semaine sur deux, et sur Corbeilles tous les jeudis après-midi.

Les ateliers de motricité proposés sur Corbeilles ont lieu à présent au Centre Culturel et non plus au DOJO, qui était un lieu peu approprié pour accueillir les jeunes enfants.

Dorénavant le planning du relais est le suivant :

**Pour les ateliers :**

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
SEMAINES PAIRES	ATELIER Nargis 9h30/11h30	MOTRICITE Dordives 10h/11h	ATELIER Corbeilles 9h30/11h30	ATELIER Ferrières 9h30/11h30	Certains samedis des formations, conférences ou réunions sont organisées.
SEMAINES IMPAIRES	ATELIER Gondreville 9h30/11h30		MOTRICITE Corbeilles 10h/11h	ATELIER Rozoy-le-Vieil 9h30/11h30	

**Pour les permanences :**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
SEMAINES PAIRES	Pour travail administratif (non ouvert au public) 8h/14h30 Espace Citoyen Dordives	Sur rendez-vous 13h/18h Espace Citoyen Dordives	13h/17h30 Espace Citoyen Dordives	14h/18h Mairie Salle des permanences sociales Corbeilles	12h30/14h Espace Citoyen Dordives
SEMAINES IMPAIRES		12h30/17h Gondreville			

Les salles sont prêtées gracieusement par les communes. Une convention de mise à disposition permanente a été faite pour chacune d'elles.

### d. Actions menées sur l'année 2017

#### ❖ En direction des familles et des AM

- Portes ouvertes lors de 2 matinées sur Corbeilles et Ferrières.

Mme Evrard de l'Institut de Formation Continue de l'Action Sociale (IFCAS) était conviée à la matinée organisée sur Ferrières, afin de présenter les modalités d'accès à la formation aux AM. Mme Dhams,

journaliste à l'Eclaireur, était également invitée pour couvrir l'événement. Malgré l'insuccès de cette matinée, Mme Dhams a profité de l'occasion pour échanger avec l'animatrice et l'AM présente. Son article a donc été l'occasion de rappeler le rôle du RAM.

Au total, 3 AM différentes ont participé à ces portes ouvertes et 1 parent est venu se présenter avec ses 2 enfants.

- Conférence thématique organisée sur Nargis : l'agressivité du jeune enfant.

Cette conférence a été animée par une psychologue intervenante pour l'IFCAS.

- 2 événements festifs sur Sceaux du Gâtinais et Préfontaines.

Pour ces deux occasions, des intervenants extérieurs ont animés des spectacles pour enfants.

Ces moments de partage, permettent aux parents et AM de se rencontrer autrement qu'en tant qu'employeur/employé.

Sont venus lors du spectacle de marionnettes : 7 AM, 9 parents et 30 enfants et pour le spectacle de clown : 7 AM, 4 parents et 24 enfants.

#### ❖ En direction des AM

- Réunions sur le contrat de travail lors de 2 matinées sur Griselles et Préfontaines, conduites par l'animatrice du relais.

Au total, 9 AM différentes ont fait le déplacement.

- Conférences thématiques sur la communication bienveillante lors de 3 matinées, organisées en collaboration avec les RAM du Montargois.

Ces conférences ont été animées par une professionnelle, du centre de formation FORMASANTE.

Au total, 7 AM agréées sur la CC4V différentes ont participé à ces matinées.

#### **e. Fréquentations du (RAM)**

Nombre de contacts différents reçus lors des permanences (visites, RDV, mails, téléphone)

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
ASMAT	83	59	59
Parents	33	57	80
Salarié + Employeur	4	5	10
<b>TOTAL</b>	<b>104</b>	<b>121</b>	<b>149</b>

Nombre de participants différents reçus lors des ateliers

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
ASMAT	33	31	27
Enfants	84	84	81

Nombre de participants différents venus aux réunions à thème réservés aux professionnels

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
ASMAT	15	15	10

Le RAM est un service en constante évolution. En 2017 celui-ci est devenu plus mobile afin de le rendre plus accessible aux AM et familles présentes sur la CC4V.

Bien que le RAM connaisse une légère baisse de participation de la part des AM, on constate une hausse de contacts avec les familles, public plus délicat à toucher n'ayant pas de relation directe avec ces dernières.

### 3. Changement organisationnel des ALSH depuis le transfert de compétences :

Les objectifs politiques instaurés par le Président de la CC4V et les élus du service petite enfance, enfance et jeunesse, sont avant tout de mettre en place une offre équilibrée de services éducatifs adaptés à toute tranche d'âges, sur tout le territoire, dans une démarche collective, de doter le territoire d'équipements structurants et de qualité répondant aux besoins de la population.

L'ensemble des accueils collectifs de mineurs doivent permettre à chaque enfant de devenir un citoyen à part entière, en respectant ses différences, ses facultés physiques et intellectuelles, son mode de vie, ses origines et tout ce qui participe à son cheminement d'enfant à adulte, le tout dans un cadre laïque.

Depuis le transfert des accueils de loisirs à la CC4V et afin d'uniformiser l'offre sur l'ensemble du territoire, voici les choix politiques du service petite enfance, enfance et jeunesse :

- Une tarification unique appliquée en fonction des revenus du foyer ;
- Une facturation après prestation ;
- Une mutualisation des compétences par la mise en place de projets communs
- Une harmonisation des prestations, pour une égalité sur tout le territoire ;
- Des activités accessoires avec hébergement d'une durée d'1 à 4 nuits ;
- Des séjours de vacances et/ou des séjours courts ;
- Une amplitude d'ouverture de 7h à 19h (ALSH 3/11 ans) ;
- Des horaires de fonctionnement adaptés aux spécificités du public 11/17 ans ;
- Des ALSH ouverts à toutes les périodes de vacances scolaires ;
- Une alternance d'ouverture d'un ALSH à l'autre, lors des petites vacances et au mois d'aout, relative aux effectifs et aux capacités d'accueil ;
- Un transport mis en place pour les ALSH Jeunes, lors des fermetures d'une des deux structures ;
- Une inscription à la journée, en fonction des besoins des familles, est possible tout au long de l'année ;
- Une communication faite dans les établissements scolaires, dans les ALSH et sur le site internet de la CC4V ;
- Une diversité des animations dans les domaines artistiques, culturels, sportifs et de loisirs ;
- Une régularité dans les apprentissages sur plan éducatif, sur les règles de vie en collectivité, en adéquation avec chaque tranche d'âge ;
- Un travail de réflexion autour du rôle, des missions et des fonctions de chaque membre de l'équipe d'encadrement ;
- Une recherche constante d'enrichissement professionnel, par l'intermédiaire de réunion collective de travail avec la coordinatrice et l'ensemble des équipes et aussi par l'intervention des membres d'animation dans les autres ALSH ;
- La mise en place de projets communs entre centres et de projets passerelles entre ALSH 3/11 ans et 11/17 ans.

4. Bilan des ALSH CC4V sur 2017 :

Bilan quantitatif des ALSH CC4V - de Janvier à décembre 2017 -

Année 2017	ALSH Dordives	ALSH Nargis	ALSH Ferrières	ALSH Corbeilles	MDJ Dordives	AJ Ferrières	Totaux
Nbre jours d'ouverture	37	27	46	64	44	43	
Nbre enfants inscrits	124	132	179	101	99	114	749
Nbre enfants CC4V	117	131	173	86	96	112	715
Chevannes	3		12		2	4	21
Chevry-sous-le-Bignon					2	3	5
Corbeilles-en-Gâtinais			1	38			39
Courtempierre		4		3			7
Dordives	57	6	21		37	32	153
Ferrières-en-Gâtinais	41	21	94	3	31	35	225
Fontenay-sur-Loing	6	27	18	1	9	17	78
Girrolles	1	7	2				10
Gondreville				5			5
Griselles	2	4	10		6	9	31
Le Bignon-Mirabeau			2				2
Mignères				1			1
Mignerette		2		13			15
Nargis	7	47	11	6	5	8	84
Préfontaines		11	1		1	1	14
Rozoy-le-vieil							
Sceaux-du-Gâtinais				9			9
Treilles-en-Gâtinais		2	1	6	3	3	15
Villevoques							
Extérieurs (Hors CC4V) Totaux	7	1	6	15	3	2	34
Abigny sur Nere	1	1	1				3
Amilly	1		1	1			3
Auxy				1			1
Bazoches s/le Betz	1		1			1	3
Bordeaux en G.				1			1
Ladon				2			2
Lorcy				9			9
La Selle s/le Bied	3		3				6
Moulon				1			1
Souppes S/Loing					2		2
Pers en Gâtinais	1				1	1	3

Remboursement des mises à disposition et prestations de services aux communes et au SIIS de Préfontaines pour 2017 dans le cadre de la mutualisation de la compétence enfance jeunesse

	Equipe d'animation convention de MAD de service	Convention de prestation de service			total convention de Prestation de service (B)	TOTAL par commune (A) + (B)
		Autre personnel communal (technique, RH, restauration, communication...)	Restauration (assurée par la commune)	Fournitures et Fluides (eau, chauffage, téléphone, entretien bâtiment...)		
	Personnel MAD (A)					
2017	c/6217 chap 12 (par services)	C/6217 chap12 (par services)	c/ 62875 chap11 (par services)	C/62875 chap11 (par services)		
ALSH Dordives	29 598,87 €	7 362,92 €	659,49 €	4 494,78 €	12 517,19 €	42 116,06 €
MDJ Dordives	11 700,00 €				0,00 €	11 700,00 €
AJ Ferrières	43 301,85 €	2 229,73 €	514,40 €	3 654,04 €	6 398,17 €	49 700,02 €
ALSH Ferrières	29 004,29 €	4 877,14 €	12 401,48 €	3 384,58 €	20 663,20 €	49 667,49 €
ALSH Corbeilles	13 600,93 €	7 384,50 €	0,00 €	3 804,91 €	11 189,41 €	24 790,34 €
ALSH Nargis (SIIS)	0,00 €	6 985,28 €		3 664,30 €	10 649,58 €	10 649,58 €
PIJ						
Totaux	127 205,94 €	28 839,57 €	13 575,37 €	19 002,61 €	61 417,55 €	188 623,49 €

COMPARATIF COUT ENFANCE JEUNESSE 2017							
	ALSH CORBEILLES	ALSH FERRIERES	AJ FERRIERES	ALSH SIIS PREFONTAINES*	ALSH DORDIVES	MDJ DORDIVES**	TOTAL
<b>DEPENSES</b>	<b>60 401,96 €</b>	<b>71 115,30 €</b>	<b>65 608,30 €</b>	<b>55 240,20 €</b>	<b>63 457,80 €</b>	<b>49 787,66 €</b>	<b>365 611,22 €</b>
Charges à caractère Générales	27 536,64 €	30 529,86 €	21 018,23 €	29 922,02 €	21 918,63 €	14 081,72 €	145 007,10 €
dont prestations de service (remboursement aux communes)	3 804,91 €	1 578,60 €	4 168,44 €	3 664,30 €	5 154,27 €	0,00 €	32 577,98 €
dont charges CC4V	23 731,73 €	14 743,80 €	16 849,79 €	26 257,72 €	16 764,36 €	14 081,72 €	112 429,12 €
Charges de personnel	32 865,32 €	40 585,44 €	44 590,07 €	25 318,18 €	41 539,17 €	17 089,01 €	201 987,19 €
dont Mises à disposition (remboursement aux communes)	13 600,93 €	29 004,29 €	43 301,85 €	0,00 €	29 598,87 €	11 700,00 €	127 205,94 €
dont prestations de service (remboursement aux communes)	7 384,50 €	4 877,14 €	2 229,73 €	6 985,28 €	7 362,92 €	0,00 €	28 839,57 €
dont charges CC4V (saisonniers)	11 879,89 €	6 704,01 €	-941,51 €	18 332,90 €	4 577,38 €	5 389,01 €	45 941,68 €
Charges de fonctionnement gymnase Dordives pour MDJ 2/3 de 5436h soit 151 jours						18 616,93 €	
<b>RECETTES</b>	<b>28 816,39 €</b>	<b>43 240,39 €</b>	<b>19 598,94 €</b>	<b>22 635,62 €</b>	<b>40 674,76 €</b>	<b>26 229,27 €</b>	<b>181 195,37 €</b>
Usagers	17 696,14 €	18 824,96 €	5 498,58 €	13 283,84 €	11 097,73 €	5 168,17 €	71 569,42 €
CAF enfance jeunesse PSO	5 497,76 €	11 965,99 €	3 605,45 €	5 393,03 €	2 071,29 €	7 101,23 €	35 634,75 €
CAF enfance jeunesse ACALAPS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 388,05 €	0,00 €	20 388,05 €
CAF enfance jeunesse CEJ	5 203,66 €	12 030,79 €	9 926,76 €	3 540,10 €	6 699,04 €	13 391,33 €	50 791,68 €
Autres	418,83 €	418,65 €	568,15 €	418,65 €	418,65 €	568,54 €	2 811,47 €
<b>SOLDE CC4V</b>	<b>-31 585,57 €</b>	<b>-27 874,91 €</b>	<b>-46 009,36 €</b>	<b>-32 604,58 €</b>	<b>-22 783,04 €</b>	<b>-23 558,39 €</b>	<b>-184 415,85 €</b>
Dépenses service commun	16 938,91 €	16 938,91 €	16 938,91 €	16 938,91 €	16 938,91 €	16 938,91 €	101 633,46 €
Recettes service commun(CEJ coordinatrice)	6 302,62 €	6 302,61 €	6 302,61 €	6 302,61 €	6 302,61 €	6 302,61 €	37 815,67 €
Charges retenues sur AC	8 710,00 €	38 910,00 €	38 910,00 €	46 018,00 €	43 658,00 €		137 296,00 €
<b>SOLDE CC4V INTERMEDIAIRE</b>	<b>-33 511,86 €</b>	<b>398,79 €</b>	<b>-17 735,66 €</b>	<b>-43 240,88 €</b>	<b>10 238,66 €</b>	<b>9 463,31 €</b>	<b>-110 937,64 €</b>
Charges des autres communes retenues sur les AC (10%)				81 678,00 €			
<b>SOLDE CC4V DEFINITIF</b>				<b>-29 259,64 €</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>CORBEILLES</b>	<b>FERRIERES</b>	<b>SIIS PREFONTAINES</b>	<b>DORDIVES</b>	<b>TOTAL</b>		
REMBOURSEMENT AUX COMMUNES	24 790,34 €	99 367,51 €	10 649,58 €	53 816,06 €	188 623,49 €		
CHARGES RETENUES SUR AC	8 710,00 €	38 910,00 €	46 018,00 €	43 658,00 €	137 296,00 €		
<b>TOTAL REVERSE AUX COMMUNES</b>	<b>16 080,34 €</b>	<b>60 457,51 €</b>	<b>-35 368,42 €</b>	<b>10 158,06 €</b>	<b>51 327,49 €</b>		

5. Nouvelle tarification, à partir des vacances d'hiver 2017 :

<b>Tarification Service Enfance de la CC4V</b>
--

Tarification ALSH 3/11 ans pour les résidents de la CC4V	Tarification ALSH 3/11 ans pour les enfants scolarisés à la CC4V mais résidant en dehors de la CC4V	Tarification ALSH 3/11 ans Pour les familles résidant Hors CC4V	
<b>Inscription et Tarification à la journée Comprend : Repas/ Goûters/Animations et Prestations</b>			
Taux d'effort	1,30 %	+ 25 %	+ 50 %
Tarif Plancher	2,50 €	+ 25 %	+ 50 %
Tarif Plafond	16,50 €	+ 25 %	+ 50 %
Dégressivité de :	1,15 % pour le 2 <sup>e</sup> enfant	+ 25 %	+ 50 %
	1% pour le 3 <sup>e</sup> enfant et +	+ 25 %	+ 50 %

<b>Tarification Service Jeunesse de la CC4V</b>
---

Tarification ALSH 11/17 ans pour les résidents de la CC4V	Tarification ALSH 11/17 ans pour les enfants scolarisés à la CC4V mais résidant en dehors de la CC4V	Tarification ALSH 11/17 ans Pour les familles résidant Hors CC4V	
<b>Inscription et Tarification à la journée Ne comprend pas les Repas /Comprend : Animations et Prestations</b>			
Taux d'effort	0,80 %	+ 25 %	+ 50 %
Tarif Plancher	3,80 €	+ 25 %	+ 50 %
Tarif Plafond	11 €	+ 25 %	+ 50 %
Dégressivité de :	0,77 % pour le 2 <sup>e</sup> enfant	+ 25 %	+ 50 %
	0,74 % pour le 3 <sup>e</sup> enfant et +	+ 25 %	+ 50 %

**Application de la dégressivité :**

- Selon le calcul du QF, au-dessus du tarif plancher jusqu'au tarif plafond inclus
- Entre les divers ALSH

**Tarification  
Séjour de la CC4V**

<b>Tarification Séjour pour les résidents de la CC4V</b>		<b>Tarification Séjour pour les enfants scolarisés à la CC4V mais résidant en dehors de la CC4V</b>	<b>Tarification Séjour Pour les familles résidant Hors CC4V</b>
<b>Inscription et Tarification à la journée Comprend : Tous les Repas/Animations et Prestations/Transport et Hébergement</b>			
Taux d'effort	2,60 %	+ 25 %	+ 50 %
Tarif Plancher	5 €	+ 25 %	+ 50 %
Tarif Plafond	33 €	+ 25 %	+ 50 %
Dégressivité de :	2,30 % pour le 2 <sup>e</sup> enfant	+ 25 %	+ 50 %
	2 % pour le 3 <sup>e</sup> enfant et +	+ 25 %	+ 50 %

## 6. Evolution du Service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse :

Nouvelle organisation du RAM itinérant pour l'année 2017/2018 :

- Des permanences du RAM à destination des familles et des assistantes maternelles à Gondreville et Corbeilles et Dordives.
- Des ateliers d'éveil proposés sur les communes de Gondreville et Rozoy, Dordives, Ferrières-en-Gâtinais, Nargis et Corbeilles-en-Gâtinais.
- Courant 2018, acquisition de deux véhicules : un utilitaire pour le RAM et un minibus pour le service jeunesse.
- Soutien au projet de création d'une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) sur la commune de Dordives.
- En cours de réalisation : une étude d'opportunité pour la création d'un ALSH jeunes situé à l'ouest du territoire.

## 7. Illustrations

Activités organisées dans les ALSH : sorties dans des bases de loisirs, à la piscine, visite d'aquarium, arborétum des barres, France miniature, initiation aux arts du cirque, parc d'attractions (Astérix, Nigloland, Mer de sable), cinéma, bowling, laser game, zoo Parc de Beauval, labyrinthe de Beaugency, visite caserne des pompiers.

Concernant les animations sur site : atelier culinaire, spectacle des enfants, projets en partenariat avec des associations, notamment pour la pêche, projet passerelle avec les 8/14 ans, jeux sportifs, danses, activités manuelles, artistiques et culturelles.







### III. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - COMMERCE

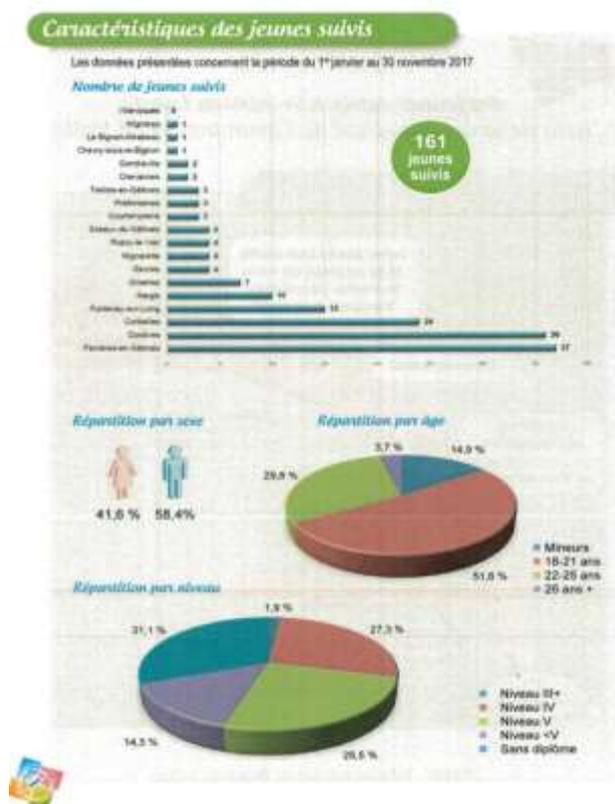
Vice-Président en Charge du Développement Économique, Commerce: Jacques LASSOURY

Madame Christelle Laumonier, Responsable de service « développement économique – urbanisme », dédie 40 % de son temps à cette compétence.

#### Travail en partenariat avec des associations :

#### MISSION LOCALE

31 avenue Louis Maurice Chautemps 45200 Montargis



**Entrée en situation**

Situation	Nombre de jeunes de la CC 4V	Nombre de jeunes ALIAM	% des jeunes de la CC 4V
Contrat en alternance	1	76	1,3%
CDD	51	1081	4,7%
CDI	12	211	5,7%
Formation	20	459	4,4%
Immersion en entreprise	16	388	4,1%
Scolarité	5	76	6,6%

**ZOOM sur les contrats aidés**  
5 CUI-CAE  
6 Emplois d'Avenir

**Répartition des jeunes suivis par l'AJAM**

Secteur	Communauté de Communes	Nombre de jeunes suivis	%
Montargis	Comm. d'Agglomération Montargoise et Rives du Loing	1296	46%
	CC des Quatre Vallées	161	8%
	CC Cléry Betz Ouannes	221	8%
	CC Caraux et Forêts-en-Gâtinais	310	11%
Giennois	CC du Berry Loire Puisaye	226	8%
	CC Giennoises	417	15%
	CC du Val de Sully	211	7%
Autres territoires		39	1%
Total Montargis		1988	69%
Total Giennois		854	30%
Total AJAM		2842	100%

CD/Per-rd6 2017 - AJAM Mission Locale de Montargis Gien

En quelques chiffres, 161 jeunes suivis soit 6 % du public.

✚ Subvention de la CC4V de : 10 240 €

#### GATINAIS EMPLOI

1 rue Jean Jacquemain, 1<sup>er</sup> étage, 45210 FERRIERES EN GATINAIS

Nombre de personne inscrite au 31.12.17	Nombre de personne ayant bénéficié d'un accompagnement	Age			
65	785	Moins de 26 ans	De 26 à 39 ans	De 40 à 49 ans	Plus de 49 ans
		8	14	15	41

Bénéficiaires du RSA	Travailleurs handicapés	Chômeurs non-inscrits à Pôle emploi	Inscrits depuis moins d'un an	Inscrits de 1 à 2 ans	Inscrits de 2 à moins de 3 ans	Inscrits depuis plus de 3 ans
18	12	15	16	2	7	11

Nombre d'heures effectués chez les particuliers	Hommes	Femmes	Total	Nombre de salariés Hommes	Nombre de salariés Femmes	Total
Emplois de maison (ménage, garde d'enfants, personnes âgées...)	67,50	6973,51	7041,01	4	45	49
Jardinage	1755	70,75	1826,25	5	0	5
Travaux de bricolage	52,25	0	52,25	5	0	5
Petits travaux de peinture	107	0	107	2	0	2
Autres	1204,75	1205,59	2410,34	6	7	13
déménagement	29	0	29	5	0	5

Selon la mobilité				
Pas de permis	Ayant le permis	RSA ayant le permis de conduire	Ayant un moyen de locomotion	RSA ayant un moyen de locomotion
105	208	32	286	36

Selon la provenance	
Non renseigné	2
Amilly	51
Beaune la Rolande	6
Ferrières en Gâtinais	144
Châlette sur Loing	57
Courtenay	67
Montargis	42
Château-Landon	5
Bellegarde	16
Chatillon-Coligny	1
Château-Renard	7
Quiberon	1
Fruges	1
Nemours	1

Nombre d'heures effectuées en entreprises	Hommes	Femmes	Total	Nombre de salariés Hommes	Nombre de salariés Femmes	Total
Emplois du bâtiment	982	0	982	3	0	3
Emplois du nettoyage	115,45	2588,33	2703,78	5	24	29
Autres emplois de service (restauration, hôtellerie...)	0	978,59	978,59	0	8	8
Emplois liés à la protection de la nature	0	0	0	0	0	0
Emplois de manutention	276,66	15,50	292,16	0	0	0
Emplois de conducteurs de véhicules -poids-lourds)	0	0	0	0	0	0
Emplois agricoles	0	0	0	0	0	0
Emploi d'ouvriers qualifiés et non qualifiés	19,5	0	19,5	1	0	1
Emplois administratifs	0	269,50	269,50	0	1	1

✚ **Subvention de la CC4V de : 970 €**

✚ Prévisionnel 2017 de 371 900 €

## LOIRE ET ORLEANS ECO

**Siège : Bd Rocheplatte, Orléans, CCI de Montargis, CM d'Orléans, CA d'Orléans**

Organisation d'un « acti-dej » à Montargis, 1 marche-1 chef au marché de Ferrières-en-Gâtinais, visite d'entreprise (savonnerie de Sceaux-du-Gâtinais, AMC à Ferrières-en-Gâtinais), participation aux salons, notamment du salon de l'immobilier d'entreprise à Paris (présentation des opportunités d'implantation sur la métropole), présence des représentants de Loiret et Orléans éco et Mme Laumonier et de M. Fourure.

Organisation d'un business and co le 11 mai 2017 à l'abbaye de Ferrières-en-Gâtinais en partenariat avec Loire et Orléans éco : rencontre entre entreprises pour échanger. Des besoins ont été recensés en matière de mobilité des jeunes, co-voiturage, requalification de ZAE et recherche de clients.

Coût de fonctionnement de la structure : 489 088 €, **subvention donnée par la CC4V : 12 500 €**

## ETUDES

### Transfert ZAE

Suivi de l'étude **avec EXFILO sur le transfert des ZAE** à la CC4V et cadrage de la mission

Organisation d'une pré-CLECT et d'une conférence intercommunale des maires le 14 juin 2017 :

Rapport sur les attributions de compensation dans le cadre du transfert des ZAE et sur les conditions patrimoniales et financières du transfert.

Contact avec une entreprise pour un projet d'extension sur la ZAE du Bois Carré à Ferrières-en-Gâtinais : AMC, Les ateliers de l'Orge. Vente réalisée en 2018.

### **NOUVELLE ZAE : AMENAGEMENT**

Rédaction du cahier des charges et lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage sur la future ZAE du Mardeleux à Ferrières-en-Gâtinais.

Marché attribué à ANTEA, associé à Jean Gomez (urbaniste) et Polygone (VRD) pour 113 000 € HT

### **AIDES AUX ENTREPRISES**

*Synthèse et proposition de convention d'aide aux entreprises*

Travail commun avec l'agglomération montargoise sur le choix des secteurs d'activités, la taille des entreprises, la nature de l'aide, les dépenses éligibles et les critères d'intervention pour les PME et aussi les commerces en présence de M. Larcheron accompagnée de Mme Laumonier

Demande d'aide : Savonnerie de Sceaux-du-Gâtinais, AMC de Ferrières-en-Gâtinais

### **EMPLOI**

Participation à une réunion du **Service Public de l'Emploi le 19 octobre 2017** avec M. Devin et M. Lassoury : information sur le travail de la DIRECT et la Région en direction des entreprises, information sur les manques en matière de formation.

Rencontre avec **Pôle Emploi, le 27 juin 2017** avec M. Gardia et M. Guidat : organisation d'un forum de l'emploi sur Ferrières à prévoir en 2018.

- Rôle des CCAS à définir et renforcer par rapport à la lutte contre le chômage
- Voir les boîtes d'intérim
- Proposer une aide au permis (via le FAJ)
- Amplitude horaire des garderies sur la CC4V est suffisante
- Recueil des adresses des organismes de formation serait utile



### 1. Maison des Métiers d'Art

Depuis le 1er juillet 2016, dans le cadre des transferts de compétences aux Communautés de Communes, la Maison des Métiers d'Art est un équipement culturel de la Communauté de Communes des Quatre Vallées qui organise, finance et met en œuvre le projet de développement des actions autour des métiers d'art.

#### I. Expositions temporaires

En 2017, la Maison des Métiers d'Art a proposé deux expositions temporaires collectives et sept expositions carte blanche.

##### 1/ « Les 4 éléments »

La première exposition avait pour but de valoriser les richesses et les savoir-faire des artistes et des artisans d'art en présentant les quatre éléments et ses particularités, et ainsi de permettre au public de comprendre la maîtrise des éléments dans le processus de création des pièces.



Une vingtaine d'artisans et artistes ont participé à l'exposition qui s'est déroulée du **6 mai au 27 août 2017**.

**2/ L'exposition « Lumière ! »** présentait les œuvres des artistes et artisans d'art, invitant le visiteur à la découverte de leurs savoir-faire et de leurs univers en jouant sur la dualité entre ombre et lumière. Elle mettait l'accent sur les métiers du luminaire. « Lumière ! » a présenté des œuvres uniques dont certaines ont été installées in situ. Cette exposition a permis aux visiteurs de confronter leur sens à travers leur perception de la lumière et des couleurs que reflétaient les œuvres.

L'exposition a eu lieu du **9 septembre au 5 novembre 2017**



##### 3/ Les cartes blanches

Dans le cadre du cycle d'expositions personnelles « Carte blanche », chaque artisan ou artiste bénéficiait de la salle d'exposition du premier étage. Ce cycle a commencé en avril par les expositions de Steven OLIVI, peintre et sculpteur, Nadine FROT, peintre en décor et Francis LELOUP, potier. Le Musée du Verre de Dordives étant sinistré en 2017, la Maison des Métiers d'Art a présenté une exposition sur le verre industriel aux mois de juin-juillet afin de rendre accessible une partie des collections au public. Puis, les Rodier, peintre et sculpteur, Marie Geneviève SIMON-BALLOU, artiste



plasticienne et Catherine FINOT, céramiste ont pu exposer leurs créations à raison de trois semaines à la Maison des Métiers d'Art.

## II. Animations autour des expositions

**1/ Lors des Journées Européennes des Métiers d'Art** début avril, Nadine Frot, peintre en décor initiait le public aux techniques de la peinture décorative à travers une démonstration des différents effets de matières: fausse pierre, faux marbre, patine à l'éponge effet granit, faux bois. Et Marina Carpier, bijoutière a présenté son travail et les outils du bijoutier et, plus particulièrement, la forge anticlastique sur les métaux précieux et les alliages cuivreux.



**2/ Dans le cadre du programme d'actions de l'exposition « Les 4 éléments »** des démonstrations et des ateliers axés sur la thématique ont été réalisés. Le 17 juin, la Maison des Métiers d'Art accueillait un ébéniste, Jean-Jacques CROS pour une rencontre et une démonstration autour de la Terre à travers la marqueterie d'écorce.



**Lors de la Foir'expo de Ferrières le 25 juin**, la Maison des Métiers d'Art a proposé une **démonstration de soufflage de verre au chalumeau** par des verriers de l'association Gâtinaise des Amis du Musée du Verre de Dordives. **En août**, Véronique Gardy Delanne, Facteure de flûte en papier recyclé a présenté lors **d'une démonstration la fabrication d'instrument à vent**. Des ateliers à destination des enfants et des adultes ont été animés par les artisans et artistes partenaires.

**3/ Autour de l'exposition « Lumière ! »**, Patrick Rigault et Delfine Ferré proposaient une performance artistique à la Maison des Métiers d'Art devant leur installation contemporaine. Patrick Rigault interprétait quatre contes intensifiés par la mise en scène de Delfine Ferré à travers la découpe de dentelle. Plusieurs visites guidées menées par la médiatrice culturelle ont été réalisées lors des Journées Européennes du Patrimoine.

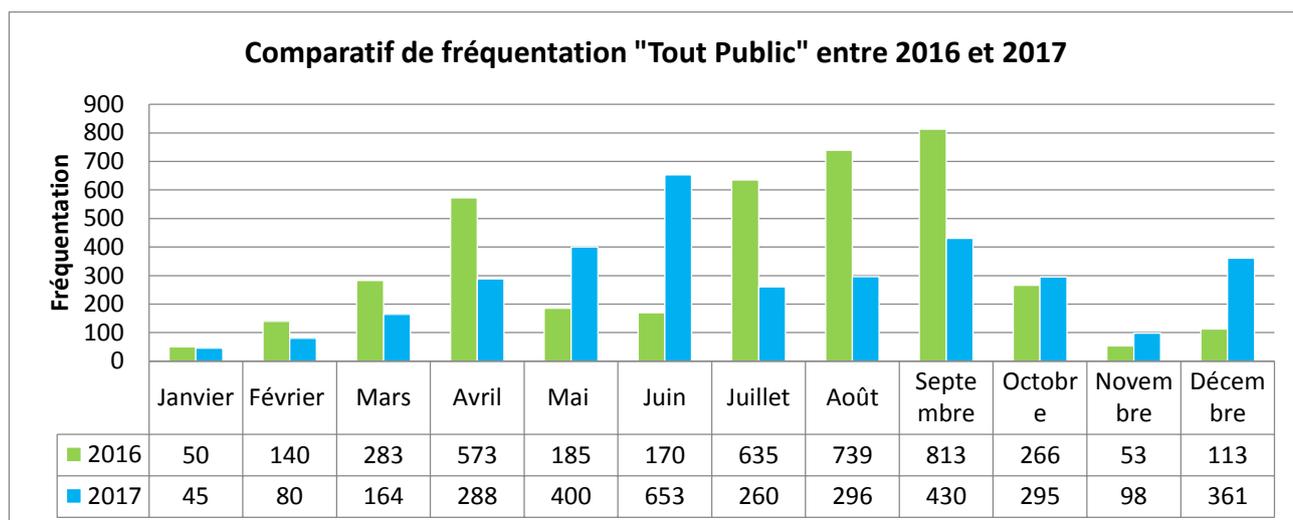


Des ateliers de light painting animés par la médiathèque de l'AME se sont déroulés en septembre. Un atelier « dentelle en papier » était proposé en octobre par Delfine Ferré.

**4/ Lors du Noël des créateurs**, sept artisans et artistes se sont installés dans l'espace d'exposition permanent pour présenter l'ensemble de leurs créations réalisées pour l'occasion. Une **démonstration de tournage de bois par Jean-Jacques Cros**, ébéniste a pris place le **2 décembre** ainsi qu'une **démonstration de restauration sur porcelaine**, par Mathilde Swartvagher, artisan partenaire.



### III. Fréquentation



#### Les 4 éléments

**1609** visiteurs

#### Lumière !

**792** visiteurs

#### Cartes Blanches

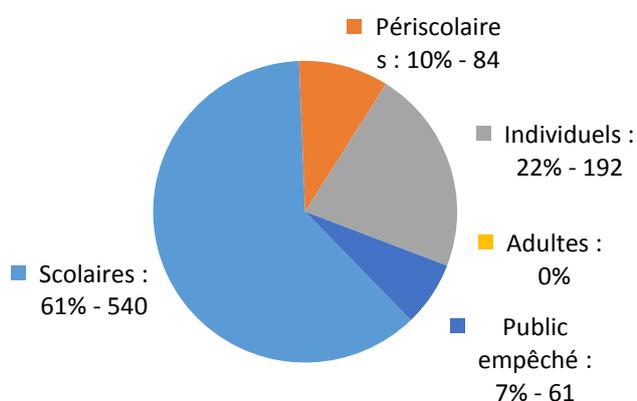
**2561** visiteurs

#### La fréquentation globale

On remarque **une baisse de la fréquentation pour les mois de juillet et août**, qui correspond à l'absence des Nocturnes de Ferrières en 2017. En effet ces manifestations ont rassemblé sur les 3 dernières années une **fréquentation moyenne** de 400 visiteurs pour le mois de juillet, et de 800 visiteurs pour le mois d'août. Au total, la Maison des Métiers d'Art à accueillis **3370 visiteurs en 2017** contre 4020 visiteurs en 2016.

On constate une **hausse de la fréquentation pour le mois de juin** liée au projet pédagogique de l'école de la Cléry, qui s'est déroulé de fin mai à début juillet à la Maison des Métiers d'Art. Les années précédentes le projet prenait place aux mois de février - mars. De plus, la Foir'Expo du 25 juin a permis d'attirer **240 personnes** sur la journée. Hormis ces mois d'été la fréquentation globale reste sensiblement la même que l'année précédente.

#### Fréquentation liée aux actions de médiation



Au cours de l'exposition, les visiteurs individuels, les publics empêchés, les groupes scolaires et périscolaires ont été accueillis pour des visites libres, des visites guidées, des ateliers de pratique artistique ainsi que des projets pédagogiques.

Au total, la Maison des Métiers d'Art a accueilli **877 visiteurs** dans le cadre des actions de médiation. Le public scolaire a été le principal public à bénéficier de ces actions.

### En majorité :

- Les **Jeudis-Familles** ont attirés au total en 2017 : **22 adultes et 88 enfants**.
- Les **groupes scolaires** reçus en ateliers et visites guidées ont permis à **540 enfants et leurs accompagnateurs** de découvrir la Maison des Métiers d'Art, venus majoritairement des départements du Loiret et de la Seine et Marne.

### **IV. Ateliers de pratique artistique**



Ces ateliers ont été mis en place dans le but de sensibiliser aux métiers d'art dans le cadre scolaire.

Une refonte des ateliers a été réalisée au cours de l'année 2017 afin de recentrer ces ateliers sur l'initiation des publics à des gestes et techniques issus des métiers d'art et ainsi de s'éloigner de l'univers « loisirs créatifs ».

Les ateliers sont essentiels à la découverte des métiers d'art par les publics ainsi qu'au fonctionnement de la Maison des Métiers d'Art. À l'image de l'atelier « Mosaïque » qui offre une modulation des matériaux, des sujets et donc des réalisations. Ils peuvent être accomplis sur toute la durée d'une scolarité.

De nouveaux ateliers ont vu le jour à la rentrée 2017 suite à une demande croissante des équipes enseignantes autour des formations pour accéder aux métiers d'art ainsi que pour s'approprier des techniques peu ou mal connues, telles que la fabrication des peintures ou le tissage.

### Nouveaux ateliers 2017 :



**Encres Naturelles** : Découverte des encres à base de jus d'aliments à destination des enfants de 1 à 3 ans (avec le RAM).

**Poterie** : Initiation au modelage pour les enfants de 1 à 3 ans (avec le RAM de la CC4V).

**Recherche Formations Professionnelles** : recherches autour de la définition d'un métier d'art et échange avec un professionnel invité, avec les élèves de 3ème.

**Reliure** : Création d'un carnet en papier marbré, à partir de 8 ans.

**Tissage** : découverte des fondements du tissage avec différents métiers à tisser, à partir de 5 ans

## Les Projets Pédagogiques :

### **Avec l'école « Les Hirondelles » de Griselles :**

Les enfants de la classe de Mme Marion Loizon, CP / CE1 / CE2 sont venus sur deux séances à la Maison des Métiers d'Art dans le cadre du projet pédagogique de la classe avec pour support un conte indien sur le thème des 4 éléments pour la création du spectacle de fin d'année. Cette thématique rejoignant celle de l'exposition collective des artistes et artisans « les 4 éléments » de mai à août 2017, un projet de création à la Maison des Métiers d'Art du décor du spectacle donné par la classe le jour de la fête de l'école, fut réalisé.



### **Avec l'école « La Cléry » - Ferrières-en-Gâtinais :**

Les enfants de Grandes Sections ont réalisé avec Fabrice Rodier, créateur d'objets en bois une lampe en bois. Sur trois semaines en mai et juin avec la médiatrice culturelle, ils ont pris part en parallèle des séances de création de la lampe, à des visites sensorielles axées sur le bois, sur le verre et sur l'exposition « les 4 éléments ».



**Projet pédagogique à Ferrières**  
**Les petits à la Maison des métiers d'art**  
23 février 2017



« Voilà nos lampes... et elles éclairent ! »

Sur une initiative de Jérôme Corjon, directeur du groupe scolaire de la Cléry, et de la Maison des métiers d'art, trois classes de maternelle se sont rendues à l'exposition consacrée au verre.

Marie Raffeneau, la médiatrice culturelle, leur a expliqué les différents usages de ce matériau et a largement détaillé le travail du vitrail.

Avec Régine et Fabrice Rodier, peintres et sculpteur, les enfants ont confectionné de petites lampes avec pour consigne d'harmoniser des couleurs entre elles. Expérience très positive à renouveler.

**FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS**  
**Un atelier pour les artisans d'art en herbe**  
République 18 août

Les neuf enfants qui ont participé au dernier atelier « Jeudis familles », proposé par la Maison des métiers d'art durant les vacances scolaires, n'étaient pas peu fiers de rapporter à la maison une jolie boîte recouverte de mosaïque.

Marie Raffeneau, la médiatrice culturelle de la Maison des métiers d'art, s'est réjouie de voir les enfants s'initier à de nouvelles techniques, découvrir de nouvelles matières et développer leur créativité et leur imagination.

Quelques places pour l'atelier du 23 février de



**MOSAÏQUE.** Marie Raffeneau, la médiatrice culturelle (à gauche), les mamans et les enfants présentant les jolies boîtes décorées durant l'atelier.

15 heures à 16 h 30.  
Ouvert aux enfants de 6 à 15 ans. Tarif : 8 euros. ■

**Reservations.** Contact au 02 38 26 04 05 ou par courriel : [cc4mediation@orange.fr](mailto:cc4mediation@orange.fr) - la Maison des métiers d'art se situe au 18, Grande-Rue à Ferrières.

**L'ART ET LES ANIMAUX EN EXPOSITION**

La bibliothèque municipale de Ferrières-en-Gâtinais organise une exposition « L'Art et les Animaux » à partir d'aujourd'hui jusqu'au 5 mars.

Un événement qui se déroule en partenariat avec la Maison des loisirs et de la culture et les artisans de la Maison des métiers d'art.

Ouvert salle des mariages, coin de l'Abbaye, les mercredis et samedis de 15 heures à 17 h 30 et le dimanche 5 mars de 9 h à 17 heures.

L'entrée est libre. ■

## V. Communication

### Supports et moyens :

- Les affiches (200 exemplaires par exposition) et flyers (5000 exemplaires par exposition)
- Les affiches Carte blanche (50 exemplaires par exposition) et l'édition d'un flyer global (5000 exemplaires)
- 50 affiches et 250 flyers diffusés sur le territoire de la commune et de la CC4V
- Une annonce dans le journal l'Eclaireur et la République du Centre par exposition
- le flyer jeudis-familles (4000 exemplaires)
- la brochure pédagogique (1500 exemplaires)

Le livret « pratiquer les arts » pour l'année scolaire 2017-2018 (5500 exemplaires) fait son apparition. Il regroupe la brochure pédagogique, le flyer des jeudis-familles ainsi que la brochure cours et stages en un seul et même document. Ce nouveau format permet aujourd'hui une communication efficace sur les ateliers pédagogiques proposés à destination des groupes et des individuels.

## VI. Budget

Le budget global, des expositions et des actions de médiation et de communication s'élevait à **90 434 €** (charges de personnel comprises). Les charges directes affectées aux actions représentent **14 556 €** soit 16% du budget global.

## 2. Musée du Verre et de ses Métiers

Le 1<sup>er</sup> juillet 2016, dans le cadre des transferts de compétences aux Communautés de Communes, le Musée du Verre et de ses Métiers (Dordives) est devenu un équipement culturel de la Communauté de Communes des 4 Vallées.

Consacré au verre industriel, le Musée invite à la découverte des verreries de la Vallée du Loing. Les collections s'y déploient sur deux niveaux, dans une mise en scène attrayante et surprenante. Lieu d'exposition, le Musée du Verre est aussi un lieu d'étude et de transmission du savoir-faire verrier, grâce à son centre de documentation et son atelier de démonstration de soufflage de verre.

Le 31 mai 2016, le Musée du Verre subit un important sinistre suite aux inondations dans la région. Les collections sont déplacées en lieu sûr. Les dégâts sont importants et toute la scénographie est à revoir. La réouverture prévue pour septembre 2018 est reportée à septembre 2019 suite aux délais de versement des assurances.

### **Jeudi 30 mars 2017 :**

*Bourse Touristique à Sully sur Loire*

### **Dimanche 14 mai 2017 :**

*Marché campagnard à Dordives*

Démonstration de soufflage de verre et vente



### **Dimanche 5 juin 2017 :**

*Musée de la Maréchalerie à Misy sur Yonne*

Démonstration de soufflage de verre et vente

### **Dimanche 11 juin 2017 :**

*Brocante à Nargis*

Démonstration de soufflage de verre et vente

### **Du 3 juin au 23 juillet 2017 :**

*Exposition Carte blanche à la Maison des Métiers d'Art à Ferrières*



### Exposition Carte Blanche

Musée du Verre et de ses Métiers  
Verre industriel

du 3 juin au 23 juillet 2017

Maison des Métiers d'Art, 18 Grande rue  
45210 Ferrières-en-Gâtinais

La Maison des Métiers d'Art, en collaboration avec le Musée du Verre et de ses Métiers de Dordives fermé pour l'année 2017, propose une exposition Carte Blanche sur les différentes utilisations du verre afin de mettre en valeur le patrimoine verrier de la Vallée du Loing.

La vingtaine d'œuvres exposées met à l'honneur cette substance minérale transparente au regard de ses différentes facettes et vous plongera dans l'univers du verre industriel.

Cette exposition est l'occasion de voir un échantillon des différents produits verriers réalisés par la société « Le Pyrex » (puis Sovirel) qui était située à Bagneaux-sur-Loing, avant la fermeture de presque toutes les verreries. L'exposition est accompagnée de la diffusion du film « le dernier souffle » de Florian Debu, retraçant l'histoire des verriers de Bagneaux-sur-Loing

#### **Dimanche 25 juin 2017 :**

*Maison des Métiers d'Art à Ferrières*

Démonstration de soufflage de verre et vente



#### **Samedi 16 et dimanche 17 décembre 2017 :**

*Marché de Noël à Dordives :*

Démonstration de soufflage de verre et vente



### 3. Le PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire)

Le PACT permet la mise en place d'un projet culturel par la CC4V, avec des conventions passées avec les associations locales, œuvrant sur le territoire intercommunal, en s'adaptant aux spécificités territoriales et en prenant en compte les orientations de la politique régionale. Un PACT a été signé entre la Région Centre Val de Loire et la CC4V pour l'année 2017.

En 2017, 12 201 € ont été versés aux associations et communes qui ont organisé des manifestations dans le cadre de ce dispositif :

- Commune de Ferrières-en-Gâtinais : Concert de la Pentecôte.
- Association Chantecléry : Concert choral de musique sacrée.
- Théâtre Passion en Vallée du Betz : Théâtre « L'homme prudent » de Carlo Goldoni.
- Association Fontenay Culture et Loisirs : 9<sup>ème</sup> salon du printemps sur le thème du « Jouet » avec Mme Mireille Payen.
- L'Abreuvoir : Duo de piano/violoncelle avec Pascal Amoyel et Emmanuelle Bertrand ainsi qu'un Concert de musique Jazz avec le Quartet Django 53

*NB : Les Nocturnes de Ferrières n'ont pas eu lieu en 2017 ; l'association a souhaité faire une pause d'une année afin de restructurer le spectacle.*

### 4. Associations Culturelles et Communes : financements

#### A/ AIDES AUX PROJETS RELATIFS AU TOURISME ET A LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Communes ou Associations	Montant versé en 2017
<b>Office du Tourisme</b>	<b>79 900,00 €</b>
Aide au fonctionnement	77 600,00 €
Adhésion au Pôle touristique du Gâtinais	300,00 €
Concert "Nemanja Radulovic"	2 000,00 €
<b>Patrimoine de proximité</b>	<b>2 087,57 €</b>
Sceaux du Gâtinais - Réfection murs site archéologique	1 172,57 €
Commune de Chevannes - Travaux électriques Petites Ecuries Martin	915,00 €
<b>Théâtre, Musique et Danse</b>	<b>12 422,00 €</b>
Association L'Abreuvoir- duo piano violoncelle	836,00 €
Association L'Abreuvoir- concert "Quartet Jango 53"	2 953,00 €
Commune Bignon Mirabeau - "concert 4 vallées en musique"	553,00 €
Commune de Chevannes - association théâtre	295,00 €
Commune de Corbeilles- "concert 4 vallées en musique"	920,00 €
Association théâtre Dordives - Passion représentation "l'homme prudent"	2 070,00 €
Chantecléry - concert "Musique Sacrée"	295,00 €
Association Les patates chaudes- représentation théâtrale	249,00 €
Commune de Griselles - concert de Gospel	200,00 €
Commune de Ferrières en Gâtinais - concert de Pentecôte	2 171,00 €
Association LAC- Théâtre et spectacle vivant	1 880,00 €
<b>Aides aux Fanfares</b>	<b>2 000,00 €</b>
Association Fanfare de Corbeilles	1 000,00 €
Association "Le réveil de Griselles"- Fanfare de Griselles	500,00 €
Association "L'Octave" - Fanfare de Dordives	500,00 €
<b>Autres</b>	<b>14 000,00 €</b>
Association ASPBVBA- Convention	3 000,00 €
Fêtes historiques de Ferrières - subvention exceptionnelle	10 000,00 €
Association des amis du musée du verre- Convention	1 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>110 409,57 €</b>

## 5. Conservatoire de Musique de Montargis : participation de la CC4V

### **a) Nombre d'élèves de la CC4V :**

- 96 demandes d'inscription à la rentrée 2017-2018
- 77 définitivement inscrits :
  - + dont 55 élèves mineurs (base de calcul pour la participation financière de la CC4V) avec 44 inscriptions en Musique et 11 inscriptions en Danse.
  - + et 22 adultes.

La répartition des inscrits par Commune est la suivante :

Chevannes : 4	Nargis : 16
Dordives : 6	Griselles : 3
Ferrières : 33	Rozoy-le-vieil : 2
Mignerette : 1	Fontenay-sur-Loing : 2
Sceaux : 1	Chevry-sous-le-bignon : 1
Corbeilles : 6	Gondreville : 2

Il n'est recensé aucune inscription sur les communes de Courtempierre, Girolles, Mignères, Préfontaines, Le Bignon Mirabeau, Treilles-en-Gâtinais et Villevoques.

### **b) Antenne de Ferrières-en-Gâtinais :**

- nombre d'heures d'enseignement : 37h15/semaine (Musique et Danse)
- 39 élèves se rendent hebdomadairement à Ferrières
- 9 professeurs sont présents chaque semaine

### **c) Participation de la CC4V :**

La participation de la CC4V auprès du conservatoire de Musique de Montargis est de **96 807.70 euros** pour l'année 2017.

## I. Tarifs 2017



Les tarifs ont été revalorisés d'environ 3% comme chaque année (en fonction des arrondis euros).

PARTICULIERS	La nuitée (semaine ou week-end) 10 h/10 h ou 18 h/18 h				
	1 <sup>ère</sup> nuit		À partir de la 2 <sup>ème</sup> nuit		
	2016	2017	2016	2017	
Par personne	27.00 €	28.00 €	19,00 €	20.00 €	Draps et taies en sus*
Par enfant de moins de 6 ans	7.00 €	7.20 €	7.00 €	7.20 €	Draps et taies en sus*
Location de tout le gîte (12 lits)	292.00 €	301.00 €	218,00 €	225.00 €	Draps et taies en sus*
	Tarifs 2016		Tarifs 2017		
Location de tout le gîte pour le week-end - 1 nuit du samedi 10 heures au dimanche 18 heures	435 €		448 €		Draps et taies en sus*
Location de tout le gîte pour le Week-end - 2 nuits du vendredi 18 heures au dimanche 18 heures	508 €		523.00 €		Draps et taies en sus*
Location semaine 7 jours 10h/18h soit 6 nuits ou 6 nuits	110.00 €/personne 22 €/enfant de moins de 6 ans		113.00 €/personne 23.00 €/enfant de moins de 6 ans		Draps et taies en sus*
Location mini semaine Lundi 10 h / vendredi 18 h  Soit 4 nuits Ou 4 nuits	73.00 €/personne 16 €/enfant de moins de 6 ans		75.00€/personne 17.00 €/enfant de moins de 6 ans		Draps et taies en sus*
<b>GROUPES* ET CENTRES AERES AVEC ENCADREMENT</b>	La nuitée (semaine ou week-end)				
	Tarif 2016		Tarif 2017		
Par personne Quel que soit le nombre de nuitées	19.00 € (dès la 1 <sup>ère</sup> nuitée)		20.00 € (dès la 1 <sup>ère</sup> nuitée)		Draps et taies en sus*
Caution	515,00 €				
Forfait nettoyage à la charge du locataire	72.00 € / location				

## II. Taux d'occupation

Nombre de nuits	367
Nombre de personnes	231
Taxe de séjour (reversée à la commune de Griselles)	210,50 €
Montant total des locations perçues en 2017	11 625,90 €

La fréquentation de l'Office de Tourisme en 2017:

- Accueil physique et à distance de l'Office de Tourisme : 11 831 visites
- Fréquentation du site internet : 11 831 visites
- Adhérents à l'office de Tourisme : 81

# V. TRAVAUX – ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Vice-Président en Charge des Travaux et Equipements Communautaires : **Jacque GRISARD**



## 1. Tableau de réalisations depuis la création de la CC4V

**TABLEAU DES REALISATIONS (INVESTISSEMENTS) DE LA CC4V DEPUIS SA CREATION ( du 01/01/97 au 31/12/2017)**  
Mandats payés et titres versés au 31/12/2017

Communes	Année	Projet	Montant TTC	FCTVA	PARTICIPATIONS					OBSERVATIONS		
					Conseil Dép.	Subv.C Rég	DETR	Etat/Région	CAF, Pays		Communes	CC4V
BIGNON MIRABEAU	2012	Réaménagement terrain pétanque	8 241,64 €	1 275,97 €						6 965,67 €	Travaux réalisés	
		<i>Sous total</i>	<i>8 241,64 €</i>	<i>1 275,97 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>6 965,67 €</i>		
CHEVANNES	2000	Création plateau sportif	30 269,27 €	4 963,59 €	15 310,76 €				4 997,43 €	4 997,49 €	Travaux réalisés	
	2005	Réhabilitation chapelle N.D.Pitié	207 850,00 €	32 179,00 €	37 066,00 €	22 875,00 €			66 231,00 €	14 011,00 €	Travaux réalisés	
	2017	Travaux électriques Petites Écuries Martin	915,00 €								Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de fonds de concours)	
		<i>Sous total</i>	<i>239 034,27 €</i>	<i>37 142,59 €</i>	<i>52 376,76 €</i>	<i>22 875,00 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>66 231,00 €</i>	<i>19 008,43 €</i>	<i>40 485,49 €</i>	
CHEVRY	1998	Restauration lavoir communal	5 346,39 €							5 346,39 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de fonds de concours)	
	2002 / 2003	Aménagement salle polyvalente	368 457,98 €	57 044,66 €	79 935,42 €		82 547,48 €			105 821,85 €	43 108,57 €	Travaux réalisés
	2004	1er équipement salle polyvalente	9 892,11 €	1 531,50 €	5 790,00 €					2 570,61 €	- €	Travaux réalisés
	2010	Acquisition bannière de procession	1 359,00 €								1 359,00 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de fonds de concours)
	2011	Création terrain pétanque	8 698,03 €	1 346,63 €							7 351,40 €	Travaux réalisés
	2017	Installation bordures de protection terrain de pétanque	1 366,80 €	en attente							1 366,80 €	Travaux réalisés
		<i>Sous total</i>	<i>395 120,31 €</i>	<i>59 922,79 €</i>	<i>85 725,42 €</i>	<i>- €</i>	<i>82 547,48 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>108 392,46 €</i>	<i>58 532,16 €</i>	
CORBEILLES	1998	Eclairage terrain de sport	1 537,60 €	248,64 €							1 288,96 €	Travaux réalisés
	1999	Orangerie	289 811,37 €	46 818,92 €	43 154,51 €		143 961,72 €		11 433,68 €	26 600,83 €	17 841,72 €	Travaux réalisés
	2000 / 2001	Vestiaires tennis	60 452,90 €	9 345,12 €	29 346,44 €					12 688,03 €	9 073,31 €	Travaux réalisés
	2000 / 2001	Extension gymnase	609 476,72 €	94 350,70 €	128 057,17 €		214 312,83 €			129 567,03 €	43 188,99 €	Travaux réalisés
	2002	Croix des Chemins	1 233,38 €	190,95 €						521,22 €	521,21 €	Travaux réalisés
	2005	Construction Centre Culturel Enfance	856 005,05 €	132 527,00 €	194 402,00 €	190 000,00 €	123 300,00 €		80 000,00 €	98 738,00 €	37 038,05 €	Travaux réalisés
	2005	Enrouleur p/ arrosage automatique terrain foot	4 809,89 €	744,67 €							4 065,22 €	Travaux réalisés
	2005	Réfection éclairage terrain pétanque	17 169,78 €	2 658,22 €							14 511,56 €	Travaux réalisés
	2006	Construction d'un court de tennis	41 000,00 €	6 345,00 €	21 343,00 €					6 656,00 €	6 656,00 €	Travaux réalisés
	2007	Mise aux normes terrain tennis	8 598,76 €	1 331,26 €	5 033,00 €						2 234,50 €	Travaux réalisés
	2008	Restauration passerelle Maurepas	12 700,00 €								12 700,00 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de fonds de concours)
	2010	Reconstruction terrain de tennis	29 234,78 €	4 526,12 €	17 111,00 €						7 597,66 €	Travaux réalisés
	2013 / 2014 / 2015 / 2016 / 2017	Construction bassin de natation	2 557 138,89 €	408 069,90 €	660 000,00 €					750 000,00 €	739 068,99 €	Travaux réalisés (prise en compte des dépenses et recettes réalisées en 2013 - 2014 - 2015 - 2016 et 2017)
	2016	Porte 2 vantaux isolée vestiaire stade	2 535,60 €	415,94 €							2 119,66 €	Travaux réalisés
	2016	Piscine Corbeilles (travaux, matériel équipement, diagnostic incendie...)	1 579 496,11 €	95 872,32 €							1 483 623,79 €	Travaux réalisés
	2017	Fenêtre et porte local pétanque	4 813,43 €	en attente							4 813,43 €	Travaux réalisés
	2017	Optimisation énergétique du gymnase	80 197,77 €	en attente							80 197,77 €	En cours
	2017	AD'AP mise en conformité gymnase	771,26 €	en attente							771,26 €	E,n cours
	2017	AD'AP mise en conformité tennis	12 700,98 €	en attente							12 700,98 €	En cours
		<i>Sous total</i>	<i>6 169 684,27 €</i>	<i>803 444,76 €</i>	<i>1 098 447,12 €</i>	<i>190 000,00 €</i>	<i>481 574,55 €</i>	<i>- €</i>	<i>91 433,68 €</i>	<i>1 024 771,11 €</i>	<i>2 480 013,07 €</i>	
DORDIVES	2001	Réfection terrain foot annexe entraînement	8 678,86 €	1 343,66 €							7 335,20 €	Travaux réalisés
	2002	Réfection terrain foot A 7	7 235,80 €	1 120,25 €							6 115,55 €	Travaux réalisés
	1999 / 2000 2001 / 2002 2003	Construction d'un gymnase	1 402 530,96 €	217 620,97 €	343 844,93 €					582 501,60 € et PM 123 636,15 € (terrain + assainis)	258 563,46 €	Travaux réalisés
	2004	Installation forage et réseau irrigation stade	8 728,41 €	1 351,33 €							7 377,08 €	Travaux réalisés
	2005	Arrosage automatique et réfection terrain d'honneur foot	18 225,84 €	2 821,72 €							15 404,12 €	Travaux réalisés
	2006	Aménagement d'un espace citoyen	276 448,00 €	42 800,00 €	80 543,00 €			59 400,00 €		82 148,00 €	11 557,00 €	Travaux réalisés
	2007	Remise en état terrain d'honneur foot	10 811,84 €	1 673,89 €							9 137,95 €	Travaux réalisés
	2008 / 2009	Mise en sécurité - Clôture Stade de Dordives	6 621,00 €								6 621,00 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de fonds de concours)
	2009	Parcours V.T.T.	6 792,08 €	1 051,55 €	3 975,00 €						1 765,53 €	Travaux réalisés
	2010	Aménagement et création d'un observatoire sur l'espace naturel sensible de Cercanceaux	9 060,00 €								9 060,00 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de fonds de concours)
	2011	Système arrosage enterré stade	10 524,80 €	1 629,45 €							8 895,35 €	Travaux réalisés
	2011/2012 2013	Création terrain multisport	77 927,96 €	12 064,81 €	32 014,00 €					14 811,00 €	19 038,15 €	Travaux réalisés
			3 736,00 €								3 736,00 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de subvention)
	2012 / 2014	Aménagement d'un parcours découverte	5 003,21 €	774,60 €						1 903,00 €	2 325,61 €	Travaux réalisés
	2013	Réalisation parcours sportif étang communal	16 301,00 €	2 523,72 €	9 541,00 €					2 329,00 €	1 907,28 €	Travaux réalisés
	2015	Remplacement projecteurs stade (terrain entraînement)	21 540,00 €								21 540,00 €	Travaux réalisés
	2016	Mise en place clôture pare ballon	15 090,00 €	2 475,36 €							12 614,64 €	Travaux réalisés
	2016	Installation projecteur gymnase	771,24 €	126,51 €							644,73 €	Travaux réalisés
	2016/2017	Travaux et études extension stade et vestiaires	249 649,26 €	en attente							249 649,26 €	En cours
	2017	Acquisition Ferme du Moulin Brulé	140 082,84 €	en attente							140 082,84 €	Réalisée
	2017	Panneau indicateur stade	826,30 €	en attente							826,30 €	Travaux réalisés
	2017	Réfection terrain de pétanque	2 128,80 €	- €							2 128,80 €	Travaux réalisés
	2017	AD'AP mise en conformité gymnase	543,04 €	en attente							543,04 €	En cours
		<i>Sous total</i>	<i>2 299 257,24 €</i>	<i>289 377,82 €</i>	<i>469 917,93 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>59 400,00 €</i>	<i>- €</i>	<i>683 692,60 €</i>	<i>796 868,89 €</i>	
FERRIERES	1998	Eclairage terrain foot	24 124,29 €	3 902,24 €						10 671,43 €	9 550,62 €	Travaux réalisés
	2000 / 2001	Parcours sportif	39 200,74 €	6 067,47 €	21 342,86 €					5 895,20 €	5 895,20 €	Travaux réalisés
	2001	Réalisation piste de roller	38 524,51 €	5 964,36 €	9 600,00 €					3 427,30 €	3 427,29 €	Travaux réalisés
	2001 / 2002	Construction centre culturel	741 501,06 €	114 799,19 €	213 429,00 €					94 627,73 €	26 855,22 €	Travaux réalisés
	2003	Clôture aire de roller	4 740,47 €	733,91 €							4 006,56 €	Travaux réalisés
	2003 / 2004	Réfection Office du Tourisme	29 847,35 €	4 620,96 €							12 613,19 €	Travaux réalisés
	2005	Clôture aire de roller	1 875,65 €	290,39 €							1 585,26 €	Travaux réalisés
	2006	Restauration lavoir des Martinets	2 250,00 €								2 250,00 €	Projet non instruit par la CC4V (Participation sous forme de fonds de concours)
	2007	Restauration lavoir de la Pêcherie	880,00 €								880,00 €	Projet non instruit par la CC4V (Participation sous forme de fonds de concours)
	2008	Restauration chapelle Funéraire	615,00 €								615,00 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de subvention)
	2009	Clôture Stade (mise en sécurité)	43 499,05 €	6 734,52 €					10 000,00 €		26 764,53 €	Travaux réalisés

Communes	Année	Projet	Montant TTC	FCTVA	PARTICIPATIONS						OBSERVATIONS	
					Conseil Dép.	Subv.C Rég	DETR	Etat/Région	CAF, Pays	Communes		CC4V
Suite FERRIERES	2007 à 2015	Construction bassin de natation	3 763 190,53 €	582 622,54 €	660 000,00 €					810 329,76 €	1 710 238,23 €	Travaux réalisés
		Installation transformateur	7 877,00 €								7 877,00 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de subvention)
	2011	Rénovation terrain entraînement foot	13 419,12 €	2 077,55 €							11 341,57 €	Travaux réalisés
	2011	Enrouleur p/arros.autom.terrain foot	4 186,00 €	648,08 €							3 537,92 €	Travaux réalisés
	2011	Instal.forage et réseau pompage stade	12 191,33 €	1 887,46 €							10 303,87 €	Travaux réalisés
	2012	Aménag.Office du Tourisme	4 384,16 €	678,76 €							3 705,40 €	Travaux réalisés
	2013	Arrosage automatique terrain d'honneur foot	23 561,20 €	3 647,74 €							19 913,46 €	Travaux réalisés
	2014 / 2015	Création terrain multisport	53 656,94 €	8 456,87 €	32 014,00 €					7 252,00 €	5 934,07 €	Travaux réalisés
	2014 / 2015	Mise aux normes et acquisition mobilier - Office du Tourisme	33 268,91 €	3 643,30 €							29 625,61 €	Travaux réalisés
	2015	Construction d'un skatepark	83 599,20 €	10 487,60 €	5 335,00 €			16 909,33 €		8 287,00 €	42 580,27 €	Travaux réalisés
	2015	Construction nouveau collège	400 000,00 €								400 000,00 €	Projet non instruit par la CC4V (Participation sous forme de fonds de concours)
	2016	Acquisition Chapelle Ste Appoline	71 806,21 €	11 776,63 €							60 029,58 €	Réalisée
	2016	Protection électronique gymnase	998,40 €	163,77 €							834,63 €	Travaux réalisés
	2016	Panneau skate park	541,44 €	88,82 €							452,62 €	Travaux réalisés
	2016	Rideaux fenêtres OTSI + panneau	1 468,20 €	- €							1 468,20 €	Travaux réalisés
	2016	Acompte n°1 AVAP	20 460,00 €	3 356,26 €							17 103,74 €	Réalisé
	2016	Clôture stade suite aux inondations	6 506,25 €	1 067,00 €				1 600,00 €			3 839,25 €	Travaux réalisés
	2016	Installation lanternes avec coffret terrain de pétanque	4 493,38 €	737,09 €							3 756,29 €	Travaux réalisés
	2016 / 2017	Annnonce et révision PLU (FCTVA 2017 en attente)	7 129,96 €	157,80 €							6 972,16 €	Réalisé
	2016 / 2017	Rénovation terrain de tennis	57 189,00 €	7 981,69 €							49 207,31 €	Travaux réalisés
	2017	Acompte n°2 AVAP	11 580,00 €	- €							11 580,00 €	Réalisé
	2017	Stores locaux ALSH	3 224,40 €	- €							3 224,40 €	Travaux réalisés
	2017	Remplacement total marches et contre marches OTSI	2 363,31 €	- €							2 363,31 €	Travaux réalisés
	2017	Toiture OTSI	8 027,75 €	- €							8 027,75 €	Travaux réalisés
	2017	Système arrosage enterré stade	28 800,00 €	en attente							28 800,00 €	Travaux réalisés
	2017	AD'AP mise en conformité gymnase	7 201,67 €	en attente							7 201,67 €	En cours
	2017	AD'AP mise en conformité centre culturel	486,00 €	en attente							486,00 €	En cours
	2017	AD'AP mise en conformité OTSI	259,08 €	- €							259,08 €	En cours
	2017	Reprise enrobé entrée entreprise ZAE du Bois Carré	4 635,00 €	- €							4 635,00 €	Travaux réalisés
			<i>Sous total</i>	<i>5 563 562,57 €</i>	<i>782 592,00 €</i>	<i>941 720,86 €</i>	<i>- €</i>	<i>207 304,22 €</i>	<i>18 509,33 €</i>	<i>104 627,73 €</i>	<i>959 067,15 €</i>	<i>2 549 741,26 €</i>
FONTENAY	1997	Tennis couvert	12 759,37 €	2 063,85 €							10 695,52 €	Travaux réalisés
	2000	Tennis reprise emprunt	46 553,97 €								46 553,97 €	Prêt remboursé
	2001	Installation pare ballons terrain foot	4 025,97 €								4 025,97 €	Travaux réalisés
	2002	Enrobé du plateau sportif	11 248,28 €	1 741,46 €							9 506,82 €	Travaux réalisés
	2003	Installation pompe arrosage terrain foot	1 010,62 €	156,46 €							854,16 €	Travaux réalisés
	2003 / 2004	Salle spécifique multifonction	121 998,04 €	18 888,00 €	53 358,00 €		19 120,00 €			20 052,05 €	10 579,99 €	Travaux réalisés
	2008	Mise aux normes terrain tennis	5 054,35 €	782,51 €	2 958,00 €						1 313,84 €	Travaux réalisés
	2010	Voirie accès Mardeleux	17 929,00 €								17 929,00 €	Projet non instruit par la CC4V (Participation sous forme de fonds de concours)
	2012	Restauration gravure de 1919	462,00 €								462,00 €	
	2016	Porte terrain tennis couvert	6 278,40 €	1 029,91 €							5 248,49 €	Travaux réalisés
	2016	Refection couverture et bardage Club House tennis	11 671,20 €	1 914,54 €							9 756,66 €	Travaux réalisés
	2017	Portail stade	1 584,00 €	en attente							1 584,00 €	Travaux réalisés
	2017	Panneau tennis	945,64 €	en attente							945,64 €	Travaux réalisés
	2017	Portes avec serrure à carte tennis	2 568,00 €	en attente							2 568,00 €	Travaux réalisés
	2017	Création et rénovation courts de tennis	145 216,26 €	en attente							145 216,26 €	Travaux réalisés
	2017	AD'AP mise en conformité tennis	1 096,39 €	en attente							1 096,39 €	En cours
2017	AD'AP mise en conformité local ESG stade	7 573,13 €	en attente							7 573,13 €	En cours	
2017	AD'AP mise en conformité terrain pétanque	5 552,70 €	en attente							5 552,70 €	En cours	
		<i>Sous total</i>	<i>403 527,32 €</i>	<i>26 576,73 €</i>	<i>56 316,00 €</i>	<i>- €</i>	<i>19 120,00 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>20 052,05 €</i>	<i>281 462,54 €</i>	
GIROLLES	1998 / 1999	Travaux voirie Girolles/Nargis	18 024,81 €	2 915,74 €						3 896,29 €	11 212,78 €	Travaux réalisés
	2000	Terrain de football	20 719,01 €	3 395,34 €	11 747,42 €					2 787,99 €	2 788,26 €	Travaux réalisés
	2002	Insonorisation salle musique / gymnase	2 149,00 €	332,71 €							1 816,29 €	Travaux réalisés
	2003	Rénovation court de tennis	20 520,97 €	3 177,06 €							17 343,91 €	Travaux réalisés
	2014	Clôture court de tennis	10 920,00 €								10 920,00 €	Travaux réalisés
	2016	Chauffe eau stade	2 635,20 €	432,28 €							2 202,92 €	Travaux réalisés
	2017	Rénovation court de tennis	22 779,00 €	en attente							22 779,00 €	Travaux réalisés
	2017	AD'AP mise en conformité stade	1 572,18 €	en attente							1 572,18 €	En cours
		<i>Sous total</i>	<i>99 320,17 €</i>	<i>10 253,13 €</i>	<i>11 747,42 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>6 684,28 €</i>	<i>70 635,34 €</i>	
GONDREVILLE	1997	Réfection court de tennis	4 237,78 €	685,41 €							3 552,37 €	Travaux réalisés
	2000 / 2001	Réaménagement salle polyvalente de sports et de loisirs	124 770,11 €	19 316,90 €						47 882,40 €	35 134,30 €	Travaux réalisés
	2005	Etude maison retraite	6 500,00 €								6 500,00 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de subvention)
	2005	Création parcours de santé	4 030,00 €	624,00 €	2 348,00 €					529,00 €	529,00 €	Travaux réalisés
	2015	Réfection parvis église	1 592,00 €								1 592,00 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de subvention)
	2015	Création terrain de pétanque	15 889,20 €	2 606,46 €						5 977,00 €	7 305,74 €	Travaux réalisés
		<i>Sous total</i>	<i>157 019,09 €</i>	<i>23 232,77 €</i>	<i>2 348,00 €</i>	<i>- €</i>	<i>47 882,40 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>41 640,30 €</i>	<i>41 915,62 €</i>	
GRISELLES	1997 / 1998 / 2000	Aménagement Gîte de Griselles	270 847,16 €	33 630,25 €	15 244,90 €					53 357,16 €	86 521,05 €	Travaux réalisés
	2002	Restauration du Bélier	6 097,96 €								6 097,96 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de fonds de concours)
	2003	Gîte : alarme incendie, électricité	4 331,30 €	670,57 €							3 660,73 €	Travaux réalisés
	2004	Réfection passerelle	5 974,02 €	924,89 €						2 524,57 €	2 524,56 €	Travaux réalisés
	2009	Terrain de pétanque	7 430,51 €	1 150,39 €							6 280,12 €	Travaux réalisés
	2011 / 2012	Création terrain multisport	50 952,56 €	7 888,48 €	29 506,00 €					6 102,00 €	7 456,08 €	Travaux réalisés
	2012	Clôture du Gîte	5 826,97 €	902,13 €							4 924,84 €	Travaux réalisés
	2014	Mise aux normes A.N.C. du Gîte	379,50 €	59,81 €							319,69 €	Travaux réalisés
	2016	Clôture en panneau grillagé gîte	2 218,80 €	363,97 €							1 854,83 €	Travaux réalisés
	2016	Chaudière Gîte	6 235,27 €	1 021,83 €							5 213,44 €	Travaux réalisés
2017	Rénovation court de tennis	36 769,20 €	en attente							36 769,20 €	Travaux réalisés	
2017	AD'AP mise en conformité Gîte	3 291,80 €	en attente							3 291,80 €	En cours	
		<i>Sous total</i>	<i>400 355,05 €</i>	<i>46 612,32 €</i>	<i>44 750,90 €</i>	<i>- €</i>	<i>82 093,80 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>61 983,73 €</i>	<i>164 914,30 €</i>	
MIGNERES	1997	Réfection tennis	3 052,03 €	493,63 €							2 558,40 €	Travaux réalisés
	2002	Clôture terrain de foot	1 943,52 €	300,90 €							1 642,62 €	Travaux réalisés
		<i>Sous total</i>	<i>4 995,55 €</i>	<i>794,53 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>4 201,02 €</i>	
MIGNERETTE	1997	Eclairage aire de jeu	2 754,14 €	445,46 €							2 308,68 €	Travaux réalisés
	2015	Restauration 14 tableaux	1 919,00 €								1 919,00 €	Projet non instruit par la CC4V (Participation sous forme de fonds de concours)
	2016	Fourniture et pose d'un filet pare balon et cage de but	2 256,00 €	370,07 €							1 885,93 €	Travaux réalisés
	2017	Acquisition panneaux d'information	852,00 €								852,00 €	Projet non instruit par la CC4V (Participation sous forme de fonds de concours)
		<i>Sous total</i>	<i>7 781,14 €</i>	<i>815,53 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>6 965,61 €</i>	

Communes	Année	Projet	Montant TTC	FCTVA	PARTICIPATIONS						OBSERVATIONS	
					Conseil Dép.	Subv.C Rég	DETR	Etat/Région	CAF, Pays	Communes		CC4V
NARGIS	2005	Aménagement garderie périscolaire	152 940,20 €	23 678,20 €			12 874,00 €	36 403,34 €	17 676,67 €	55 914,17 €	6 393,82 €	Travaux réalisés
	2008 / 2009	Court de tennis	65 900,00 €	10 195,93 €	21 343,00 €						34 361,07 €	Travaux réalisés
	2008 / 2009	Terrain multisport	69 229,02 €	10 718,04 €	32 015,00 €						26 495,98 €	Travaux réalisés
	2009	Restauration Eglise Saint Germain	3 900,00 €								3 900,00 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de subvention)
	2013	Restauration Vitraux	2 550,00 €								2 550,00 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de fonds de concours)
	2016 / 2017	Annnonce et révison PLU Nargis (FCTVA 2017 en attente)	2 880,46 €	82,60 €							2 797,86 €	
		<i>Sous total</i>	297 399,68 €	44 674,77 €	53 358,00 €	- €	12 874,00 €	36 403,34 €	17 676,67 €	55 914,17 €	76 498,73 €	
PREFONTAINES	1997 / 1998	Terrain de sports	21 686,79 €	3 508,16 €	9 738,60 €					4 220,02 €	4 220,01 €	Travaux réalisés
	1998	Restauration lavoir communal	2 088,40 €								2 088,40 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de fonds de concours)
	2005	Création terrain pétanque	3 405,01 €	527,16 €							2 877,85 €	Travaux réalisés
	2012	Clôture stade de foot	16 299,39 €	2 523,47 €							13 775,92 €	Travaux réalisés
	2016	Réalisation d'une plateforme multisport	8 559,84 €	1 404,16 €							7 155,68 €	Travaux réalisés
	2016	Fourniture et pose multisport decapark	30 000,00 €	4 921,20 €							25 078,80 €	Travaux réalisés
	2016	Poteaux foot	400,00 €								400,00 €	Travaux réalisés
	2017	Panneaux multisports	945,64 €	en attente							945,64 €	Travaux réalisés
		<i>Sous total</i>	83 385,07 €	12 884,15 €	9 738,60 €	- €	- €	- €	- €	4 220,02 €	56 542,30 €	
ROZOY LE VIEL	2017	Annnonce et révison PLU	3 139,47 €	en attente							3 139,47 €	
		<i>Sous total</i>	3 139,47 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3 139,47 €	
SCEAUX DU GATINAIS	2000	Site archéologique	26 023,05 €								26 023,05 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de fonds de concours)
	2003 / 2004	Réfection lavoir	13 683,82 €	2 118,52 €						5 782,65 €	5 782,65 €	Travaux réalisés
	2008	Remise en état passerelle	6 310,00 €								6 310,00 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de fonds de concours)
	2012 / 2013	Mise en sécurité des abords du stade	38 817,62 €	6 009,74 €						14 765,00 €	18 042,88 €	Travaux réalisés
	2012 à 2015	Etude programmation site archéologique	28 000,30 €	2 300,67 €	8 387,00 €			15 000,00 €			2 312,63 €	Projet en cours
	2015	Clôture stade de foot	5 241,89 €	859,88 €							4 382,01 €	Travaux réalisés
	2016	Etude de programmation musée de sceaux	19 899,00 €					15 000,00 €			4 899,00 €	
	2017	Réfection murs site archéologique	1 172,57 €								1 172,57 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de fonds de concours)
		<i>Sous total</i>	139 148,25 €	11 288,81 €	8 387,00 €	- €	- €	30 000,00 €	- €	20 547,65 €	68 924,79 €	
SCEAUX COURTEMPIERRE	2002	Extension salle polyvalente	259 207,74 €	40 130,54 €	110 449,00 €		64 467,64 €			26 433,17 €	17 727,39 €	Travaux réalisés
		<i>Sous total</i>	259 207,74 €	40 130,54 €	110 449,00 €	- €	64 467,64 €	- €	- €	26 433,17 €	17 727,39 €	
TREILLES	2001	Restauration tableaux	10 511,75 €	1 615,96 €						4 996,67 €	3 899,12 €	Travaux réalisés
	2006	Remise en état du chemin de croix	2 200,00 €								2 200,00 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de fonds de concours)
	2007	Restauration tableaux	2 200,00 €								2 200,00 €	Projet non instruit par la CC4V (participation sous forme de fonds de concours)
			<i>Sous total</i>	14 911,75 €	1 615,96 €	- €	- €	- €	- €	- €	4 996,67 €	8 299,12 €
VILLEVOQUES	2014	Aménagement terrain de pétanque	2 502,43 €	394,41 €							2 108,02 €	Travaux réalisés
	2015	Installation pare ballon terrain foot	4 546,63 €	725,83 €							3 820,80 €	Travaux réalisés
		<i>Sous total</i>	7 049,06 €	1 120,24 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	5 928,82 €	
FERRIERES/SCEAUX	2002 à 2004	Brochures pédagogiques	28 024,49 €					18 973,07 €			9 051,42 €	Travaux réalisés
FERRIERES/FONTENAY /GROLLES/ GRISELLES	2016 / 2017	Étude projet construction et réfection courts de tennis + annonce marché	16 002,59 €	en attente							16 002,59 €	Travaux réalisés
MARDELEUX	2007 à 2015	Zone d'Activité du Mardeleux	486 603,57 €	74 860,98 €	demande obtenue		demande obtenue	8 560,00 €			403 182,59 €	Projet en cours de réalisation
	2016	Étude ZA Mardeleux	4 200,00 €								4 200,00 €	
	2017	Révision PLU	1 637,40 €	en attente							1 637,40 €	Réalisée
		<i>Sous total</i>	492 440,97 €	74 860,98 €	- €	- €	- €	8 560,00 €	- €	- €	409 019,99 €	
CC4V	2016	Système conférence sans fil salle de conseil	27 137,00 €	4 451,57 €							22 685,43 €	Réalisé
	2017	Honoraires PLUI	8 207,98 €	en attente							8 207,98 €	En cours
	2017	Convention PLUI	16 777,20 €	en attente							16 777,20 €	En cours
		<i>Sous total</i>	52 122,18 €	4 451,57 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	47 670,61 €	
AD'AP	2016 / 2017	Études	20 796,39 €	en attente							20 796,39 €	En cours

			17 161 526,25 €	2 273 067,96 €	2 945 283,00 €	212 875,00 €	997 864,09 €	171 845,74 €	279 969,08 €	3 037 403,79 €	7 242 302,59 €	
<b>Montant TTC - FCTVA</b>			<b>14 888 458,28 €</b>									

2. Intervention et recensement des heures effectuées par les services communaux

TABLEAU RECAPITULATIF 2017																			
Intervention et recensement des heures effectuées par les services techniques sur les équipements de la CC4V																			
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 1	Total 2	2014	2015	2016	Coûts Entretien /Tonte	Coût Total à reverser
<b>Bignon Mirabeau</b>	1	6	7	0	3	1	0	2	1	2	2	1	26	<b>31</b>	27	22	20	430	<b>524</b>
Tonte	0	0	0	1	0	1	1	0	1	1	0	0	5					94	
<b>Chevannes</b>	0	0	2,5	3	3	3	5	5	6	4	1	0	32,5	<b>58</b>	66,5	45	46,5	538	<b>1015</b>
Tonte	0	0	2	3	4	3	3	3	3	3	1,5	0	25,5					477	
<b>Corbeilles en Gâtinais</b>	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0,5	0	0	2,5	<b>272,5</b>	1102	786,5	562,75	41	<b>17821</b>
Tonte	2,5	6,5	17,25	35,5	26,25	28,75	22	20,75	38,25	34,25	32	6	270					17780	
<b>ZAE</b>													0	<b>0</b>					
Tonte													0						
<b>Dordives</b>	0	4	0	26	7	0	2	0	1	0	0	0	40	<b>75</b>	94	85,8	58,5	662	<b>2967</b>
Tonte	0	0	0	7	4	4	4	2	12	2	0	0	35					2305	
<b>ZAE</b>													0	<b>0</b>					
Tonte													0						
<b>Ferrières-en-Gâtinais</b>	0	0	52	52	36	4	3	11	0	0	11	0	169	<b>432</b>	428,5	490,5	457	2797	<b>20116</b>
Tonte	0	0	21	21	34	9	9	38	77	32	22	0	263					17319	
<b>ZAE</b>													0	<b>0</b>					
Tonte													0						
<b>Fontenay-sur-Loing</b>	0	0	7	0	0	5	1,25	1	1	8,25	0	0	23,5	<b>46,5</b>	80	130	65,5	389	<b>1903</b>
Tonte	0	0	0	2	5	5	3,5	4,5	2	1	0	0	23					1515	
<b>ZAE</b>													0	<b>0</b>					
Tonte													0						
<b>Girolles</b>	0	0	1	0	4	1,5	0	0	2	0	2	0	10,5	<b>44</b>	72,5	53	63	174	<b>800</b>
Tonte	0	0	0	8	5,5	4	4	0	4,5	4	3,5	0	33,5					626	
<b>Gondreville</b>	1	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	0	16	<b>16</b>	13	16	16	265	<b>265</b>
Tonte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					0	
<b>Griselles</b>	0	0	1	1	1	1	2	0	2	0	0	0	8	<b>51</b>	55,5	50	45,5	132	<b>937</b>
Tonte	0	0	2,5	3	7	7	5,5	5,5	7	3,5	1	1	43					804	
<b>Mignères</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	0	0	0	<b>0</b>
Tonte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					0	
<b>Nargis</b>	21	1	4,25	4	7	15,75	4,25	5	4,5	8,5	0,5	21	96,75	<b>187,75</b>	172,75	118,5	176,25	1601	<b>3303</b>
Tonte	0	0	10	18	13,5	13,5	9	9	9	9	0	0	91					1702	
<b>Préfontaines</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	<b>36,5</b>	69,5	54	50,5	33	<b>678</b>
Tonte	0	0	4	8,5	6	4	0	3	6	3	0	0	34,5					645	
<b>Rozoy</b>	0	0	0	6	5	0	2	3	6	2	0	0	24	<b>63</b>	51	45	41	397	<b>1127</b>
Tonte	0	0	0	7	5	6	9	2	6	4	0	0	39					729	
<b>Sceaux-en-Gâtinais</b>	0	0	0	4	0	1,5	5,5	3	2	0	0	0	16	<b>112,5</b>	144	130	120,5	265	<b>6619</b>
Tonte	0	0	13,5	15	16	11	12,5	11,5	11	6	0	0	96,5					6355	
<b>Total</b>													0	<b>1426</b>	<b>2376</b>	<b>2026</b>	<b>1723</b>	<b>58074</b>	<b>58074</b>

3. Illustrations des travaux sur l'année 2017.

**Création de Vestiaires foot – Stade de Dordives**



**Réfection de la pelouse du terrain d'honneur – Stade de Dordives**



**Installation de gradins végétalisés – Stade de Dordives**



**Enrobé du chemin - Gîte de Griselles**



**Reconstruction du tennis - Girolles**



**Reconstruction du tennis - Griselles**



**Reconstruction de 2 terrains de tennis – Ferrières-en-Gâtinais**



**Reconstruction d'un terrain et construction d'un 2ème terrain de tennis à Fontenay-sur-Loing**



**Isolation extérieure du gymnase - Corbeilles**



## VI. SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

*Vice-Président en Charge du SPANC : Patrick RIGAULT*

### 1. Préambule sur le SPANC

Dix-sept communes ont transféré leur compétence Assainissement Non Collectif à la C.C.4.V. au cours des mois de juillet et août 2003.

L'Arrêté Préfectoral a validé le transfert et modifié les Statuts de la C.C.4.V. le 9 décembre 2003.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) est créé le 12 décembre 2003.

Le règlement du S.P.A.N.C. a été modifié suite à l'évolution de la réglementation. Le nouveau règlement a été validé par le Conseil Communautaire du 24 mars 2010. Les textes réglementaires de 2012 ont été intégrés au règlement intérieur du S.P.A.N.C en date du 14 février 2013.

**Le S.P.A.N.C. est actif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.**

La commune de Villevoques a rejoint la C.C.4.V. au 1<sup>er</sup> janvier 2007, celle de Rozoy-le-Vieil a rejoint la C.C.4.V. au 1<sup>er</sup> janvier 2012, portant ainsi le nombre de communes à **19**.

Au 31 décembre 2017, le nombre d'Assainissements Non Collectifs sur le territoire de la C.C.4.V. est estimé à **4 050 assainissements non collectifs**.

*Les données ci-dessous sont issues du rapport d'activités du SPANC sur l'année 2017.*

## 2. Les Contrôles : conception, exécution, diagnostic, bon fonctionnement

Les contrôles sont réalisés par Mme Céline MARTIN et M. Quentin OGER, techniciens du S.P.A.N.C..

### BILAN 2017

COMMUNES	Contrôles de Conception	Contrôles d'Exécution	Diagnostics Cession Immobilière	Contrôles de Bon Fonctionnement*
Le Bignon-Mirabeau	1	2	2	5
Chevannes	5	6	0	2
Chevry-sous-le-Bignon	1	0	5	12
Corbeilles-en-Gâtinais	1	1	4	0
Courtempierre	2	1	1	0
Dordives	2	0	2	30
Ferrières-en-Gâtinais	8	7	6	0
Fontenay-sur-Loing	4	6	10	184
Girolles	3	1	5	15
Gondreville-la-Franche	0	0	0	0
Griselles	9	9	5	1
Mignères	2	1	3	0
Mignerette	2	1	4	0
Nargis	4	3	14	0
Préfontaines	2	1	4	12
Rozoy-le-Vieil	3	4	9	172
Sceaux-du-Gâtinais	2	3	3	107
Treilles-en-Gâtinais	2	3	2	0
Villevoques	0	2	0	0
<b>TOTAL 2017</b>	<b>53</b>	<b>51</b>	<b>75</b>	<b>540</b>
<i>PM en 2016</i>	<i>54</i>	<i>40</i>	<i>80</i>	<i>519</i>
<i>PM en 2015</i>	<i>37</i>	<i>44</i>	<i>76</i>	<i>429</i>
<i>PM en 2014</i>	<i>48</i>	<i>51</i>	<i>75</i>	<i>408</i>

\*réalisés commune par commune, pour des installations ayant fait l'objet d'un contrôle depuis plus de 6 ans.

## 3. Les vidanges

Suite à une consultation d'entreprises de vidanges, un contrat de vidange a été signé avec l'Entreprise S.G.A. J MEYER pour les années 2016-2017.

La campagne de vidange s'écoule en deux temps (Secteur Est puis Secteur Ouest de la C.C.4.V.).

Les particuliers s'inscrivent sur un registre auprès de leur Mairie et remplissent une convention pour la réalisation de la prestation de vidange.

Ensuite, l'Entreprise S.G.A. J MEYER les contacte afin de convenir d'un rendez-vous pour la vidange et organise ainsi leur planning sur le secteur donné.

SECTEUR	COMMUNES	2017	PM 2016	PM 2015	PM 2014
EST	Le Bignon-Mirabeau	4	7	6	0
	Chevannes	8	5	9	3
	Chevry-sous-le-Bignon	27	4	3	4
	Dordives	0	0	0	3
	Ferrières-en-Gâtinais	7	14	21	31
	Fontenay-sur-Loing	7	1	3	1
	Griselles	10	18	9	16
	Rozoy-le-Vieil	5	0	0	2
OUEST	Corbeilles	8	8	13	22
	Courtempierre	0	1	1	3
	Girolles	2	3	2	1
	Gondreville-la-Franche	0	0	0	0
	Mignères	0	2	1	0
	Mignerette	5	12	7	11
	Nargis	8	13	10	13
	Préfontaines	7	3	3	2
	Sceaux-du-Gâtinais	2	4	2	5
	Treilles-en-Gâtinais	0	1	0	1
	Villevoques	5	3	0	5
	<b>TOTAL</b>	<b>101</b>	<b>99</b>	<b>90</b>	<b>123</b>

#### 4. Evaluation du nombre d'habitants desservis par le SPANC

Selon l'Arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement, l'évaluation du nombre d'habitants desservis par le S.P.A.N.C. (D301.0) est un indicateur descriptif du service qui permet d'apprécier l'étendue de ses prestations.

Une personne est dite desservie par le S.P.A.N.C. lorsqu'elle est domiciliée dans une zone d'assainissement non collectif (y compris les résidences secondaires).

La population de la C.C.4.V. est de 17 604 habitants selon l'I.N.S.E.E. en 2016.

Le nombre d'habitants desservis par le S.P.A.N.C. est d'environ : 8 855 habitants.

#### 5. Résultats comptables

##### Compte Administratif

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Réalisation de dépenses au 31/12/2017	74 933.31 €
Réalisation de recettes au 31/12/2017	76 025.65 €
Excédent brut de fonctionnement	1 092.34 €
Excédent antérieur reporté en 2016	155 472.95 €
<b>Excédent global 2017</b>	<b>156 565.29 €</b>

##### Analyse des chiffres

FONCTIONNEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
<b>LES DÉPENSES</b>		
Chapitre 011 – Charges à caractère général	74 464.43 €	
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante (arrondis T.V.A.)	468.68 €	
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	0 €	
<b>LES RECETTES</b>		
Chapitre 70 – Produits des services (redevances des particuliers)		71 799.96 €
Chapitre 74 – Subvention d'exploitation (Conseil Général et A.E.S.N.)		0 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion (Arrondis T.V.A.)		0 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels (Excédents de versement)		175.94 €

Le reversement du SPANC au BP de la CC4V au titre de l'année 2017 est de : 58 250 euros.

<b>CALCUL DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU SPANC</b>	
	<b>Réalisations 2016</b>
<b>Personnel</b>	
(salaires + charges)	52 673,00 €
Techniciens	
<b>Amortissement matériel</b>	3 491,00 €
Renault Kangoo	
<b>Maintenance Magnus</b>	916,00 €
logiciel facturation + magister	
Migration logiciel Poseis	
<b>Acquisition tablette</b>	1 170,00 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>58 250,00 €</b>

## 6. Tarifs des contrôles 2017

	<b>Prix € H.T.</b>
Contrôle de conception	96.84
2 <sup>ème</sup> Contrôle de conception	38.06
Contrôle d'exécution	156.59
2 <sup>ème</sup> Contrôle d'exécution	71.77
Diagnostic initial A.N.C. (Vente)	216.39
Renouvellement Diagnostic A.N.C.	79.38
Contrôles de conformité de l'A.N.C. > 10 EH	416.48
Contrôles de conformité de l'A.N.C. < 10 EH	289.91
Contrôle de Bon Fonctionnement périodique	79.38



## VII. URBANISME - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

*Vice-Présidente en Charge de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace : Sylvie COSTA*

### 1. Urbanisme – Logement

#### Objectifs attendus en 2017

- Lancement de la procédure PLUi et définition des enjeux du PLUi
- Accompagnement du développement des projets urbanismes communaux
- Lancer une dynamique en groupes de travail thématiques

#### Coût du Service urbanisme

##### Fonctionnement

- Charges générales : 5761 €
- Charges de personnel (Mme Laumonier 60 %, Mme Bruzi depuis octobre 2017) : 32 713 €
- Soit 38 474 €
- Recette : Subvention de l'Etat : DGD : 36 464 €

##### Investissement

- Dépenses réalisées : 51 710, 41 €
- Dépenses réalisées à reporter : 115 520,81 €

#### Activités du service urbanisme

La commission urbanisme intercommunale s'est réunie 12 fois en 2017. Elle a travaillé sur les objectifs et enjeux du PLUi de la CC4V en terme d'habitat, de mobilité, d'énergies renouvelables, d'agriculture, d'accès aux services et au numérique, d'économie, paysager et touristique.

M GUEZOU, directeur du syndicat mixte du SCOT du Montargois, est venu à quatre reprises faire des présentations du SCOT aux élus de la CC4V en 2017.

Afin de préparer le lancement du PLUi, la commission d'urbanisme s'est dotée de plusieurs groupes de travail :

- **Agriculture** : un diagnostic agricole a été réalisé par la chambre d'agriculture en 2017, et une restitution devant les élus de la commission d'urbanisme a permis de faire remonter les projets et attentes des agriculteurs dans le cadre du PLUi. Un groupe de travail agricole a été constitué afin d'accompagner et de réfléchir aux politiques agricoles qui seront menées au travers du PLUi. Ses membres sont : M BOUQUET, M d'HAEGER, M DELLION, M MELZASSARD, M DROUIN, et M DELION. Le groupe de travail agricole a rencontré plusieurs acteurs du secteur agricole afin de créer un réseau actif de partenaires. Le groupe de travail a également donné son avis sur un Appel à Manifestation d'Intérêt auquel le Pays Gâtinais a déposé une candidature pour un Projet Alimentaire Territorial.

- **Energies renouvelables** : Le territoire de la CC4V se trouve dans une zone favorable du Schéma Régional Eolien, les communes et les propriétaires terriens sont régulièrement approchés par les développeurs éoliens. La commission urbanisme a souhaité qu'un groupe de travail soit constitué afin de recueillir des informations générales sur cette thématique sensible. Quadran et Engie Green ont été reçus par le groupe de travail en présence du Pays Gâtinais. De plus, la DDT est venue faire une présentation sur l'éolien. En 2018, la commission urbanisme a souhaité que ce groupe de travail soit élargi à toute forme d'énergies

renouvelables car c'est une thématique qui sera abordée dans le cadre du PLUi. Le groupe de travail peut également rédiger une charte sur le développement éolien afin de déterminer des zones où un développement éolien serait en adéquation avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi de la CC4V.

- **Numérique** : Analyser les leviers possibles afin de permettre une meilleure couverture numérique du territoire rural de la CC4V, et faire le lien avec le PLUi. Adhésion de la CC4V à Loiret numérique en 2016 (délibération n°2016/03/05 du 10 mars 2016).

### **Actions en faveur de l'Habitat**

**En 2017**, la Communauté de Communes des 4 Vallées a prolongé sa politique en faveur de l'amélioration de l'habitat privé de son territoire.

Une subvention de 250 € en complément des aides du département et une de 100 € en matière d'ingénierie sont versées dans la limite de 15 projets pour le dispositif « **Habitat mieux** »

- **12 dossiers en 2017 contre 7 en 2016**

Une subvention de 1250 € est versée pour la **réhabilitation des façades** dans la limite de 10 dossiers.

- **6 dossiers en 2017 contre 12 en 2016**
- **2 dossiers au titre de l'adaptation des logements, sans aide de la CC4V**

L'association SOLIHA qui œuvre dans l'aide à la réhabilitation fournit un rapport sur ses activités.

Afin de ne pas bloquer les projets d'urbanisme dans les communes dans l'attente d'avoir le PLUi en 2020, des modifications des PLU communaux ont été sous traités par un bureau d'études.

## **2. Convention de prestation de service**

Des conventions de prestations de service ont été signées avec les Communes de Ferrières-en-Gâtinais, Dordives et Chevannes, sur l'année 2017, pour le suivi des dossiers d'Urbanisme.

## **3. SOLIHA : Opérations façades et la réhabilitation du parc de logements privés.**

En 2017, la Communauté de Communes des 4 Vallées a poursuivi sa politique en faveur de l'amélioration de l'habitat privé de son territoire.

Sans exclure l'ensemble des travaux pouvant concourir à l'amélioration des conditions de vie des habitants de la CC4V, deux thèmes sont particulièrement aidés par la Communauté de Communes :

- la mise en valeur des façades. L'aide financière de la CC4V est de 25% du montant des travaux plafonnés à 5 000 €, soit une subvention maximale de 1 250 € par façade.
- L'amélioration thermique du parc de logements privés

Il s'agit de favoriser les travaux d'économies d'énergie pour les propriétaires occupants ou bailleurs éligibles au programme Habiter Mieux.

Pour ce faire, la CC4V complète les subventions de l'Anah et du Conseil Départemental de 250 € par logement. En outre, la CC4V finance, avec l'animation de l'Opération d'Amélioration de l'Habitat privé, le déplacement d'un technicien chargé de conseiller gratuitement les propriétaires sur les caractéristiques thermiques de leurs logements, les travaux susceptibles d'entraîner des gains en matière d'économies d'énergie (25% pour le logement d'un propriétaire occupant, 35% pour un logement locatif privé) ainsi qu'un avis sur les devis de travaux proposés par les entreprises.

L'Opération d'Amélioration de l'Habitat privé permet également l'accompagnement des propriétaires en matière administrative et financière (recherche de financements complémentaires pour minimiser le reste à charge, dépôt des dossiers de demande de subventions auprès des différentes administrations, suivi des dossiers jusqu'à la fin des travaux)

En 2017, SOLIHA Loiret a poursuivi sa prestation d'animation, en partenariat avec les élus et les services, de l'Opération d'Amélioration de l'Habitat privé de la CC4V.

Ceci résume les principales caractéristiques de cette activité.

#### **A/ OPERATIONS FAÇADES**

En 2017, 6 dossiers façades ont été réalisés, contre 12 en 2016.  
Ils concernent principalement la commune de Ferrières avec 4 dossiers.

L'évolution de l'activité « façades » évolue chaque année. 2017 est une année de moindre activité. Mais la moyenne reste d'environ une dizaine de dossiers par an.

En 2017, le dispositif en faveur des façades a généré environ 45 000 € de travaux pour environ 7 000 € de subvention de la Communauté de Communes.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nb dossiers façades	10	9	4	10	12	8	12	6

#### **B/ LA REHABILITATION DU PARC DE LOGEMENTS PRIVÉS : DOSSIERS DE PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS**

En 2017, 12 dossiers, concernant des propriétaires occupants ayant réalisé des travaux d'économies d'énergies, priorité retenue par la convention, ont été réalisés sur le territoire de la CC4V.

##### **a) Le programme Habiter Mieux**

Créé au niveau national, dans le cadre des Investissements d'avenir, le programme Habiter Mieux vise à aider la réalisation de travaux de rénovation thermique pour les ménages modestes afin d'améliorer leur logement et leur qualité de vie.

Dans le Loiret, ce programme a été signé, via un Contrat Local d'Engagement, le 29 août 2011. La CC4V l'a mis en place sur son territoire, avec l'aide de SOLIHA Loiret, depuis 2012.

En 2017, SOLIHA Loiret a monté 12 dossiers « Habiter Mieux » contre 7 en 2016

Pour ces dossiers, le montant total des travaux est de 219 000 € soit un coût moyen d'environ 18 300 € par logement.

Le montant total des subventions est de près de 100 000 € soit un montant moyen de subvention d'environ 8 300 € par logement et un taux de subvention moyen de près de 45 %.

Cette action en faveur des économies d'énergie dans l'habitat ancien de la Communauté de Communes lui a coûté 3 000 € en subvention (hors coût de l'animation réalisée par SOLIHA Loiret).

##### **b) L'adaptation des logements**

En 2017, SOLIHA Loiret a réalisé 2 dossiers d'adaptation de logements sur le territoire de la CC4V pour le maintien à domicile de personnes âgées et/ou handicapées.

Ce type de travaux est d'un montant moins élevé (en moyenne 3 500 € pour un projet type consistant à adapter une salle de bain en remplaçant une baignoire par une douche) que ceux, plus importants, pour des économies d'énergie.

### **c) Conclusion**

2017 a connu une inversion des tendances avec :

- Une diminution des dossiers « façades »
- Une progression sensible des projets « Habiter Mieux »

La dynamique en matière d'amélioration de l'habitat et notamment d'économie d'énergie, s'était effondrée en 2016 à la suite de décisions de l'Anah qui avaient réduit l'accès aux subventions Habiter Mieux.

Les besoins persistant dans le parc de logements anciens ont néanmoins permis une reprise du nombre de dossiers.

Par ailleurs, alors que le Fond d'Aide à la Rénovation Thermique (FART) s'achève fin 2017, il est déjà connu que les travaux d'économies d'énergie restent une priorité gouvernementale. Dans cette optique le programme « Habiter Mieux » est reconduit pour une nouvelle durée de 5 ans avec des objectifs renforcés.

L'ensemble des activités évoquées ci-dessus a généré, en 2017, **270 850 € de travaux** pour un montant de **10 252 € de subvention de la CC4V**.



### 1. Piscines de Ferrières et de Corbeilles

#### A) Tarifs 2017

Conformément à la délibération n°2017/06/06 du 29 juin 2017, les tarifs au public des piscines de Corbeilles et de Ferrières-en-Gâtinais, ont été reconduits :

- Adultes (+ 18 ans) :
  - 2.5 € par entrée
  - 20 € la carte de 10 entrées
  
- Moins de 18 ans :
  - 1.5 € par entrée
  - 12 € la carte de 10 entrées
  
- Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans

## B) Fréquentation

TABLEAU DES ENTREES PAR COMMUNE PISCINE FERRIERES 2017								
COMMUNES	Entrées Tickets Adultes	Entrées Cartes Adultes	Total Entrées Adultes	Entrées Tickets Enfants	Entrées Cartes Enfants	Total Entrées Enfants	TOTAL GENERAL	POURCENTAGE %
AMILLY	26	41	67	1	30	31	98	1,31%
BAZOUCHES	9	26	35	12	6	18	53	0,71%
BRANSELES	7	11	18	2	9	11	29	0,39%
CEPOY	22	120	142	23	121	144	286	3,84%
CHALETTE SUR LOING	12	13	25	4	17	21	46	0,62%
CHANTECOQ	1	17	18	0	5	5	23	0,31%
CHÂTEAU-LANDON	6	83	89	3	30	33	122	1,64%
CHEVANNES	14	19	33	10	38	48	81	1,09%
CHEVILLON	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
CHEVRY	3	8	11	4	20	24	35	0,47%
CHUELLES	6	14	20	14	72	86	106	1,42%
CORQUILLEROY	7	48	55	3	7	10	65	0,87%
COURTEMAUX	4	7	11	6	8	14	25	0,34%
COURTENAY	10	11	21	13	12	25	46	0,62%
DORDIVES	65	248	313	79	182	261	574	7,70%
ERVAUVILLE	13	7	20	48	28	76	96	1,29%
FERRIERES	246	1138	1384	275	676	951	2335	31,32%
FONTENAY	63	399	462	120	144	264	726	9,74%
FOUCHEROLLES	0	1	1	0	0	0	1	0,01%
GRISELLES	83	178	261	65	95	160	421	5,65%
JOUY	2	19	21	4	61	65	86	1,15%
LA SELLE SUR LE BIED	48	248	296	48	134	182	478	6,41%
LE BIGNON MIRABEAU	6	21	27	5	15	20	47	0,63%
LOUZER	1	4	5	1	0	1	6	0,08%
MERAINVILLE	1	0	1	2	2	4	5	0,07%
MONTACHER	9	25	34	16	17	33	67	0,90%
MONTARGIS	32	42	74	28	7	35	109	1,46%
NARGIS	64	118	182	63	88	151	333	4,47%
NEMOURS	4	0	4	2	0	5	9	0,12%
PANNES	0	4	4	2	0	2	6	0,08%
PAUCOURT	13	74	87	13	45	58	145	1,95%
PHERTES EN GATINAIS	6	21	27	5	23	28	55	0,74%
PIFFONDS	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
PREFONTAINE	19	72	91	12	23	35	126	1,69%
ROZOY-LE-VEIL	11	163	174	11	96	107	281	3,77%
SAINT HILAIRE LES ANDRESIS	10	31	41	11	17	28	69	0,93%
SAINT LOUP DE GONNOIS	2	10	12	4	0	4	16	0,21%
SOUPPES SUR LOING	4	43	47	4	35	39	86	1,15%
0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
PARTIELLEMENT LOIRET	13	2	15	10	2	12	27	0,36%
IL DE FRANCE	67	38	105	67	35	102	207	2,78%
YONNE	10	33	43	3	36	39	82	1,10%
DIVERS DÉPARTEMENTS	23	2	25	19	3	22	47	0,63%
<b>TOTAL</b>	<b>942</b>	<b>3359</b>	<b>4301</b>	<b>1015</b>	<b>2139</b>	<b>3154</b>	<b>7455</b>	<b>100,00%</b>
<b>TOTAL GENERAL DES ENTREES =</b>			<b>7455</b>	<b>G:sports/piscine rue de verdun/total entrees piscine</b>				

TABLEAU DES ENTREES PAR COMMUNE PISCINE CORBEILLES 2017								
COMMUNES	Entrées Tickets Adultes	Entrées Cartes Adultes	Total Entrées Adultes	Entrées Tickets Enfants	Entrées Cartes Enfants	Total Entrées Enfants	TOTAL GENERAL	POURCENTAGE %
corbeilles	134	291	425	177	230	407	832	10,15%
girolles	28	70	98	37	63	100	198	2,41%
gondreville	22	53	75	37	40	77	152	1,85%
mignereres	48	116	164	65	112	177	341	4,16%
mignerette	56	112	168	63	96	159	327	3,99%
prefontaines	21	57	78	30	47	77	155	1,89%
sceaux du gatinais	49	94	143	50	87	137	280	3,41%
treilles en gatinais	21	44	65	29	40	69	134	1,63%
villevoques	26	64	90	38	31	69	159	1,94%
courtempierre	4	42	46	9	23	32	78	0,95%
pannes	9	2	11	14	4	18	29	0,35%
montargis	54	68	122	55	72	127	249	3,04%
château landon	65	106	171	40	67	107	278	3,39%
ladon	44	116	160	21	28	49	209	2,55%
bellegarde	56	148	204	37	59	96	300	3,66%
beaune la rolante	33	99	132	34	49	83	215	2,62%
beaumont	50	102	152	43	68	111	263	3,21%
auxy	89	246	335	74	114	188	523	6,38%
lorcy	21	111	132	29	59	88	220	2,68%
jurantville	65	129	194	43	48	91	285	3,48%
nancray	28	95	123	31	32	63	186	2,27%
batilly	11	76	87	8	9	17	104	1,27%
barville	32	39	71	27	12	39	110	1,34%
saint martin sur ocre	7	45	52	10	29	39	91	1,11%
boiscommun	16	27	43	12	15	27	70	0,85%
quier sur bezonde	18	76	94	16	11	27	121	1,48%
puisaux	29	71	100	11	21	32	132	1,61%
montliard	19	35	54	16	22	38	92	1,12%
villemoutiers	26	61	87	32	47	79	166	2,02%
auvillers	31	59	90	42	50	92	182	2,22%
chapelon	32	26	58	22	10	32	90	1,10%
saint loup des vignes	17	55	72	30	30	60	132	1,61%
bordeau en gatinais	19	55	74	21	43	64	138	1,68%
freuille	11	58	69	14	4	18	87	1,06%
mombarrois	17	65	82	15	21	36	118	1,44%
nibelle	18	28	46	21	17	38	84	1,02%
chemault	17	31	48	17	18	35	83	1,01%
gaubertin	24	32	56	19	15	34	90	1,10%
saint maurice sur fressard	21	57	78	12	13	25	103	1,26%
chevillon sur huillard	13	29	42	19	11	30	72	0,88%
ferrieres en gatinais	20	29	49	14	21	35	84	1,02%
mezieres	13	24	37	11	15	26	63	0,77%
mondreville	18	33	51	20	26	46	97	1,18%
lorris	16	38	54	14	19	33	87	1,06%
beauchamps sur huillard	24	49	73	39	28	67	140	1,71%
egry	12	38	50	12	10	22	72	0,88%
nargis	14	32	46	21	15	36	82	1,00%
amilly	10	29	39	13	11	24	63	0,77%
autres départements	5	17	22	7	5	12	34	0,41%
<b>TOTAL</b>	<b>1433</b>	<b>3379</b>	<b>4812</b>	<b>1471</b>	<b>1917</b>	<b>3388</b>	<b>8200</b>	<b>100,00%</b>
<b>TOTAL GENERAL DES ENTREES =</b>			<b>8200</b>	<b>G:sports/piscine rue de verdun/total entrees piscine</b>				

C) Financement aux associations sportives

<b>Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé</b>	
<b>DESIGNATION</b>	<b>Subvention 2017</b>
A.S.C. Foot Corbeilles	3 000,00 €
Ami Rand	500,00 €
Amicale Bouliste Corbeilles	500,00 €
Classi'Jazz Corbeilles (anciennement ASC danse)	500,00 €
Clus de Danse de Salon Corbeilles	700,00 €
Club Nautique Corbeilles	2 600,00 €
Dynamic Sceaux	700,00 €
Entente Sportive Gâtinais	70 500,00 €
Gondreville Gymnastique	625,00 €
Gondreville Tir de l'Union	250,00 €
Gymnastique Entretien Corbeilles	250,00 €
Gymnastique Mignerette	350,00 €
Judo Club Corbeilles	1 880,00 €
Les Levolviques	250,00 €
Sceaux Cadence	485,00 €
Tennis Avenir Corbeilles	2 000,00 €
Terr'Happy Humanitaire (4LTrophy)	1 300,00 €
TOP SPIN 45	1 300,00 €
ASA LOIRET rallye	2 500,00 €
Association Sportive Collège de Ferrières	5 661,00 €
Foulées de Corbeilles	200,00 €
Foulées de Mignerette	198,84 €
Challenge du Gâtinais	200,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>96 449,84 €</b>



Avec le lancement d'un PLUI à l'échelle intercommunale, un outil collaboratif Agora a été mis en place depuis le mois de juillet 2017.

Des formations ont été effectuées en séance collective et dans chacune des communes.

Les rubriques actualités sont essentiellement consacrées aux informations sur les réunions du PLUI, de conseils de communauté, des lettres d'information de Pôle emploi, d'information sur l'activité de la CC4V. Des actualités sur les événements au sein des communes ont été aussi indiquées pour être autant un outil de gestion qu'un outil au service d'un projet de territoire et d'une appropriation des activités communales et des activités intercommunales.

Un outil de gestion de planning a été mis à disposition, ainsi que des rubriques par commune pour stocker temporairement des informations et un espace collaboratif ouvert à tous ainsi qu'un espace réservé aux agents de la CC4V.

La prochaine étape est la refonte du site internet.

11/01/2017

## Une dimension départementale à l'occasion des vœux Des projets tous azimuts

Hugues Saury, président du Conseil départemental et Frédéric Néraud, vice-président, ont honoré de leur présence les vœux du maire Gérard Larcheron. Jalila Gaboret, conseillère régionale était également présente et le conseil municipal des jeunes s'était joint au conseil des plus grands.

▮ Moments difficiles telles les inondations et moments de réussite, tel celui du Comice, ont été évoqués par Gérard Larcheron. Les travaux de voirie et d'éclairage public ont été menés à bien et 2017 verra la poursuite des voies douces (boulevard de la Brèche et Hautes Vernes), de la sécurité autour du groupe scolaire, et d'un projet de grande envergure autour des églises. Se poursuivent également les dossiers des Petites Cités de Caractère.

Le succès de la 1<sup>re</sup> foire-exposition va donner naissance à la 2<sup>e</sup> en mars prochain et une reprise d'une grande exposition artistique serait bienvenue.

Des projets dont on parle depuis longtemps verront le jour : la mise en service de la zone d'activités du Mardieux, le dojo, le musée de Sceaux ou la maison médicale et tout cela en intercommunalité.

Le problème très préoccupant des handicapés retraités de l'Astaf serait résolu par l'occupation de



Gérard Larcheron et Frédéric Néraud.

l'ancien collège en lieu d'accueil pour eux plus l'atelier ESAT aujourd'hui à Fontenay plus l'hébergement normal des actifs.

« Loin des yeux loin du cœur n'est plus vrai ». Ces paroles de Frédéric Néraud faisaient référence aux multiples fois où Hugues Saury s'est déplacé.

### Un nouveau plan de financement de la gare de Ferrières

Et effectivement la nécessité d'une proximité est incontournable. En revanche il a insisté sur le comportement pénalisant de l'État en matière d'aide financière aux communes.

Il a ensuite fait part

d'une nouvelle importante du dossier » en lisant une lettre du préfet : le nouveau plan de financement de la gare de Ferrières est prévu cette année et la remise en fonction en 2018. « Ne tendons pas l'oreille à ceux qui enterrent le projet ». Par ailleurs il est favorable à un Gatinais qui nous ferait sortir de notre situation de sandwich entre l'Île de France et l'agglomération orléanaise.

La conseillère régionale Jalila Gaboret a décrit quelques actions clé de son domaine : la Région débloquera 7 millions d'euros en faveur de l'emploi dans le cadre du Con-

trat régional de solidarité. Les maisons de santé pluridisciplinaires passeront de 56 à 100 et l'Agence de développement économique DEV'UP sera en charge du soutien aux entreprises et aux circuits courts. Enfin les transports scolaires seront sous la compétence régionale en septembre 2017 et des coûts réduits sont prévus.

Hugues Saury a rappelé les versements fournis par le Département au profit des sinistrés et l'engagement du conseil à fournir des « enveloppes là où des solutions sont possibles ». Dans cet esprit, un million d'euros sera dévolu aux communes sur 3 ans.

## Des félicitations bien méritées

L'année commence bien pour les agents du syndicat scolaire. Ces derniers ont reçu les félicitations de leur président pour le travail accompli durant l'année.

► Pierre Delion, président du SIIS, a réuni les agents du syndicat pour leur présenter ses vœux.

Il lui fut agréable de débiter son propos par des félicitations car quatre d'entre eux motivés par leur travail ont réussi BAFA et concours d'animation.

Pierre Delion s'estime très heureux du transfert des ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) à la CC4V car ainsi il y a toujours un centre de loisirs ouvert pour les jeunes pendant les vacances.

Il a dit avoir pleine connaissance de la difficulté pour les référents d'évaluer le travail des agents



Pierre Delion entouré des agents du syndicat scolaire.

qui, d'une part sont multi-tâches, et d'autre part, pas toujours en contact avec eux.

En rappel sécuritaire Pierre Delion a redit qu'en

cas d'incident, le SIIS doit toujours être informé même si le référent est en capacité de gérer.

Enfin, il a fait partager aux agents la satisfaction

du président de la commission Petite enfance-Enfance-jeunesse, de la CC4V Gérard Guidat, quant à la gestion de l'ALSH de Nargis.

HÉLÈNE DHAMS

18/01/2017

### FONTENAY-SUR-LOING

## Les industriels fontenaysiens à l'écoute

Didier Devin, maire de Fontenay, et le conseil municipal, ont réuni, vendredi dernier, les industriels de la commune pour leur présenter leurs vœux.

Les premiers mots de Didier Devin furent d'exprimer sa satisfaction de voir enfin la mise en service des nouveaux aménagements Internet de Puy-la-Laude et de remercier le Département en la personne de son vice-président, Frédéric Néraud, pour son investissement.

#### Le point sur les installations

Sur la zone industrielle, Rapid Motô Service vient d'obtenir son permis de construire et une nouvelle installation va voir le jour à côté d'Avenir Habitat.

M. Eldin, peintre, a récemment repeint l'accueil de la mairie et habite Fontenay. M. Salgado a implanté sa menuiserie rue du Pont-des-Coches et Mme Rosas Da Sylva remet en activité le restaurant « l'Esplanade » aux Stations.

Le nouveau supermarché « Carrefour Contact » offre maintenant une gamme



Les industriels ont pris acte des nouvelles installations sur la zone industrielle.

de produits très élargie.

#### La zone du Mardeleux avance peu à peu

En application de la loi NOTRe, la CC4V a pris au 1<sup>er</sup> janvier 2017 la compétence de développement économique et les modalités d'application seront précisées au cours de l'année : éclairage, terrains, etc.

Le PLU passe en inter-communalité pour les 19 communes : il devient PLUi mais Fontenay, déjà bien urbanisé, ne devrait pas connaître grand changement.

Bien que difficile, le dossier de la zone du Mardeleux avance peu à peu.

Au niveau de la commune, les parkings devant la salle des fêtes vont être

aménagés et normalisés.

Didier Devin a conclu son allocution en remerciant les industriels pour leur apport économique et en mentionnant que toutes les communes ne bénéficient pas d'un tel potentiel de ressources.

Le lendemain, les associations et les nouveaux arrivants étaient à leur tour conviés par le maire.

# Une vision dynamique et des projets

La Communauté de communes (CC4V) a de nouvelles compétences. Nous avons rencontré Antoine Felix, maire de Chevannes et vice-président, afin de connaître les objectifs 2017 pour la culture, le patrimoine et le tourisme. Cette compétence nouvelle se positionne en soutien des associations et des communes dans l'organisation de leurs spectacles ou expositions.

**► L'Éclairé :** Le musée du Verre a beaucoup souffert des inondations. Quel est son devenir ?

Antoine Felix : Nous apporterons assistance à la commune de Dordives qui est restée maître d'œuvre des travaux et plusieurs devis de réhabilitation s'échelonnent entre 500.000 et 700.000 €. Il faut en outre organiser le transfert des 1.500 objets actuellement rangés dans un local loué par les assu-



Antoine Felix est vice-président de la CC4V.

rances et Jean-Berthaud, maire de Dordives, propose de les centraliser dans la grange de la ferme Ragot. En ce cas, il faudra sécuriser la ferme et ses abords et le financer. Côté personnel, Christine Rebreyend, l'adjointe au patrimoine, partage son activité entre trois jours au siège de la CC4V et un jour et demi au musée du Verre où elle réactualise le centre de documentation. Suzy, à l'accueil du musée, ne sera reconduite qu'à la réouverture du musée, à savoir au mieux en 2018.

## « Le projet du château du Metz à Dordives est double »

**L'É :** Et pour la Maison des métiers d'art de Ferrières, quelle orientation souhaitez-vous donner ?

A.E. : Je souhaite, en collaboration avec Daniel Vecchies, maire-adjoint en charge de la Maison des métiers d'art, donner une dimension artistique supérieure à cette structure et limiter un artisanat trop facile ou trop primaire. L'amélioration du local et du mobilier doit être envisagée. Les trois expositions annuelles seront maintenues ainsi que les Cartes blanches, les jour-

nées européennes et les jeudis famille. Nous venons de recruter un chef de projets culturels, Laure Le Roy, et une médiatrice, Marie Raffeneau.

**L'É :** Cette prise de compétences s'accompagne d'acquisitions patrimoniales sur Ferrières, Dordives ou Sceaux. Quelques mots sur ces projets ?

A.E. : La chapelle Sainte-Appoline est en cours d'acquisition pour une somme de 75.000 € et sa taille modeste en conditionnera l'utilisation et les travaux adéquats : petits concerts, lectures publiques, mais pas de grands spectacles.

Le projet touristique du château du Metz à Dordives est double ; d'un côté, l'achat du château est effectué par Florian Renucci qui en sera maître d'œuvre et promoteur des ateliers de travail de la pierre et de réhabilitation de l'ouvrage. De l'autre côté, la CC4V accompagnera la commune pour l'obtention de subventions au profit de la ferme Ragot et des terrains adjacents.

Enfin, le futur site gallo-romain de Sceaux est entre les mains du cabinet d'études Aubry-Guilguet avec le plan de financement suivant : la Dotation d'Équipement des Terri-



Florian Renucci au pied du Château du Metz à Dordives.

toires Ruraux pour 1 million d'euros, Syndicat de pays pour 300.000 €, le Département pour 397.500 €, et 952.500 € d'autofinancement, soit un total de 2.650.000 €.

**L'É :** Comment qualifier le bilan patrimonial, touristique et culturel ?

A.E. : Il est dynamique et nous allons le consolider par une centralisation. L'exclus de mes propos l'Office de tourisme qui

est une structure autonome pour laquelle Françoise Souchet, Alain Douchet et Davy Masson, directeur de l'ADRTL, sont très investis. Nous allons confier la coordination interne et la supervision des différents sites culturels, touristiques et patrimoniaux à Emeline Framboisier, qui a fait ses preuves précédemment à la Maison des métiers d'art et dont l'expertise sera un atout précieux pour la CC4V.



Le site gallo-romain de Sceaux.

## Des vœux sur fond de grippe et de verglas à Corbeilles

# La MARPA est sur les rails

La grippe a cloué au lit Georges Gardia, maire de Corbeilles, et il n'a pu présenter ses vœux lui-même. Il a donc fait confiance à ses adjoints pour les présenter à sa place.

■ Jacqueline Besse-Desmoulières, première adjointe, l'a remplacé au pied levé. Celle-ci a précisé que la rentrée scolaire s'était bien effectuée avec 3 nouveaux enseignants sur les 6 du groupe scolaire. 162 élèves ont été répartis en 4 classes élémentaires et 3 classes maternelles.

Pour combler le départ à la retraite de Julia Cartier, une nouvelle ATSEM a été recrutée. La gratuité des temps d'activités périscolaires a été reconduite.

Le pôle enfance-jeunesse est passé sous la responsabilité de la CC4V depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Tous les enfants peuvent désormais bénéficier des structures existantes sur les sites de Corbeilles, Dordives, Ferrières et Nargis.

### Ouverture de la piscine

Jean-Paul Hornez, adjoint aux travaux, a dressé un bilan positif des actions entreprises. Début juillet, la piscine a ouvert ses portes au public. 154 nageurs sont licenciés au club soit une augmentation de 54 %. Le bâtiment est harmonieux avec une



Le montant estimé des travaux de la MARPA est de 2.130.000 €.

grande baie vitrée côté sud qui illumine le bassin.

L'autre grand projet en vue est la MARPA. Suite à l'appel d'offres, les marchés pourraient être contractualisés courant janvier et dès lors, les premiers coups de pioches pourraient être donnés après l'installation de la base de vie et de l'implantation de l'ouvrage. Le montant estimé des travaux est de 2.130.000 € HT. À quand la pose de la 1<sup>re</sup> pierre ?

Les travaux d'aménagement de la rue des Écoles, rue du Château et rue du Puits-de-Chiard sont en

bonne voie. Certains sont déjà terminés, et d'autres comme la création d'un giratoire semi-franchissable au Puits-de-Chiard ainsi que la réfection de la chaussée jusqu'à l'entrée de la piscine sont prévus en début du premier trimestre.

### L'emploi de produits phytosanitaires est prohibé

La bande de roulement de la Grande-Rue a été entièrement rénovée avec aménagement de traversées piétonnes dans le respect de la norme PMR. Les places de parkings et

le Stop sont « clairement » matérialisés. L'échelle tournante du pigeonnier a été mise en place (remerciements au Lion's Club Montargis Gâtinais pour le financement) ainsi que le dallage et l'éclairage led intérieur. Des expositions temporaires pourront voir le jour.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les communes n'ont plus le droit d'employer de produits phytosanitaires et il faudra ainsi tolérer quelques mauvaises herbes par-ci par-là. La binette va pouvoir être ressortie pour le bien de tous.

Association des Amis du verre et de ses métiers

# Des inquiétudes dissipées

Une inondation qui a totalement sinistré le musée en mai et un transfert de compétence à la CC4V, justifiaient des interrogations de la part de l'association. Les réponses ont été apportées lors de l'assemblée générale de samedi.

► Pour mémoire, l'association créée en mars 2003 compte aujourd'hui 204 adhérents répartis en 122 membres actifs, 73 bienfaiteurs et 9 membres honoraires. Ses buts sont de soutenir la création, sauvegarder la mémoire des anciens verriers et développer son audience auprès du public.

Compte tenu de la quasi simultanéité du sinistre et de l'exposition exceptionnelle des 11 meilleurs ouvriers de France un hommage nominatif leur a été rendu par André Schmid le président.

Jean Berthaud maire a série les questions : les travaux sont le seul fait de la commune. Les experts en ont fixé le coût à 700.000 €, intégrant la réfection de la structure, les accès aux personnes handicapées et la scénographie du lieu, estimée à la moitié du coût.



Les propos de Georges Gardia ont rassuré l'assistance.

Ce coût pris en remboursement d'assurance ne dédouane pas d'une franchise de 10 % dont il faut déduire un apport du département de 40.000 €, un apport de la DRAC de 10.000 € et une aide de 30 % de la Région sur le restant.

Pour répondre directement à la remarque du président Schmid s'inquiétant d'« une perte d'expertise des verriers par manque d'accès », le maire a fixé 2 priorités : redonner un usage autonome de l'atelier aux verriers et remettre en service

la partie bureau. Il a également précisé qu'en liaison avec le transfert de compétence du 1<sup>er</sup> juillet dernier, la commission culturelle de la CC4V devient leur interlocuteur et partenaire, en matière de projets, manifestations ou demandes de subventions.

### Pas d'impact sur la vie associative

Georges Gardia, président de la CC4V, a confirmé amplement ces dires en réaffirmant l'action prioritaire de sécurité afin que les verriers puissent travailler.

Même si une association ne fait pas d'animations, elle se doit de présenter un budget. Ce fut fait collégialement, à un équilibre de 3.200 €. Le CA de 13 membres a été reconduit et la vie de l'association n'est en rien modifiée malgré une absence d'expositions.

De réassurance en confortation et d'encouragements en réconfort, Jean Berthaud s'est demandé si à la faveur des travaux du musée, il ne serait pas judicieux d'envisager un agrandissement de la structure.

# La révision du PLU en marche

Les 40 hectares de terres agricoles achetées en 1997 par la CC4V sur proposition de la SAFER\* vont connaître une destination industrielle et des aménagements spécifiques, soumis à des étapes de validation diverses dont la mise à disposition d'une enquête publique.

► Pour mémoire, cette révision du PLU (Plan local d'urbanisme, ancien POS) a fait l'objet d'une étude de faisabilité présentée et entérinée par la CDPE-NAF\*\*, puis validée par le SCoT\*\*\* et approuvée en tant que future zone d'activités, par les Conseils régionaux et départementaux. Une première information générale en réunion publique a été fournie à la population par Gérard Larcheron maire, le 9 mai 2016 ; l'enquête publique est à présent ouverte.

Le dossier d'aménagement de la zone A (agricole) en zone AUI (à urbaniser et industrialiser) est consultable en mairie et à la CC4V aux jours et heures d'ouverture habituels des 2 structures jusqu'au 24 février.

## Le caractère d'intérêt général du projet

Accompagné de son cahier d'observations, il est également disponible sur les 2 sites Internet respec-



Une vue d'ensemble pour mieux comprendre le projet d'aménagement.

tifs. Les permanences du commissaire enquêteur sont le 11 février de 9 à 12 heures et le 24 février de 14 à 17 heures, en mairie de Ferrières.

Développer le potentiel de l'autoroute, créer des emplois et créer de nouvelles offres foncières sont autant de facteurs favorables. Promouvoir le développement économique par l'implantation d'entreprises sur le territoire permettra de réguler le facteur emploi-habitat en limitant les déplacements vers la région parisienne.

5 lots industriels de 80.000 m<sup>2</sup> chacun sont envisagés.

## La gestion des nuisances

Deux dossiers parachèveront le devenir du Mardeleux : une évaluation environnementale et le respect de la loi sur l'eau.

L'impact visuel sera ainsi modéré par d'importantes zones boisées en limite du site et une zone tampon particulièrement boisée pérennisera la tranquillité des golfeurs de Vaugouard.

Un assainissement collectif sera réalisé et la gestion rigoureuse des eaux pluviales sera conforme à la loi sur l'eau.

Le plan d'aménagement et de développement durable (PADD) du Marde-

leux est très porteur sur le plan économique et peut être un bon facteur de compensation partielle à la baisse constante de la Dotation globale de fonctionnement. L'enquête publique est la priorité de février.

HÉLÈNE DHAMS

\*SAFER : Société d'aménagement foncier et établissement rural.

\*\*CDPENAF : Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

\*\*\*SCoT : Schéma de cohérence territoriale.

## Réhabilitation du Relais de la poste aux chevaux à Fontenay

# Le projet n'est pas abandonné

Le projet de remise en état et d'aménagement du Relais de la poste aux chevaux en espace muséal, élaboré en 2015 par l'Association de sauvegarde et de valorisation de la demeure, a connu quelques mois de latence bien explicables en raison des inondations qui ont gravement impacté Fontenay, mais il connaît à présent une nouvelle impulsion et annonce ses premiers événements culturels.

▀ Situé au bord du Loing, le Relais de la poste aux chevaux de Fontenay fut tout au long des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles le centre vital de cette localité située exactement à 100 km au sud de Notre-Dame de Paris.

La SCI Basty, propriétaire du bâtiment, le loue à l'association de sauvegarde et de valorisation du relais par bail emphytéotique.

### Restaurer et mettre en valeur ce lieu historique

Jocelyne Huck, la présidente, et les membres de l'association, se sont donnés pour objectif ambitieux de restaurer et de mettre en valeur ce lieu historique et patrimonial en y créant un relais culturel doté de plusieurs pôles d'intérêt : un musée consacré tout naturellement à la poste aux chevaux, un salon d'expositions dédié aux œuvres de Paul Fouché, peintre du Gâtinais, descendant des maîtres de poste de Fontenay et un auditorium susceptible d'accueillir différentes activités culturelles



Tous les partenaires de l'opération réunis pour faire revivre le Relais de la poste.

telles que des expositions, du théâtre, des ateliers de lectures et d'écritures, et des concerts.

Des hébergements pour artistes en résidence viendront compléter le projet culturel.

### Quand Mozart s'attarda deux jours à Fontenay...

Une convention de souscription a été signée en 2015 pour recueillir dons privés et dons de mécénat afin de soutenir cette restauration. Ces dons même modestes sont tous les bienvenus et ils sont défiscalisables à 66 %.

Un premier événement participatif fera revivre cet

été, un moment d'histoire peu connu : en juillet 1776 Mozart qui s'en venait de Paris avec sa famille, par le grand chemin, arriva à Dijon avec 2 jours de retard pour s'être trop attardé à Fontenay. Cette escale à Fontenay, documentée comme il se doit, sera le sujet de l'événement culturel avec l'aide de bénévoles et l'apport des compétences d'historiennes de Jocelyne Huck, Roberte Tomassone, Françoise Souchet et Joëlle Harry.

Un peu plus tard dans la saison un concert de soutien au projet global sera donné reprenant des œuvres de Mozart. Ces deux événements feront l'objet d'annonces et de développements spécifiques.

Une manière plus immédiate de soutenir le projet est de venir à l'assemblée générale qui se tiendra dans la petite salle adjacente à la salle des fêtes le 24 février à 20 h 15.

La réhabilitation du Relais de la poste aux chevaux de Fontenay ne doit son retard qu'au sinistre du printemps dernier.

C'est un très bel atout patrimonial et touristique soutenu par la Région, le Département, la CC4V et la commune.

La Fondation du patrimoine partenaire essentiel, lance un nouvel appel aux dons afin de pouvoir, selon le montant recueilli, apporter son propre abondement complémentaire.

**Pratique.** Coût de l'adhésion 15 € et 20 € pour un couple.

Relais de la Poste aux chevaux de Fontenay

# 3 siècles au service de la Poste

Dans une précédente édition, nous évoquions la réhabilitation du relais de la Poste aux chevaux retardée en raison de l'inondation. Tractations d'assurances achevées et subventions versées, les travaux pourront démarrer avant l'été. Mais en attendant l'ouverture du musée, de l'auditorium et des espaces dédiés, le site doit déjà exister dans les esprits comme « un lieu d'habitude pour le territoire ».

■ Ainsi se sont exprimés en assemblée générale, Jocelyne Huck, présidente de l'Association de sauvegarde et de valorisation du relais, et François Basty, propriétaire des lieux.

Pour mémoire un relais de Poste est un lieu où l'on tenait des chevaux frais et reposés destinés à transporter plus vite le courrier royal sous Louis XI, puis 50 ans plus tard, sous Louis XII, qui mettra les voyageurs.

La poste aux lettres ne sera accessible qu'en 1630. (ceci pour ne pas croire qu'une fois les travaux finis on ira acheter ses timbres dans ce lieu.)

## Les maîtres de poste

Les « chevaucheurs » de ces courriers étaient des notables hautement considérés et de véritables lignées familiales se sont constituées, telles les huit générations de Petit qui vécut au relais de Fontenay.

Madeleine Fouché, descendante des Petit, les fait



Le service de Poste tel qu'il fut pendant trois siècles (Illustration Victor Jean Adam).

revivre et fait revivre le relais dans son livre *Trois siècles au service des postes* effectués par ses aïeux, les maîtres de poste.

De par les mariages et les descendances, la portée du livre dépasse le cadre Fontenaysien. Certes, au 14 avenue de la Libération, il y eut Nicolas, Luc, Jean-Baptiste Firmin et J.-E Théodore Petit, le dernier. Mais on en trouve cinq autres à Montargis, quatre à la Commodité, deux à Nogent-sur-Vernisson, un à Perches, etc. Et aujourd'hui les époux Petit, de Fontenay, sont très actifs au sein de l'association.

## Une promesse tenue

J.-E Théodore avait fait promettre à sa fille Made-

leine Fouché que le relais restait en possession des descendants des maîtres de poste.

En 1989, elle demanda alors aux descendants Xavier et Marguerite Basty, parents de l'actuel propriétaire, de s'installer à Fontenay, ce qu'ils firent.

Une partie de la promesse est ainsi tenue et l'association s'appuie sur la souscription à la Fondation du patrimoine, le dépôt d'une candidature au PACT pour 2018, le soutien du groupement Beauce en Pithiverais et Pays Gâtinais, le livre et les adhésions.

L'association travaille actuellement à un événement culturel participatif basé sur la visite de Mozart à Fontenay, une con-

férence pourrait être dispensée en juin 2017, sur l'idée d'Antoine Felix, vice-président à la culture de la CC4V, et un concert de soutien clora l'été 2018. Nouveaux membres du CA : Alain Douchet et Jean-Michel Lepocq.

HÉLÈNE DHAMS

**PRATIQUE.** Contact : Relais de Fontenay [www.relais-de-fontenay.org](http://www.relais-de-fontenay.org).

Adhésion ne nécessitant aucun parrainage 15 €.

*Trois siècles au service des postes*, 16 €, vendu au profit de l'Association, à l'Office de tourisme à Ferrières, à l'Écritoire et en librairie de Montargis.

À la Maison des métiers d'art

## Un trio de charme et de compétences

Laure Leroy, chef de projets culturels, Marie Raffeneau, médiatrice culturelle et Émelyne Framboisier, coordonnatrice, sont les trois jeunes femmes en charge du choix et de la programmation des différents événements culturels de la Maison des métiers d'art, récemment passée sous compétence de la CC4V.

■ Laure Leroy a suivi des études de droit et obtenu un master 2 de gestion de patrimoine culturel en 2014. Elle a travaillé dans une galerie d'art londonienne et dans l'univers de la musique jazz. Revenue en France, elle a remplacé Émelyne Framboisier la précédente responsable des expositions durant son absence temporaire pour cause d'accident.

Marie Raffeneau a passé le bac STD2A, Sciences et technologies du design et des arts appliqués, examen qui oriente les élèves vers les métiers d'arts et le design, à Orléans, puis a obtenu son master à l'école européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB).

Elle a été animatrice culturelle, a effectué son service civique dans une



De gauche à droite : Laure Leroy et Marie Raffeneau.

compagnie de danse, et a été médiatrice culturelle à Nantes pendant 3 mois avant de remplacer Blainne Hatton.

## Un travail collaboratif

Émelyne Framboisier coordonne les différents sites culturels tels que la MMA bien sûr, le musée du Verre, et plus tard, le site archéologique de Sceaux et du château du Mez. Leur volonté à toutes les trois est celle d'un travail collaboratif.

Le programme pour ces prochaines semaines est chargé.

- du 31 mars au 2 avril : journées européennes des métiers d'art auxquelles 3 artisans participeront.

- d'avril à octobre les expositions Carte blanche détaillées chaque mois.

- du 6 mai au 27 août, une exposition collective et différente par mois sur un des 4 éléments.

- du 9 septembre au 5 novembre : exposition

## « Lumières »

Toute l'année, des ateliers pédagogiques sont organisés à la découverte des métiers d'art durant les jeudis des vacances scolaires.

HÉLÈNE DHAMS

**EN SAVOIR PLUS.** Informations et réservations au 02.38.26.04.05, [mediation@ferrierescpatnais.fr](mailto:mediation@ferrierescpatnais.fr), tarif 8 €/enfant.

## Les travaux musée à la fin de l'année

La salle de réunion de la mairie de Sceaux-du-Gâtinais était bien remplie, samedi dernier, pour l'assemblée générale de l'association Ségetae, présidée par Suzanne Bouquet.

En présence de Damien Aubriet, professeur, et de Georges Gardia, président de la CCAV, la présidente a relaté l'année passée.

Plus de 3.00 visiteurs sont venus sur le site archéologique pour le plus grand plaisir du guide Robert Sziraky. Le branchement d'une ligne électrique au bâtiment d'accueil permet maintenant une réception plus agréable des hôtes.



Georges Gardia, président de la CCAV a expliqué l'avancée du dossier du musée du site.

Comme l'a précisé Georges Gardia, le projet du musée du site avance correctement. Suivant l'obtention des subventions

diverses, les travaux pourraient démarrer à la fin de l'année.

Un gros projet est à l'ordre du jour pour l'associa-

tion car le 18 juin, journée de l'archéologie, un repas gallo-romain va être servi sur le site. Le choix du menu est en discussion, tout comme le côté matériel de la manifestation. Il faudra réserver vite pour avoir une place, car celles-ci vont être limitées.

Avec 28 cotisants, l'association se porte bien. Une augmentation à 15 € de l'adhésion a été approuvée. Comme l'a déclaré Françoise Souchet, du syndicat d'initiative de Ferrières, il faut absolument des échanges entre les différents prestataires du Gâtinais et autres départements proches pour booster la fréquentation de ce lieu.

22/03/2017

### Réhabilitation du château de Mez-le-Maréchal

## Un projet très ambitieux

Redonner vie à un trésor oublié depuis deux siècles et qui n'a pas encore tout révélé est une entreprise d'une envergure exceptionnelle qui nécessite la collaboration de multiples partenaires. Florian Renucci, le propriétaire du Château et Jean Berthaud maire de Dordives, les ont tous réunis pour une réflexion partagée et un point d'avancement.

▀ Même si l'énumération des collaborations peut paraître fastidieuse, elle est nécessaire pour donner la mesure du projet.

L'Association de sauvegarde du patrimoine et de la biodiversité des vallées du Betz et de l'Ardouse, l'ASPCVBA sera un rouage capital de l'opération.

Sont au premier plan des décisions la CCAV et plus particulièrement la commission culture et tourisme et la commune ; l'Office de tourisme participant de la démarche.

**« Je n'ai pas l'intention d'en faire un établissement de week-end »**

Sur le plan environnemental les instances impliquées sont le Syndicat intercommunal des vallées du Loing et de l'Ouanne, le SIVLO et le conservatoire des espaces naturels et



Florian Renucci au pied de la tour de l'enceinte.

zones humides.

Tous ces partenaires sont les acteurs publics du projet de la ferme du Mez (achetée en avril 2017) et des terrains avoisinants.

Florian Renucci gère le projet Château de Mez-le-Maréchal en créant un centre de formation aux métiers du patrimoine.

« Une ville romaine est sous Dordives c'est sûr et le Château a vraisemblablement été établi sur un

lieu de sources. La présence d'une église et non d'une chapelle, incite à croire qu'il y avait là un village ». Tel est le constat de Florian Renucci qui envisage de constituer des équipes de fouilles validées par le Service régional de l'archéologie et souhaite offrir aux particuliers la possibilité de participer à la rénovation.

« La France a du retard en matière de tourisme

participatif et le Mez doit faire chuter les habitudes. Une personne doit pouvoir dire : j'ai taillé cette pierre ou j'ai planté ce morceau de haie ».

De l'avis de Florian Renucci comme de celui du conservatoire des espaces naturels, cet écrin d'archéologie et de biodiversité ne doit connaître qu'un « tourisme vert ». De même la ferme sera consacrée à un tourisme pédagogique sur la faune et la flore de la vallée et peut être à de la permaculture.

**Du bon sens avant tout**

Certes le projet est beau mais comme l'ont fait remarquer Georges Gardia et Antoine Felix au nom de la CCAV, il se prépare en même temps que le relais de Fontenay, le site de Sceaux, la véloroute, etc.

Il faut à coup sûr relier intelligemment ses projets entre eux en leur conservant leur identité propre : une liaison Sceaux-Le Mez qui passerait par la voie romaine ? Un point de passage de la route des métiers d'art ? Un chemin de grande randonnée ? À réfléchir.

Quoi qu'il en soit l'avenir du château de Mez-le-Maréchal est engagé sur une voie royale : tout comme le Louvre ou le Château de Vincennes, il était lieu de pouvoir souverain et cecl le place à un niveau d'intérêt national.

HÉLÈNE CHAMIS

# Un acteur majeur du tourisme

C'est en vice-président de la CC4V en charge de la Culture qu'Antoine Felix s'est exprimé, au cours de l'assemblée générale de l'Office de tourisme, sur les grands projets générateurs de tourisme en Gâtinais et sur les réflexions que ces projets engendrent.

Les grands pôles de développement touristique sont le musée archéologique de Sceaux, le château de Mez-le-Maréchal et la vallée de l'Ardouse, le relais de la poste aux chevaux de Fontenay et la véloroute Scandibérique. A cela, il convient de rajouter la réouverture du musée du Verre prévue en juin 2018 après des travaux estimés par les assurances à 70.000 €.

À propos du musée du Verre, Antoine Felix a ouvert une parenthèse bien solidaire en faisant connaître le souhait des verriers de se déplacer dans les communes afin de ne pas perdre la main et de montrer aussi leur savoir-faire.

## Une subvention de la DRAC de 800.000 €

Au plan financier la CC4V a été dotée d'une subvention de la DRAC de 800.000 € mais elle n'est qu'en 7<sup>e</sup> position dans les priorités de la DETR. Toutefois le bilan est bon et en excédent de 4.519 € (hors rallonge de 10.000 € accordée en 2015 pour frais de rupture contractuelle). Il s'appuie à 82 % sur la subvention de la CC4V, le reste étant distribué en cotisations 5 %, animations 9 %, ventes 4 %.

Françoise Souchet présidente de l'Office de touris-



La véloroute doit permettre de circuler en toute liberté le long du canal.

me, s'est réjoui de la caution et de l'encouragement de Davy Masson, directeur de l'ADRTL (Agence de développement et de réservation touristique du Loiret).

## Les pourcentages s'inversent

Le pourcentage des visites physiques à l'Office est en baisse d'environ 10 % au profit de l'augmentation des visites numériques et cette inversion de

la tendance ira en s'amplifiant. Devenant indispensable pour l'hébergement, la restauration et le commerce, l'Office de tourisme envisage même des sessions de formation au numérique pour ces prestataires afin qu'ils ne perdent pas leur réservation. Ces professionnels représentent 29 % des adhésions contre 24 pour les associations et 47 pour les particuliers.

Le conseil d'administration de l'Office de tourisme composé de 6 élus désignés par la CC4V et de 6 élus cooptés par les associations, a accueilli Florian Renucci le propriétaire et maître d'œuvre du château de Mez-le-Maréchal.

**Pratique.** renseignements et réservations :

02.38.96.58.86.  
[www.tourisme-ferrieres-loiret.fr](http://www.tourisme-ferrieres-loiret.fr)

## Un programme riche et varié

Cinq visites d'entreprises sont proposées pour être effectuées par petits groupes : La Fonderie d'Aluminium de Fontenay-sur-Loing, le 24 avril à 9 heures ; l'atelier de poterie de Betty Merchie à Sceaux, le 25 avril à 10 h 30 ; l'atelier ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) à Fontenay, le 26 avril à 14 h 30 ; l'entreprise CJS PLV & mobilier commercial à Dordives, le 28 avril à 9 heures ; la Miellerie de Romain Combe à Girolles, le 4 mai à 14 h 30.

Trois soirées musicales sont au programme : le Duo Percussion Violoncelle - Krystina Marcoux et Juan Sebastian Delgado, samedi 29 avril à 20 h 30 à l'église du Bignon-Mirabeau ; le quintet de cuivre de l'Orchestre Padeloup, samedi 8 juillet à 20 h 30 au Château de Corbeilles ; Yohann Juhel, accordéoniste, samedi 30 septembre à 20 h 30, église de Mignerette. Une rando vélo est organisée le 17 septembre sur la véloroute, supplée pour les moins sportifs par un petit parcours à bord du « Ville de Châlette ».

Et pour compléter ce riche programme, une expo photo et des ateliers culinaires dont les dates seront bientôt précisées.

# La MMA donne carte blanche

Du 31 mars au 3 avril et du mercredi au dimanche, trois artistes et artisans ont choisi de présenter à la Maison des métiers d'art, ce qui leur est cher, ou ce pour lequel ils ont envie d'échanger avec le visiteur : Nadine Frot, peintre en décors, Francis Leloup potier, et Steven Olivi, sculpteur sur terre et métal.

Les expositions Carte blanche sont l'occasion de découvrir un métier, un univers et un savoir-faire et les créateurs auront plaisir à en parler samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 avril autour d'un café-rencontre organisé par la MMA.

Nadine Frot Dumont, artiste-peintre en décors, emporte le regard dans un univers de trompe-l'œil, de peintures murales et de créations sur toiles. La nature est pour elle une source d'inspiration inépuisable. Elle marie les matériaux, l'acrylique, l'huile, la feuille d'or, la patine, le glacis, et les explore sans cesse. Elle se passionne pour les anciennes techniques de peinture, les pigments et les matériaux naturels et réalise des imitations



Steven Olivi a derrière lui plus de 10 ans de modelage.

spectaculaires de bois et de marbres.

### En terre cuite

Bien que jeune encore Steven Olivi a derrière lui plus de 10 ans de modelage. Aujourd'hui dans ses sculptures, réalisées d'après modèle vivant et esquissé, il commence par le bas puis monte son sujet en perpétuelle recherche de l'équilibre. Dans ses peintures la recherche du volume est constante,

quite à se focaliser sur un élément isolé de la toile.

### Et au milieu des cendres

S'entretenir avec Pierre Leloup le potier tient de la rencontre avec l'alchimie : il réserve son bois, a construit son four et mélange telle ou telle essence : fougère, cyprès, charme, vigne ou marc de pomme et autres afin d'obtenir les différents tons de l'objet. Une exposition de ces

cendres variées est présentée au 1<sup>er</sup> étage.

En complément dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art une démonstration de « Création bijoux », sera effectuée le samedi après-midi de 14 h 30 à 18 heures par Marina Carpier, bijoutière-joaillière.

**Pratique.** Contact MMA : cc4vmetiersdart@orange.fr. Tél. 02.38.26.04.05, 18, Grande-Rue Fernézy-en-Gâtinais.

29/03/2017

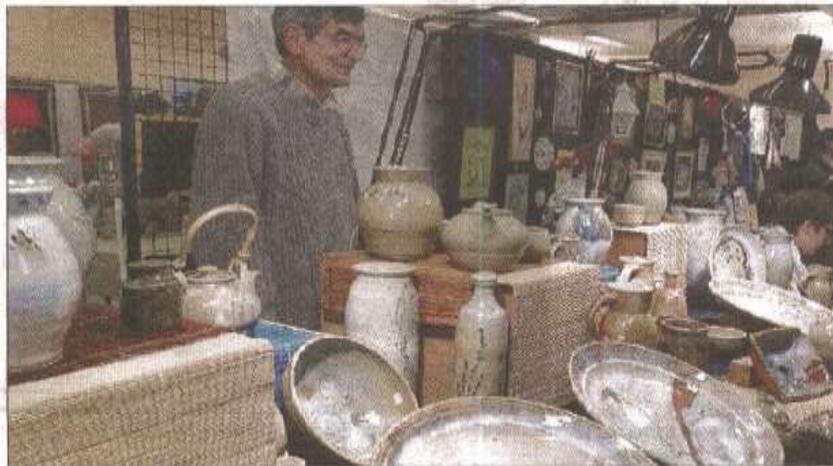
## Aux Journées européennes des métiers d'art

# Des créations uniques

Du 31 mars au 2 avril, les Journées européennes des métiers d'art ont pour thème le « Savoir-faire du lien ».

Culturels ou sociaux, les liens créés par les métiers d'art sont au fondement de leur identité. Ce peut-être la transmission d'un savoir-faire entre un maître et son apprenti, la rencontre d'un consommateur et d'un professionnel autour de valeurs partagées, ou la relation qui unit le citoyen à un patrimoine culturel. Ces journées sont l'occasion pour les artistes et artisans de présenter leur savoir-faire et expliquer comment ils réinventent, créent et innovent dans leur métier au quotidien.

Durant les journées du 31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril artistes et artisans présenteront au public leurs œuvres favorites ou représentatives de leur savoir-faire, dans le cadre de cet



On pourra admirer les poteries de Francis Leloup.

événement culturel. Nadine Frot, peintre en décors, Steven Olivi, sculpteur sur terre et métal, et Francis Leloup, potier, auront ainsi plaisir à répondre aux questions du public. Des ateliers seront également proposés le samedi 1<sup>er</sup> avril de 10 à 12 heures avec Nadine Frot et de 14

à 18 heures avec Marina Carpier, bijoutière-joaillière.

D'autre part, les expositions personnelles des artistes et artisans partenaires de la MMA, connues sous le nom de Carte Blanche, se déroulent tous jours d'avril à octobre du mercredi au dimanche de

14 à 18 heures. Celle de Nadine Frot, Steven Olivi et Francis Leloup se tiendra du 31 mars au 23 avril (et non 2 avril comme indiqué par erreur) et le vernissage aura lieu le 31 mars à 18 h 30.

**Pratique.** Maison des métiers d'art. Tél. 02.38.26.04.05 ou cc4vmetiersdart@orange.fr.

## Journées européennes des métiers d'art

# Un florilège de savoir-faire

Pour la réouverture de la saison artistique Laure Le Roy et Marie Raffeneau, animatrices culturelles de la Maison des métiers d'art ont donné « Carte blanche » à trois artistes Nadine Frot, peintre en décors, Steven Olivi, sculpteur sur terre et métal, et Francis Leloup, potier (voir notre édition précédente) qui se sont soumis avec plaisir aux questions du public.

► Lors du vernissage de vendredi, au nom de la CC4V, Antoine Felix, vice-président, a rappelé l'importance que cette communauté accorde à la culture et au patrimoine en évoquant la Chapelle Sainte-Apolline, le futur musée de Sceaux, le château de Mez, le relais de la poste aux chevaux.

« Les élus peuvent agir sur la richesse du patrimoine matériel mais ils doivent aussi prendre en compte la richesse humaine de cette région ». Propos acquiescés par Daniel Vecchies, maire-adjoint.

En ce sens, une réflexion est actuellement menée sur une appellation « différenciante » des artistes



Une éponge, une brosse à dents, un fin pinceau et le miracle se réalise sous les doigts de Nadine Frot.

et des artisans de la MMA, leur conférant une sorte de label.

### Une présentation attractive

La scénographie de l'exposition a su mettre en valeur plusieurs talents de la région : les œuvres composites des Rodier, les collages d'art de MG Simon-Ballou, les poteries de Betty Merchie, les étonnantes broderies arachnéennes de Christine Hu-

rier, les créations d'exception sur verre d'Eric Pierre ou les abat-jour sans pareille de Nicole Devis.

Les imposantes sculptures de Steven Olivi expriment elles-mêmes leur torture et leur recherche d'équilibre. Quant à la fabrication sur place d'un décor de marbre aussi vrai que nature, ce fut un plaisir des yeux offert par Nadine Frot.

Antoine Felix et Daniel

Vecchies ont été très attentifs aux secrets d'alchimiste des cendres du bois et des plantes, dévoilés par Fabrice Leloup le potier.

**Pratique.** L'exposition dure jusqu'au 23 avril du mercredi au dimanche, de 14 à 18 heures et le vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 à 18 heures. D'autres talents s'exprimeront dans les « Carte blanchée » jusqu'à la fin octobre. A retenir la 1<sup>re</sup> exposition collective de 2017 du 6 mai au 27 août sur le thème des 4 éléments.

## Musée du Verre et de ses métiers

# Fermé mais pas à l'arrêt



A. Felix, E. Framboisier, C. Desjeunes secrétaire, A. Schmidt et M. Delbarre Champeau.

► Si les inondations du printemps ont gravement endommagé le musée du Verre, elles n'ont pas pour autant entamé l'ardeur de tous ceux qui y travaillaient et qui aujourd'hui s'activent dans l'ombre pour préparer sa réouverture.

Le transfert au 1<sup>er</sup> juillet 2016 de la compétence culture, patrimoine et tourisme à la CC4V conduit à une double analyse : les inondations s'étant produites avant cette date, c'est la commune - et les assurances - qui est en charge de la rénovation et de la nouvelle architecture intérieure du musée, en collaboration avec l'Association des amis du musée du Verre et de ses métiers présidée par André Schmid.

En parallèle, eu égard à ce transfert, il faut codifier les actions mutuelles de l'association et de la CC4V. Mercredi, avait lieu à Chevaux autour d'Antoine Felix, maire et vice-président de la CC4V en responsabilité de la commission culture, la 2<sup>e</sup> réunion préparatoire à la signature

de convention entre ces deux parties.

Les engagements mutuels des deux partis seront donc actés par Georges Gardia, président de la CC4V, et André Schmid, président de l'association : animations culturelles et pédagogiques pour cette dernière ; moyens, protection et financement nécessaires de la part de la CC4V permettant à l'association d'exercer ses missions.

### « Faire travailler leurs mains »

Pendant cette période transitoire, le musée n'est pas à l'arrêt : les hommes et les femmes travaillent. Le centre de documentation du musée du Verre est réactualisé avec tout ce qui a été publié par les usines de Bagnoaux et les maîtres verriers dont le geste spécialisé a besoin d'être entretenu, proposent leur venue dans les communes en attendant qu'un atelier provisoire soit mis en place dans l'enceinte du musée et qu'ils puissent à nouveau « faire travailler leurs mains ».

À la Maison des métiers d'art

## Une exposition fédératrice

**Chef de projet et médiatrice culturelles, Laure Le Roy et Marie Raffeneau se sont fixé pour objectif de monter une exposition collective qui rassemble un maximum de talents autour d'un thème central. C'est chose faite et le thème des 4 éléments a été retenu comme fondement de l'exposition qui se tient jusqu'au 27 août.**

► Pour les artistes, les 4 éléments ont été leur expression mais aussi un facteur utilitaire : l'eau sert aux collages et aux fabrications sur papier, le feu anime le foyer du potier et du verrier, la terre vit sous les doigts du sculpteur et l'air indispensable s'engouffre dans des découpages suspendus.

### Art, culture et tourisme

« La compétence culture confiée à la CC4V était une opportunité de lui procurer un plus grand rayonnement », a rappelé Gérard Larcheron, vice-président, lequel voit dans cette nouvelle appartenance l'occasion de relancer la route des métiers d'art. Le député Jean-Pierre Door a renchéri sur ce projet qui date de 1998, confirmant son soutien



Marie Raffeneau présente les projets de la Maison des métiers d'art.

par le Département et la Région. En tant que responsable de la commission culture et tourisme, Antoine Felix mène une réflexion sur une idéologie de liaison entre tous les sites propres à un accroissement du tourisme (Le château de Mez, le site de Sceaux, Sainte-Apolline, le relais de la poste aux chevaux, etc.).

De même un label est à l'étude pour tous les artistes et artisans de la MMA. Sur ce projet, Gérard Gautier, le président de la

Chambre des métiers de l'artisanat s'est clairement engagé à un soutien personnel.

### Projets en interne

Un travail sur 2 mois est prévu avec le groupe scolaire de la Cléry et les élèves de l'école de Griselles seront les auteurs du décor de leur spectacle de fin d'année. Sensibiliser très tôt les jeunes enfants est également un choix de Laure et Marie au travers d'un partenariat avec le RAM (Relais d'assistantes

maternelles).

Dans le cadre des « Jedis famille », les 20 et 27 juillet seront l'occasion de créer un carillon dès l'âge de 6 ans et à partir de 8 ans, la création d'une lanterne volante sera proposée.

Les expositions « Cartes Blanches » seront données à Fabrice Lettron, plasticien, du 29 avril au 21 mai, au musée du Verre du 3 juin au 30 juillet et du 5 au 27 août, aux Roder, peintre et sculpteur sur bois.

L'association Ferrièreoise poursuit son aide envers la Côte d'Ivoire

# Le beau parcours de l'ONG Soboko

Fin avril dernier, Josette Simine, présidente de Soboko, soutien au village de Borotou Koro, a tenu l'assemblée générale de cette ONG en présence des adhérents et du vice-président Jean-Michel Capelle, lequel travaille dans le complexe sucrier de ce village de Côte d'Ivoire. L'occasion de retracer la vie de l'ONG au cours de l'année écoulée.

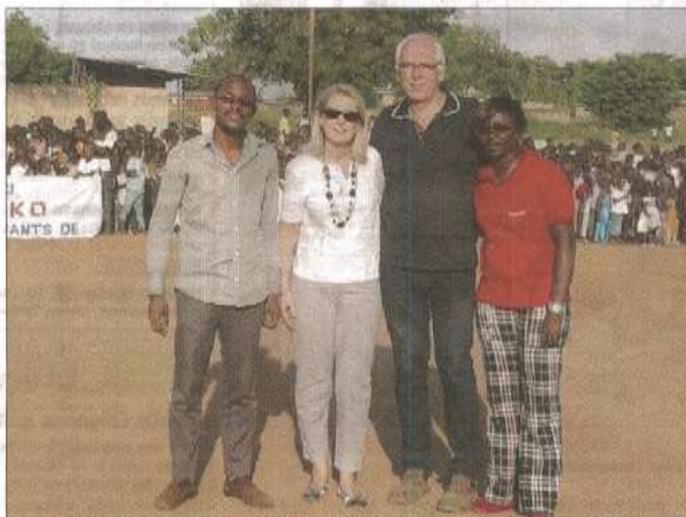
► Pour rappel, la demande d'aide est venue en 2013 de la Côte d'Ivoire où les époux Capelle, face à ces hommes, femmes et enfants travailleurs du complexe et démunis de tout, ont lancé une demande de soutien.

Après des mois d'aide, d'abord scolaire notamment grâce à Stéphane Hamon, ancien directeur de La Cléry, la nécessité de structurer ce soutien s'est fait jour et l'ONG est née en juin 2015.

Un premier bateau est parti en mars 2016 chargé de 2,5 tonnes de livres et de dons correspondants aux 3 axes prioritaires de Soboko : l'éducation, la santé et le sport.

En préambule il est rassurant de savoir que le chargement du bateau arrive bien à sa destination prévue.

Deux paramètres essentiels conditionnent toute



Les administrateurs locaux aux côtés de la trésorière et du vice-président.

la vie de Soboko depuis 2 ans : le stockage et le colisage. Le premier est assuré gracieusement par les ambulances Saint-Sébastien de Ferrières en la personne de Sandrine Champion, et le deuxième est assuré de la même manière, par Didier Vergeade, directeur de l'ESAT de Fontenay.

À cela se rajoutent, le don de lits médicalisés de Joëlle Marmouset, directrice de l'EHPAD des Hironnelles à Dordives, les dons

de toutes sortes d'une cinquantaine de particuliers, la collaboration de E2I et du service jeunesse de la CCAM

### Perspectives et projets

Le mobilier scolaire de l'ancien collège de Ferrières va faire l'objet d'un container dont Jean-Michel Capelle a dit se charger. D'autres éléments d'une structure scolaire de Patay rejoindront également le stock.

Malgré l'annonce de son départ de Sucrivoire en

leur formation, se sont lancées dans le projet humanitaire et solidaire de collecter des fournitures scolaires et des livres en faveur des enfants de Sucrivoire.

Josette Simine a proposé que ces étudiantes puissent rejoindre l'équipe de la nouvelle administratrice Nozéné dans le travail d'alphabétisation.

## 100 m<sup>3</sup> et plus de 10 tonnes de chargement

Deuxième axe de travail : dans le cadre du projet « Loiret coopération », le Département du Loiret souhaite améliorer l'efficacité du soutien aux projets de coopération internationale et vise à soutenir financièrement des associations à caractère

économique, sanitaire, social et éducatif.

Soboko est parfaitement positionné dans ce créneau et, sous réserve de l'accord de la direction de Sucrivoire, Josette Simine présentera le dossier au jury le 5 octobre prochain.

Jean-Michel Capelle va donc informer la direction. Concrètement, trois enfants et un responsable feraient la connaissance de la France. « Seulement trois », précise Jean-Michel Capelle car « il faut y aller à petits pas, c'est un milieu fermé ».

Lorsque Josette Simine sera informée de la date du début du transport maritime, ce sont 100 m<sup>3</sup> et plus de 10 tonnes de chargement, plus 2 ambulances données par Sandrine Champion, et tous les mobiliers scolaires qui prendront la route du Havre puis de l'Atlantique.

HÉLÈNE DHAMS



Colette Capelle, Jean-Michel Capelle, vice-président, Josette Simine, présidente, Claudine Flisu, secrétaire.

Office de tourisme de Ferrières et des 4 vallées

# Une réflexion pour l'avenir

Trouver une date pour se réunir quand on rayonne sur 19 communes tourne parfois au casse-tête et c'est pourquoi le bureau de l'Office de tourisme a cumulé assemblée générale extraordinaire et ordinaire dans le même espace-temps.

► Trois vice-présidents de la CC4V participaient à cette double session : Antoine Felix, en responsabilité de la culture et du patrimoine, Gérard Larcheron pour les finances et Didier Devin pour le sport et l'action sociale.

L'assemblée générale extraordinaire a porté sur 3 points : au chapitre administration et fonctionnement, l'article 8 limitait à 2 le nombre de pouvoirs détenus par un membre. Ce chiffre est aujourd'hui porté à 3. Jusqu'à présent, l'Office de tourisme pouvait comporter des sections dont les responsables étaient d'embellie vice-présidents ; cette organisation désuète n'a plus cours. Enfin, la responsable de l'office peut être convoquée aux réunions du CA sur invitation de la présidente et à titre con-



Vélo et balade sur l'eau au niveau de la véloroute.

sultatif.

## Gîtes pour randonneurs et touristes

L'assemblée générale ordinaire a rappelé l'augmentation notoire des visites du site qui compense la baisse des visites physiques et la préparation de l'opération vélo et balade sur l'eau au niveau de la véloroute, avec escale au Martin-Pêcheur de Nargis et boucle à Fontenay pour

en valoriser le futur relais de poste aux chevaux.

L'Office de tourisme poursuit son engagement dans le programme Leader. Leader est un programme européen rural et local. Celui-ci s'applique à des territoires de l'Union Européenne qui souhaitent mettre en œuvre une stratégie locale de développement de l'économie rurale intégrée et partena-

riale.

Par ailleurs une discussion s'est tenue autour des gîtes pour randonneurs et touristes. La demande est-elle importante ou non ? Une proposition pertinente est issue de l'assistance (J.-P. Mouninou) faisant référence à la maison des sœurs, rue Fontaine-Bourgoin, qui nécessiterait une remise aux normes. Et au même titre, Gérard Larcheron, maire, a rappelé la longue négociation de la Grange aux Dîmes. Ces deux propositions ayant en outre un caractère patrimonial avéré.

Lors du renouvellement par 1/3 du CA (soit 4 sur 12) le vote s'est effectué à bulletin secret et toutes les personnes qui se représentaient ont été réélues : Christel Bleuzet, François Xavier Feigeon et Jean-Claude Grisard. Le CA a accueilli avec plaisir et applaudissements la candidature validée de Perlette Petit. Un prochain CA étudiera les candidatures de deux associations culturelles : le Château de Mezle-Maréchal avec Florian Renucci et *Au fil de l'art* avec Martine Legendre.

Le conservatoire de Montargis rayonne jusqu'à Ferrières

# Une belle ouverture musicale

Ferrières, une des deux antennes du conservatoire de Montargis, avec Villemandeur, a accueilli vendredi, les 81 jeunes élèves de cette institution dirigée par Laurence Navallon ainsi qu'un ensemble irlandais de 10 musiciens, en présence de Georges Gardia, président de la CC4V et partenaire essentiel du Conservatoire.

► Toutes les communes ayant de jeunes musiciens ou danseurs au Conservatoire, étaient représentées et le groupe scolaire de La Cléry était présent avec 2 CP, 1 CM1 et 1 CM2 encadrés par leur directeur, Jérôme Corjon.

Laurence Navallon insiste toujours sur un premier apprentissage individuel de courte durée afin de privilégier rapidement le travail de groupe plus motivant et plus généreux dans sa formule. Cela s'est bien senti au travers des différentes scènes.

## Professionalisme et coût réduit

Pas de lassitude dans le répertoire proposé vendredi qui alternait les instruments et faisait cohabiter dans le même espace-temps Tchaïkovski, Michel Fugate, Beethoven et Ben-



Des violonistes en herbe bénéficient de cours de qualité.

l'Œuvre Souf.

Tous les professeurs qui enseignent au conservatoire sont diplômés et l'établissement qui compte 583 élèves est classé par le ministère de la Culture.

Le partenariat financier de la CC4V permet l'ouverture à la musique et à la danse à des enfants qui n'auraient pas la possibilité d'approcher ces disciplines. Il permet par son apport, un financement très réduit des fa-

milles et toujours corrélé au quotient familial.

Cette collaboration très appréciée et appréciée abolit tout aspect discriminatif et mérite d'être saluée pour son engagement durable. Dans ce même esprit, tous les concerts du conservatoire sont gratuits.

À Ferrières, les cours sont donnés au centre culturel de l'enfant le mercredi après-midi ainsi que

lundi, mardi jeudi et ven-

dredi après l'école.

**POUR EN SAVOIR PLUS.** Le 23 mai à Chevillon-sur-Huillon « orchestre symphonique ». Le 5 juin à la médiathèque « Heure musicale » à 19 heures. Le 10 juin au Tivoli « Musiques actuelles » de 14 à 18 heures. Conservatoire : 7, rue Gambetta Montargis 02 38 95 11 30 et conservatoire@montargis.fr ou www.montargis.fr.

L'initiative jumelée d'ESA et du Pôle emploi

# Découvrir le monde de l'entreprise

Face à des jeunes indécis, sans qualification ou sans emploi Idir Djerra, président de l'association ESA, Education, Sport, a mis en place une demi-journée de connaissance d'une grande entreprise ENGIE Ineo basée à Villemaudour.

Il s'est adjoint le concours de la Mission locale du Montargis et du Giennois en la personne de Sandiana Bosramier conseillère en insertion, ainsi que la présence de Jean-Pierre Isola responsable de l'Atelier Jeunesse au sein de la structure jeunesse de la CC4V.

13 garçons et filles de Ferrières, Montargis et Courtenay ont été accueillis et documentés pendant trois heures par le directeur d'ENGIE Inéo, Jean-Dominique Rousseau, et par le responsable d'activité du département robotique, Denis Perretin.

## L'approche théorique

ENGIE Ineo est une entreprise de construction de lignes électriques aériennes et souterraines haute et basse tensions, d'éclairage public, de réseaux énergie, éolienne et photovoltaïque.



Les explications de Jean-Dominique Rousseau aux jeunes Ferriérois.

Dans un premier temps les deux dirigeants se sont attachés à donner aux jeunes, la dimension d'une entreprise à l'international (155.000 collaborateurs dans 70 pays) puis en France (41.500 collaborateurs et 300 implantations).

La dynamique annuelle d'une société bien portan-

te leur a été expliquée : 40.000 projets par an, 1.000 recrutements, 800 apprentis et stagiaires accueillis.

## Dans les îlots robotisés

Malgré la réelle attention portée par le groupe à ces données, la visite des robots étaient attendue. Le gigantesque robot alle-

mand KuKa indispensable aux charges lourdes fut mis en route pour l'occasion mais les jeunes firent aussi la connaissance de robots plus petits aux vitesses exceptionnelles.

Le travail en amont dans les bureaux leur a été expliqué ; dessin, maquette 3D puis la construction de l'îlot de fabrication.

Retour à l'objectif de la journée

À l'issue de la visite, Jean-Dominique Rousseau et Denis Perretin leur ont montré combien la diversité des métiers dans une entreprise est grande et combien une entreprise attachée à la valorisation du parcours de l'employé peut permettre d'évoluer.

Aux questions concrètes de Jean-Pierre Isola des réponses concrètes ont été données sur l'échelle salariale. Certes on ne rentre pas sans qualification dans une telle entreprise et la Mission locale propose des formations qualifiantes pouvant déboucher sur embauche. Sandiana Bosramier a effectivement prévu de mettre à profit avec eux tous les aspects vus dans la journée.

## Une vision large et juste du travail en entreprise

Deux choses sont à retenir de cette journée : tout d'abord la qualité de l'accueil des deux dirigeants, leur disponibilité et la richesse des informations prodiguées. Enfin, l'attention portée par les jeunes a montré leur intérêt et l'initiative d'ESA aura de toute façon pour résultat de leur avoir donné une vision large et juste du travail en entreprise.

HÉLÈNE DHAMS

Portes ouvertes du RAM à Dordives

# Tout pour l'éveil de l'enfant

Le RAM, service social gratuit de la CC4V situé à l'espace citoyen de Dordives a ouvert ses portes samedi aux assistantes maternelles et enfants accueillis, ainsi qu'aux familles.

► Ce relais propose des permanences d'informations à Dordives, Corbeilles et Gondreville selon les jours pour les assistants en quête d'échanges et pour les familles en recherche de gardes ou désireuses d'informations administratives ou juridiques sur le rôle du parent-employeur.

Il est conseillé de passer par le RAM pour obtenir la liste réactualisée des assistantes maternelles car les mairies ne disposent pas des mises à jour régulières. Par ailleurs, des ateliers spécifiques et des formations à l'éveil ou à la socialisation du jeune enfant et destinés aux assis-



Eveil à la sociabilité avec les assistantes maternelles.

tantes sont mis en place selon les jours à Nargis, Gondreville Corbeilles, Ferrières et Rozoy-le-Vieil.

Le planning détaillé par

commune, jour et heure est disponible sur [www.cc4v.fr](http://www.cc4v.fr) action sociale RAM.

Le RAM exerce son acti-

tivité en partenariat avec la CAF et la MSA.

Contact : Corinne Le Vay au 02.38.92.80.34 ou [cc4v-ram@orange.fr](mailto:cc4v-ram@orange.fr).

## Des activités pour la jeunesse Des vacances et des mercredis sans ennui



Une soirée flamenco aura lieu le 14 novembre.

► Outre les centres de loisirs mis en place par le Service Jeunesse de la CC4V, les communes proposent durant les vacances et les mercredis des activités ludiques et pédagogiques.

À Ferrières le 2 novembre, avec Lumin'Air et à partir de 6 ans à la MMA, les enfants pourront réaliser des abat-jour sur une lampe personnalisée, de 15 heures à 16 h 30. Toujours à la MMA du mercredi au dimanche, et en rapport avec l'exposition Lumières, un livret de jeu attend les enfants qui vont ainsi se familiariser avec le travail des artistes (dernier jour 5 novembre)

À la bibliothèque de Ferrières le 4 novembre de 15 heures à 17 h 30 une pause lecture sera proposée aux enfants ainsi qu'un atelier de décoration d'automne autour des feuilles mortes et des tein-

tes rousses de la saison.

Un peu plus tard, les 8, 15 et 22 novembre de 15 à 18 heures les jeunes de 8 à 11 ans pourront participer à l'écriture d'un conte et l'illustrer avec l'aide de l'atelier pastel de la MLC. Le goûter sera offert

### Et même des soirées

À Dordives pour les adolescents désireux de s'initier au flamenco une séance est prévue le 3 novembre de 18 à 19 heures à la salle des fêtes ainsi que de 19 heures à 20 h 30 pour les grandes personnes avant le spectacle *Cuerpo y Alma* du samedi soir à 20 h 30. Cette soirée flamenco du 4 novembre mêlera délicatesse et émotion révélant toute l'intensité de cette expression symbolique.

**Pratique.** Réservations obligatoires. Auprès de la MMA. Tél. 02.38.20.04.05. Auprès de la bibliothèque : 02.38.96.91.63. Flamenco Dordives : 02.38.89.86.39.

**La gare de Ferrières-Fontenay va pouvoir de nouveau accueillir des trains**

# L'allongement des quais au printemps

La décision est officielle. Les quais de la gare de Fontenay-Ferrières vont être allongés au printemps prochain. Les trains Transition pourront de nouveau marquer l'arrêt.

La gare des usagers de la gare Ferrières-Fontenay est enfin en passe de se résoudre. Un épilogue à un long feuilleton qui aura duré plus de deux ans, avec à la clé des manifestations de voyageurs en novembre 2015 et de nombreuses réunions entre les élus et les services de l'Etat.

**Des quais rehaussés pour accueillir les nouvelles rames**

Au final, l'histoire retiendra qu'il n'aura fallu que trente petites minutes d'une réunion entre le préfet de Région, les élus locaux et les représentants de la Région et du Département pour régler enfin la situation. Les quais de la gare de Ferrières-Fontenay vont bien être allongés : de 130 mètres et de 138 mètres de part et d'autre de la voie ferrée qui relie Montargis à Paris. Par ailleurs, les quais se-



Les quais vont être allongés de 130 et 138 mètres de part et d'autre de la voie ferrée.

nes, et Didier Devin, maire de Fontenay. « Des études de projets devaient être réalisées, mais je savais que nous allions vers un dénouement favorable. »

**1,6 million d'euros de travaux**

Pour la conclusion de ce dossier et la réalisation des travaux (1,6 million d'euros), les élus justement devront donc mettre la main à la poche : 1,3 M€ pour la Région, 140.000 € pour le Département, 80.000 € pour la CC4V et 80.000 € pour la ville de Fontenay.

Toutes les parties étant désormais d'accord sur le financement, les travaux d'allongement des quais de la gare devraient ainsi commencer en mai prochain et s'étaler sur une période cinq semaines. Restera désormais à la SNCF de tenir ses engagements et à remplacer la gare de Fontenay sur le trajet Montargis-Paris.

« Les départs pour Paris vont être rééquilibrés. Et les gares voisines qui accueillaient les Ferrières vont être désengorgées », conclut Frédéric Néraud.

**JEAN-LOUIS MACÉ**

ront également rehaussés de 25 centimètres par rapport aux normes des nouvelles rames de train en circulation. Enfin, sept nouveaux candélabres seront installés pour éclairer les quais la nuit venue.

Car avec ces nouvelles installations, le service de navettes mis en place entre Donlives et Ferrières II y a deux ans devrait à terme disparaître, la gare de Ferrières-Fontenay réintégrant naturellement la li-

gne des trains pendulaires qui desservent toutes les heures les gares de Paris et de Montargis.

« C'est une grande nouvelle pour tous les voyageurs », se réjouit Frédéric Néraud, conseiller départemental, qui, la semaine dernière, participait à la réunion décisive avec François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire, Georges Gardia, président de la Communauté de commu-

## Au centre de loisirs

# Pirates et western au menu

hébergé dans les locaux de la Maison de Ferroux, le centre de loisirs corbeillois a fermé ses portes vendredi, au terme de deux semaines d'activités intenses dédiées sur les thèmes des pirates et du western.

Cette structure, qui gère la CC4V, a accueilli chaque jour de ces vacances de la Toussain une bonne vingtaine d'enfants âgés de 3 à 14 ans. L'encadrement était assuré par quatre animatrices diplômées - Amandine, Alisson et deux Océane - sous la direction de Sabrina Chasseau (la première semaine) et Carine Grappetton (la seconde).

La première semaine, les jeunes gens se sont plongés dans l'univers de la piraterie en s'adonnant à des enquêtes, et à une multitude de jeux d'adresse. Deux séances à la piscine leur ont aussi permis de perfectionner leur technique d'aboeilage.

Les animateurs leur ont par ailleurs proposé divers



Photos et créations retraceaient les nombreuses activités de ces vacances.

ses activités manuelles, dont un atelier cuisine pour régaler leurs papilles, ainsi qu'un passage par la bibliothèque pour stationner un film. Une grande fête de la piraterie, en costume et maquillés, a conclu ce voyage fantastographique.

Le lundi suivant, les enfants furent transportés

ouste-Atlantique, au pays des cowboys et des Indiens. Au menu de la semaine : jeux de piste, fabrication de tipis, tir à l'arc, etc. Sans oublier une sortie au centre équestre des Deuxmes (Bellegarde) pour une initiation à l'équitation et des balades en cartole ! Et une grande

lise country leur a offert l'opportunité de danser ensemble avant de se séparer.

A noter que mardi 31 octobre, ces jeunes gens n'ont pas manqué de fêter Halloween - tradition américaine oblige ! - en récoltant des bonbons dans les commerces de la commune.

# Le Ferriérois avance ses atouts

Géré par les Régions, le programme de développement rural Leader, inscrit dans la Politique agricole commune, vise la reconnaissance du territoire Gâtinais-Pithiverais comme étape touristique avérée entre l'Île-de-France et le Val-de-Loire. Des GAL, Groupes d'actions locaux, déterminent les axes prioritaires propres à appliquer cette stratégie économique.

Le postulat de départ est le potentiel économique majeur que représente le tourisme et préférentiellement le tourisme d'itinérance et tous les acteurs touristiques et culturels du territoire sont concernés. Parmi tous les circuits touristiques (cyclo, pédestre, équestre ou fluvestre) la Scandibérique est déjà considérée comme un atout de premier ordre.

## Des crédits de 50 à 80 %

Concrètement, il s'agit de définir, dès 2018, des projets ou des itinéraires qui mobilisent des acteurs de territoire, restaurateurs, hébergeurs et toute forme de consommation car chaque boucle de territoire existante, ou en devenir, devra être associée à un produit touristique novateur.

Le dispositif de financement européen est fondé sur un partenariat local entre le public et le privé et la collaboration entre les territoires ; il ne s'ap-



Lors de la première réunion du GAL Pithiverais-Gâtinais, la semaine dernière.

pliquera qu'à des projets innovants mis en œuvre avant 2020 et cohérents avec la stratégie globale (pas de projets individuels). Les crédits alloués en remboursement et non en amont peuvent aller jusqu'à 50 ou 80 % du coût total. Le comité de programmation du GAL, constitué de 10 élus et de 16 acteurs privés, est juge de cette cohérence requise.

La commission Culture Tourisme et Patrimoine de la CC4V, les municipalités de Dordives, Ferrières, Fontenay, Griselles et Nargis et les artistes et artisans d'art locaux étaient présents la semaine dernière autour des animateurs de ce GAL local.

Avant formalisation mais pour un premier avis, chaque commune a évoqué ses projets potentiels.

## Les ambitions de chaque commune

Dordives vise un label de « randonnée vélo » et en a défini le circuit ; Ferrières axe ses réflexions sur l'art, le patrimoine et les voies douces ; Fontenay se mobilise déjà sur la réhabilitation du Relais de la poste aux chevaux ; Griselles envisage de capitaliser sur la Cléry et sur une voie douce vers Ferrières. Et plusieurs opportunités s'offrent à Nargis qui pos-

ède la halte fluviale de la Scandibérique.

## En pratique dès 2018

Le montage d'un projet exige de se trouver sur le territoire du GAL, de s'inscrire dans sa stratégie et de bénéficier au moins d'un apport financier (État, Région, Département ou commune) mais d'aucune autre aide européenne et d'avoir démarré avant la demande de subvention.

Le GAL est une aide au montage du dossier qui relèvera d'une instruction administrative, puis sera soumis pour décision finale au comité de programmation. L'Europe investit dans les zones rurales, il convient d'en profiter.

## Les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre Le Noël des Créateurs à la MMA

► Pour la huitième année consécutive, la Maison des métiers d'art accueillera le « Noël des Créateurs ».

Ayant lieu chaque année en parallèle du « Marché de Noël » de la ville de Ferrières-en-Gâtinais, cet événement est l'occasion de rencontrer les artistes et artisans d'art et de découvrir des créations uniques pour des cadeaux originaux. 7 artistes et artisans d'art partenaires et invités viendront présenter leurs créations au fil du week-end :

Alexandra Kraif, artiste peintre - Jean-Jacques Cros, ébéniste - Catherine Finot, céramiste raku - Francis Leloup, potier - Mathilde Swartvagher, restauratrice de céramique et peintre sur porcelaine - Marie-Geneviève Simon-Ballou, artiste plasticienne - Maryse Demaison Dutrop, artiste

Une démonstration de tournage sur bois se dé-



Irrésistibles gourmandises d'Alexandra Kraif.

roulera le samedi 2 décembre de 10 heures à 18 h 30 dans la cour de la Maison des métiers d'art.

Elle mettra en valeur cette technique artisanale et permettra de découvrir comment travailler le bois.

**Pratique.** MMA : 18 Grande-Rue, 45210 Ferrières-en-Gâtinais. Entrée libre. Horaires d'ouverture : vendredi et samedi, de 9 h 30 à 18 h 30. Dimanche, de 14 à 18 heures. En savoir plus sur [www.cc4v.fr](http://www.cc4v.fr). Tél. 02.38.26.04 05.

Ils se sont mobilisés pour les écoliers ivoiriens

# Trois tonnes de matériel récoltées

Livres d'école, cahiers et fournitures scolaires ont été débarqués le 25 novembre du navire porte container *Seaspan Jakarta*, sur le quai du port d'Abidjan avant de rejoindre les écoles des villages de Côte d'Ivoire où l'on ramasse et usine la canne à sucre mais où le dénuement est total en matière d'éducation.

► Cet envoi comprenait également d'autres nombreux dons : jeux et jouets pour enfants, livres pour bibliothèques en cours de création, vêtements et chaussures, produits d'hygiène, linge pour dispensaire et petit matériel médical, parapharmacie, instruments de musique, articles et tenue de sport, etc.

L'organisation non gouvernementale Soboko préside à cette aide humanitaire dont le sigle signifie : Soutien à Borotou-Koro.

A force d'implication et de dévouement, sa présidente, Josette Simine, a sensibilisé tous les acteurs potentiels susceptibles



Les collégiens de Ferrières se sont mobilisés pour recueillir livres et matériel scolaire.

d'être porteurs d'aide. Et la générosité s'est grandement manifestée de part et d'autre.

Le groupe scolaire La Cléry, l'école privée Saint-Joseph de Neuville-aux-Bois, plusieurs groupes scolaires et écoles primaires de l'Yonne, les Scouts

de Montargis, les bibliothèques municipales de Dordives, Chuelles, la mairie de Nargis, l'ERTS d'Olivet, des professionnels de santé, des associations locales et des particuliers ont permis de recueillir des centaines et des centaines de livres et docu-

ments.

## Les étapes du chargement du navire

Ce sont les jeunes de l'Atelier Jeunesse de Ferrières et de la Maison des jeunes de Dordives, encadrés par Jean-Pierre Isola et ses collaboratrices Mar-

gaux et Jessica, qui se sont attelés à l'énorme tâche que représentaient ces monceaux de livres : les trier par matière, par niveau, les mettre en carton et apposer sur chacun le nombre et la nature étaient un réel pensum qu'ils ont effectué avec

enthousiasme et efficacité.

Stockage offert par les ambulances Saint-Sébastien, palettes offertes, pesage et colisage effectués par l'ESAT de Fontenay : méritent toute la reconnaissance de Soboko.

Il est important de faire savoir aux jeunes que les cartons qu'ils ont garnis sont partis du Loiret le 12 octobre en direction du Havre, ont pris la mer le 30 octobre et sont arrivés à Abidjan le 25 novembre.

Il reste encore 7 tonnes de dons : mobilier et matériel scolaire, matériel médical et paramédical, lits d'enfants, informatique, dont le départ est prévu avant le 31 janvier.

L'Eclaireur continuera, via Josette Simine, présidente de Soboko, d'informer les donateurs et l'ESAT du bon acheminement des biens donnés et continuera de tenir au courant les jeunes de l'aboutissement de leur très louable travail.

HÉLÈNE DHAMS

Office de tourisme de Ferrières et des 4 vallées

## Françoise Souchet médaillée

Chaque fin d'année, l'OTSI présente les grandes orientations de l'année à venir. Vendredi soir cette présentation a revêtu un caractère plus officiel encore avec la présence du député-maire Jean-Pierre Door, de Frédéric Néraud, vice-président départemental, et de Davy Masson, directeur de l'Agence de développement et de réservation touristique (ADRT) du Loiret autour de Gérard Larcheron, maire.

Toutes ces personnalités étaient réunies afin de décerner à la présidente de l'OTSI, Françoise Souchet, la médaille du tourisme pour la qualité et l'intensité de son investissement dans le patrimoine historique des 4 vallées. Certes comme elle le dit, elle a plus d'affinité pour les mots que pour les ordinateurs mais ce qui la motive par-dessus tout est de transmettre. À ce titre, Jean-Pierre Door lui a remis la médaille du tourisme, échelon de bronze pour 8 ans dédiés à cette discipline. Et comme elle



Jean-Pierre Door remet la médaille du tourisme à Françoise Souchet.

dit aussi qu'elle « est tombée dedans quand elle était petite » les 8 ans sont bien acquis.

### Que nous réserve 2018 ?

De la belle et grande musique le 21 avril avec les cordes enchantées qui accompagneront la violoniste Rika Masato. Le 30 juin sera un majestueux mo-

ment musical avec la prestation de Patrice Fontanarosa et les guitares du groupe Eclisses cloront les quatre vallées en musique.

Les visites d'entreprises permettront en avril de découvrir l'atelier d'art de Philibert, la métallerie Coup d'Arc à Chevannes, le garage Citroën de Dor-

dives et le maraîchage en permaculture de Bransles.

L'art culinaire sera également de la partie avec Jérôme Violette de Vaugouard et Emilien Danchof du Biquin d'or. Enfin les visites au clair de lune nous conduiront à Griselles avant de nous plonger dans l'univers des cartes postales anciennes.

Avec le Relais d'assistantes maternelles

## Du rire et des informations

Le RAM, Relais d'assistantes maternelles, organisait un spectacle de Noël au profit des enfants qui en dépendent, en invitant une des compagnies récréatives reconnues pour leur qualité auprès du jeune public : les Baladins des étoiles.

Au menu de cet après-midi : jonglerie, prestidigitation, magie et surtout interactivité avec les enfants dans le tour des assiettes chinoises ou la sculpture de ballons.

Ce spectacle a fait une unanimité de satisfaction auprès des 24 enfants présents, des 5 parents et des 6 assistantes maternelles. Ce fut également l'occasion d'un recueil d'informations.

### Un lieu d'information de rencontres et d'échanges

Pour rappel, le RAM est une structure de la CC4V intégrée dans la commission thématique « Petite enfance-Enfance-Jeunesse ». C'est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des profes-



Les enfants ont participé activement au spectacle proposé par les Baladins des étoiles.

sionnels de la petite enfance.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'embauche d'une assistante en termes de droits

et de devoirs ou toute autre question liée à la petite enfance.

Les RAM apportent aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur

donnant la possibilité de partager expériences, réussites ou difficultés.

Les ateliers éducatifs tournants proposés par Corinne Le Vay, directrice du RAM, constituent des temps d'éveil et de sociali-

sation pour les enfants accueillis par les assistantes, mais aussi des espaces de formation pour ces mêmes assistantes.

Les ateliers du RAM sont momentanément interrompus à partir du 19 dé-

cembre en raison de la grossesse de Corinne Le Vay qui reprendra son activité le 23 mai.

Toutefois, la CC4V dispose de tous les documents nécessaires pour renseigner les jeunes familles et les assistantes maternelles du territoire, qui peuvent appeler le 02.38.26.02.70 en cas de besoin.

En outre le RAM a fourni aux mairies, pour remise à la demande, des adresses de RAM du Montargois et d'autres organismes de soutien. Et ces informations doivent être mises en ligne sur les sites communaux.

Enfin, à l'heure où nous écrivons, Gérard Guidat, président de la commission « Petite enfance-Enfance-Jeunesse » et Séverine Aldegon, coordinatrice des activités, envisagent de réaliser une animation par mois pour ne pas rompre totalement le lien avec la structure. L'Éclairer se fera l'écho de cette perspective.

**Prologue.** RAM Espace Citoyen 3, rue Pasteur, à Dordives.

# STATUTS DE LA CC4V AU 28/12/2017



Sous-préfecture de Montargis  
Bureau des Communes

## A R R Ê T É

### portant modification des statuts de la Communauté de communes des Quatre Vallées

Le Préfet du Loiret,  
Chevalier de la légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du mérite

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-17 et L.5214-16 ;

**Vu** le Code de justice administrative et notamment son article R.421-1 ;

**Vu** l'arrêté du préfet du Loiret du 13 décembre 1996 modifié portant création de la Communauté de communes des Quatre Vallées ;

**Vu** la délibération n° 2017/09/23 du 21 septembre 2017 du conseil de la Communauté de communes des Quatre Vallées proposant l'extension de ses compétences ;

**Vu** les délibérations concordantes des conseils municipaux des communes du Bignon Mirabeau du 8 décembre 2017, de Chevannes du 20 octobre 2017, de Chevry sous le Bignon du 15 décembre 2017, de Corbeilles du 24 octobre 2017, de Courtempierre du 20 octobre 2017, de Dordives du 5 décembre 2017, de Ferrières en Gâtinais du 17 novembre 2017, de Fontenay sur Loing du 16 octobre 2017, de Girolles du 19 octobre 2017, de Gondreville la Franche du 20 octobre 2017, de Griselles du 13 décembre 2017, de Mignères du 23 octobre 2017, de Mignerette du 30 octobre 2017, de Préfontaines du 28 novembre 2017, de Rozoy le Vieil du 24 novembre 2017, de Sceaux du Gâtinais du 13 octobre 2017 et de Villevoques du 17 octobre 2017, membres de la Communauté de communes des Quatre Vallées, approuvant l'extension de compétences proposée ;

**Vu** la délibération du conseil municipal de la commune de Treilles en Gâtinais du 5 décembre 2017 désapprouvant la modification statutaire proposée ;

**Considérant** que le conseil municipal de la commune de Nargis n'a pas délibéré dans le délai de trois mois qui lui était imparti, et que son avis est donc réputé favorable ;

**Considérant** que les règles de majorité qualifiée prévues au code général des collectivités territoriales sont remplies pour chaque modification proposée ;

**ARRÊTE :**

**Article 1 :** Est approuvé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'ajout de deux nouvelles compétences dans le groupe des compétences optionnelles des statuts de la Communauté de communes des Quatre Vallées, rédigées comme suit :

**1-2) Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;**

**5) Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;**

**Article 2 :** Est approuvé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'ajout d'une nouvelle compétence dans le groupe des compétences facultatives des statuts de la Communauté de communes des Quatre Vallées, rédigée comme suit :

**8) Gestion de la fourrière animale ;**

**Article 4 :** Les statuts de la Communauté de communes des Quatre Vallées annexés au présent arrêté se substituent, à la date de publication du présent arrêté, à ceux antérieurement en vigueur.

**Article 5 :** Le secrétaire général de la préfecture du Loiret et le président de la Communauté de communes des Quatre Vallées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs et dont une copie sera adressée aux maires des communes concernées, au directeur régional des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret, au trésorier de Ferrières en Gâtinais, au président du Conseil départemental du Loiret, à l'association des Maires du Loiret ainsi qu'au préfet de la région Centre-Val de Loire et du Loiret, direction de la citoyenneté et de la légalité, bureau du contrôle de la légalité et du conseil juridique et bureau des finances locales.

Fait à Orléans, le **28 DEC. 2017**

Le Préfet,  
Pour le Préfet,  
et par délégation,  
Le Secrétaire Général

  
**Hervé JONATHAN**

*NB : Délais et voies de recours (application de la Loi 2000-321 du 12 avril 2000 et de l'article R. 421-1 du code de justice administrative).*

*Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté, les recours suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :*

*- soit un recours gracieux, adressé à Monsieur le Préfet de la Région Centre-Val de Loire, Préfet du Loiret, 181 rue de Bourgogne – 45042 - Orléans Cedex 1 ;*

*- soit un recours hiérarchique, adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Place Beauvau – 75800 - Paris ;*

*- soit un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif, 28 rue de la Bretonnerie – 45000 - Orléans.*

*Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'Administration pendant deux mois.*

## ANNEXES

**STATUTS DE LA CC4V AU 01/01/2018 VALIDES PAR LE CONTRÔLE DE LEGALITE DE LA SOUS-PREFECTURE**

**La CC4V a été créée par arrêté préfectoral en date du 13 décembre 1996.**

**Article 1<sup>er</sup>** En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment du Livre II- Titre Ier – Chapitre IV- Articles L 5214-1 à 5214-22, et par arrêté préfectoral du 13 Décembre 1996, il est créé entre les Communes de : LE BIGNON-MIRABEAU, CHEVANNES, CHEVRY-SOUS-LE-BIGNON, CORBEILLES, COURTEMPIERRE, DORDIVES, FERRIERES- EN- GATINAIS, FONTENAY-SUR-LOING, GIROLLES, GONDREVILLE-LA-FRANCHE, GRISELLES, MIGNERES, MIGNERETTE, NARGIS, PREFONTAINES, SCEAUX-DU-GATINAIS, TREILLES-EN-GATINAIS une Communauté de Communes qui prend la dénomination « **Communauté de Communes des Quatre Vallées** »

Plus la commune de VILLEVOQUES au 1<sup>er</sup> Janvier 2007 par arrêté préfectoral du 19 décembre 2006.

Plus la commune de ROZOY LE VIBIL au 1<sup>er</sup> Janvier 2012 par arrêté préfectoral du 21 décembre 2011.

**Article 2** – La Communauté de communes a pour objet :

- d'associer les communes rurales concernées au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement économique et d'aménagement de l'espace rural ;
- de créer et d'exploiter des équipements publics ou des services d'intérêt communautaire en rapport avec ses compétences ;
- d'exercer, en lieu et place des communes, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences énumérées ci-dessous :

**I/ COMPETENCES OBLIGATOIRES**

Conformément à l'article L 5214-16 du CGCT, l'exercice de ces certaines de compétences obligatoires est subordonné à la reconnaissance de leur intérêt communautaire déterminé par le conseil de la communauté de communes à la majorité des deux tiers.

Il est défini au plus tard deux ans après l'entrée en vigueur de l'arrêté prononçant le transfert de compétence. A défaut, la communauté de communes exerce l'intégralité de la compétence transférée.

Toutes les délibérations reconnaissant l'intérêt communautaire seront inscrites dans l'annexe aux présents statuts.

- 1) *Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur , PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.*
- 2) *Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17. Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire. **Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme.***

- 3) **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) au 01/01/2018 (...)**  
 en conformité avec l'article L211-7 art 1 du code de l'environnement  
 1° l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,  
 2° l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau  
 (...)
   
 5° la défense contre les inondations et contre la mer  
 (...)
   
 8° la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines,
- 4) **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;**
- 5) **Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés**

### III/ COMPETENCES OPTIONNELLES

Conformément à l'article L 5214-16 du CGCT, l'exercice de ces compétences subordonné à la reconnaissance de leur intérêt communautaire déterminé par le conseil de la communauté de communes à la majorité des deux tiers.

Il est défini au plus tard deux ans après l'entrée en vigueur de l'arrêté prononçant le transfert de compétence. A défaut, la communauté de communes exerce l'intégralité de la compétence transférée.

Toutes les délibérations reconnaissant l'intérêt communautaire seront inscrites dans l'annexe aux présents statuts.

#### *1) -POLITIQUE DU LOGEMENT ET CADRE DE VIE*

1 -1 Mission d'animation et d'information avec SOLIHA du Loiret dans le cadre d'une Opération d'Amélioration de l'habitat privé et d'opérations similaires dans le domaine du logement. Mise en œuvre et suivi de l'opération façades. *Arrêté préfectoral du 3 août 2006*

1 -2 Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.

#### *2) CREATION, AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE*

(cf annexe pour les voies reconnues d'intérêt communautaire).

#### *3) CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET D'EQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE ET ELEMENTAIRE D'INTERET COMMUNAUTAIRE.*

*3-1 CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE* *Arrêté préfectoral du 3 août 2006* (cf annexe pour les équipements reconnus d'intérêt communautaire).

*3-2 CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE* : (cf annexe pour les équipements reconnus d'intérêt communautaire).

## 4 ) ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

- a) Maintien à domicile des personnes âgées et des plus défavorisées, en partenariat avec toute association ou organisme compétent :
  - ❖ Portage des repas à domicile
  - ❖ Aides à domicile
  - ❖ Soins à domicile
  - ❖ Et toute aide ponctuelle pour laquelle la CC4V attribuerait une subvention exceptionnelle. *Arrêté préfectoral du 3 août 2006*
- b) Lutte contre la délinquance : animation du Conseil local intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, mise en œuvre d'actions résultant du travail des commissions du CLISPD. *Arrêté préfectoral du 3 octobre 2008.*
- c) Participation aux dispositifs Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) et Fonds unifié logement (FUL). *Arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> Mars 2011.*
- d) Création et gestion d'un Relais d'Assistants Maternelles – R.A.M. *Arrêté préfectoral du 13 octobre 2011.*
- e) Actions liées à l'animation jeunesse et loisirs à destination des élèves du canton scolarisés au collège de Ferrières ou dans des collèges extérieurs, lors des temps libres. *Arrêté préfectoral du 3 août 2006*
- f) Soutien à la création de Maisons d'Assistants Maternelles
- g) Création et gestion d'un Lieu d'accueil enfants parents (LAEP)
- h) Création, gestion, aménagement et entretien de l'ensemble des équipements publics affectés aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et création, gestion, aménagement et entretien de l'ensemble des équipements publics affectés aux accueils jeunes, dont les équipements bénéficiant du label « Point Information Jeunesse (PIJ) et les « ateliers jeunesse ».
- i) Création, aménagement et gestion des maisons de santé reconnues d'intérêt communautaire en lien avec le Contrat Local de Santé du Pays Gâtinais (cf annexe pour les maisons de santé reconnues d'intérêt communautaire).

5 ) Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

III/ COMPETENCES FACULTATIVES1) Assainissement Non Collectif *Arrêté préfectoral du 3 août 2006 -*

- contrôle des installations
- contrôle de l'entretien périodique
- entretien des installations
- opérations de réhabilitation

2) **TOURISME**

Actions de développement du tourisme : signalétique, sentiers de randonnée, chambres d'hôte, gîtes ruraux et de mise en valeur du petit patrimoine d'intérêt touristique sur le territoire de la Communauté, en partenariat avec les communes membres et toute association ou organisme compétent. *Arrêté préfectoral du 3 août 2006, les campings et plans d'eau vont être supprimés.*

3) **ACTION CULTURELLE**

- a. En collaboration avec le Conservatoire de Musique de Montargis et des communes membres : gestion des antennes de l'école de musique et de danse délocalisées sur le territoire de la CC4V *Arrêté préfectoral du 3 août 2006*
- b. Actions d'animation culturelle sur le territoire de la communauté lorsque les manifestations ont une ampleur ou un rayonnement intercommunal et vocation à se dérouler ou à accueillir les habitants des communes membres. *Arrêté préfectoral du 3 août 2006*
- 4) Emploi : aide à l'accueil, l'information et l'orientation des demandes d'emploi, et actions en faveur de l'apprentissage, en partenariat avec toute association ou organisme compétent. *Arrêté préfectoral du 3 août 2006*
- 5) Elaboration et suivi d'une charte de Pays par adhésion au syndicat mixte du Pays Gâtinais
- 6) Actions de développement des Activités sportives et initiation aux sports soutenus par des associations sur tout le territoire de la Collectivité (hors écoles maternelles et primaires). *Arrêté préfectoral du 3 août 2006.*
- 7) Participation aux frais de fonctionnement des gymnases des collèges extérieurs au territoire de la CC4V, fréquentés par des élèves issus des communes membres.
- 8) Gestion de la fourrière animale.

**Article 3** – Le siège de la Communauté de communes est fixé dans des locaux appartenant à la mairie de FERRIERES-EN-GATINAIS au 4 place Saint Macé. Une convention fixe les conditions dans lesquelles les services de la Communauté de communes utilisent les locaux de la Mairie. *Arrêté préfectoral du 3 août 2006*

**Article 4** – La Communauté de communes est instituée pour une durée illimitée. *Arrêté préfectoral du 3 août 2006*

**Article 5** –

Conformément à l'arrêté préfectoral du 18 octobre 2013, le nombre total des délégués communautaires de la Communauté de Communes des Quatre Vallées est fixé à 45 sièges, réparti comme suit entre ses communes membres :

- LE BIGNON-MIRABEAU : 2
- CHEVANNES : 2
- CHEVRY-SOUS-LE-BIGNON : 2
- CORBEILLES : 3
- COURTEMPIERRE : 2
- DORDIVES : 4
- FERRIERES- EN- GATINAIS : 4
- FONTENAY-SUR-LOING : 3
- GIROLLES : 2
- GONDREVILLE-LA-FRANCHE : 2
- GRISELLES : 2
- MIGNERES : 2
- MIGNERETTE : 2

- NARGIS : 3
- PREFONTAINES : 2
- ROZOY LE VIEIL : 2
- SCEAUX-DU-GATINAIS : 2
- TREILLES-EN-GATINAIS : 2
- VILLEVOQUES : 2

*Arrêté préfectoral du 18 octobre 2013*

**Article 6** – Le Conseil de communauté élit parmi ses membres un Bureau composé d'un Président, de Vice-Présidents et d'un Secrétaire. *Arrêté préfectoral du 3 août 2006*

**Article 7** – Le Conseil de communauté règle par ses délibérations les affaires de la Communauté de communes. Il peut déléguer une partie de ses attributions au bureau.  
Le Président de la Communauté de communes assure l'administration de la Communauté. Il est chargé d'assurer l'exécution des délibérations du Conseil de communauté.

Il ordonne les dépenses et prescrit l'exécution des recettes.

Il représente la Communauté en justice, nomme le personnel de la Communauté, passe les marchés, présente le budget et le Compte administratif au Conseil de communauté qui a seul qualité pour les approuver.

Il peut déléguer certaines de ses fonctions aux vices-présidents. *Arrêté préfectoral du 3 août 2006*

**Article 8** – Le budget de la Communauté comprend deux sections : investissement et fonctionnement mais aussi des budgets annexes en conformité avec la comptabilité publique et le CGCT.

**Article 9** - Le Trésorier de la Communauté de communes est le chef de poste de la trésorerie de FERRIERES-EN-GATINAIS. *Arrêté préfectoral du 3 août 2006*

**Article 10** - La communauté de communes pourra réaliser des prestations diverses avec ses communes membres dont les conditions d'exécution et de rémunération au coût du service, seront fixées par convention conformément aux articles L5211-56 et L5214-16-1 du CGCT ou la prestation de certains services pour le compte de ses communes membres. *Arrêté préfectoral du 3 août 2006*

**Article 11** - La communauté de communes peut adhérer à un syndicat mixte par simple délibération du conseil communautaire, à la majorité absolue des suffrages exprimés, en vue de lui confier l'exercice d'une ou plusieurs de ses compétences. *Arrêté préfectoral du 3 août 2006*

**Article 12**- Toute disposition non prévue par les présents statuts, toute modification aux conditions initiales de fonctionnement de la Communauté de communes, toute extension de compétences sont réglées conformément aux dispositions de l'article L5212-27 et des articles L5214-1 à L5214-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. *Arrêté préfectoral du 3 août 2006*

Le Conseil de communauté décide de l'admission de nouvelles communes ou du retrait de communes membres dans les formes et selon les procédures prévues aux articles L5212-26 et L5212-28. *Arrêté préfectoral du 3 août 2006*

**Seront annexées aux statuts les délibérations ayant trait à la reconnaissance de l'intérêt communautaire.**

**ANNEXE AUX STATUTS  
RECONNAISSANCE DE L'INTERÊT COMMUNAUTAIRE**

**CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS  
ET SPORTIFS D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE ET D'EQUIPEMENTS DE  
L'ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE ET ELEMENTAIRE D'INTERÊT  
COMMUNAUTAIRE :**

**-CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS SPORTIFS  
D'INTERET COMMUNAUTAIRE Arrêté préfectoral du 3 août 2006**

.Sont d'intérêt communautaire : tous les équipements sportifs existants et à créer. (Arrêté préfectoral du 3 août 2006).

**-CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS D'INTERET  
COMMUNAUTAIRE :**

-Sont d'intérêt communautaire par arrêté préfectoral du 14 avril 2016 :

- Le musée du verre et de ses métiers de Dordives au 01<sup>er</sup> juillet 2016
- La maison des métiers d'art à Ferrières au 01<sup>er</sup> juillet 2016
- Le futur musée de site sur le site archéologique de Sceaux du Gâtinais, placé sous la responsabilité scientifique et technique du Musée Girodet depuis le 14 avril 2016.

- la chapelle Sainte Appoline de Ferrières a été reconnue d'intérêt communautaire par délibération du °2016/04/018 du 7 avril 2016

28 DEC. 2017

Pour le Préfet,  
et par délégation,  
Le Secrétaire Général

  
Hervé JONATHAN

Fait à Ferrières-en-Gâtinais, le 28/09/2018

Pour le Président empêché,  
Le Vice-Président délégué,

  
Gérard LARCHERON

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES QUATRE VALLÉES « C.C.4.V. »

